

# BALO

## BULLETIN DES ANNONCES LEGALES OBLIGATOIRES



**PREMIER  
MINISTRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction de l'information  
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

[www.dila.premier-ministre.gouv.fr](http://www.dila.premier-ministre.gouv.fr)

[www.journal-officiel.gouv.fr](http://www.journal-officiel.gouv.fr)

### Publications périodiques

#### Comptes annuels

**GOLDMAN SACHS INTERNATIONAL**

Société de droit étranger  
Siège social : Plumtree Court – 25 Shoe Lane - Londres EC4A 4AU (Royaume Uni)  
Adresse de la Succursale : 85 avenue Marceau 75116 Paris  
Immatriculée auprès de la Companies House de Londres sous le numéro 2263951  
et au R.C.S. de Paris sous le numéro 829 164 003  
**(la Société)**

**A. — Comptes sociaux****I. — Compte de résultat.**

| (En millions de dollars)                                                                              | Note     | Exercice clos le 31 décembre |                 |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|------------------------------|-----------------|
|                                                                                                       |          | 2025                         | 2024            |
| Gains ou pertes sur instruments financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net     |          | 10 314 \$                    | 10 035 \$       |
| Commissions et honoraires                                                                             |          | 2 528                        | 2 148           |
| <b>Produits autres que d'intérêts</b>                                                                 |          | <b>12 842</b>                | <b>12 183</b>   |
| Produits d'intérêts sur instruments financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net |          | 7 574                        | 11 118          |
| Produits d'intérêts sur instruments financiers évalués au coût amorti                                 |          | 13 774                       | 13 685          |
| Charges d'intérêts sur instruments financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net  |          | -8 182                       | -10 131         |
| Charges d'intérêts sur instruments financiers évalués au coût amorti                                  |          | -14 184                      | -16 629         |
| <b>Charges d'intérêts nettes</b>                                                                      |          | <b>-1 018</b>                | <b>-1 957</b>   |
| <b>Produits nets</b>                                                                                  | <b>5</b> | <b>11 824</b>                | <b>10 226</b>   |
| Charges d'exploitation nettes                                                                         | 6        | -8 168                       | -6 553          |
| <b>Résultat avant impôt</b>                                                                           |          | <b>3 656</b>                 | <b>3 673</b>    |
| Charge d'impôt exigible                                                                               | 9        | -830                         | -874            |
| <b>Bénéfice de l'exercice</b>                                                                         |          | <b>2 826 \$</b>              | <b>2 799 \$</b> |

Les produits nets et le résultat avant impôt de la Société sont issus des activités poursuivies au titre de l'exercice considéré et de l'exercice précédent.

**II. — État du résultat global**

| (En millions de dollars)                                                                       | Note | Exercice clos le 31 décembre |              |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|------|------------------------------|--------------|
|                                                                                                |      | 2025                         | 2024         |
| Bénéfice de l'exercice                                                                         |      | 2 826 \$                     | 2 799 \$     |
| <b>Autres éléments du résultat global</b>                                                      |      |                              |              |
| <b>Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net</b>                     |      |                              |              |
| Gain actuariel relatif au régime de retraite                                                   | 14   | 17                           | 3            |
| Ajustement de valorisation au titre du risque de crédit propre (DVA)                           | 19   | -91                          | -31          |
| Impôt différé attribuable aux composantes des autres éléments du résultat global               | 15   | 23                           | 5            |
| Impôt exigible attribuable aux composantes des autres éléments du résultat global              |      | -2                           | 3            |
| Perte nette d'impôt comptabilisée en autres éléments du résultat global au titre de l'exercice |      | -53                          | -20          |
| <b>Total du résultat global pour l'exercice</b>                                                |      | <b>2 773</b>                 | <b>2 779</b> |

Les notes annexes font partie intégrante des comptes annuels.

**III. — Bilan**  
(En millions de dollars)

| Actif                                                                 | Note | En décembre         |                     |
|-----------------------------------------------------------------------|------|---------------------|---------------------|
|                                                                       |      | 2025                | 2024                |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie                               | 24   | 7 714 \$            | 11 601 \$           |
| Accords garantis                                                      | 10   | 231 547             | 192 546             |
| Clients et autres créances                                            | 11   | 94 292              | 76 886              |
| Actifs de transaction (dont 74 184 \$ et 65 392 \$ remis en garantie) | 12   | 854 072             | 826 082             |
| Autres actifs                                                         | 13   | 8 255               | 3 759               |
| <b>Total de l'actif</b>                                               |      | <b>1 195 880 \$</b> | <b>1 110 874 \$</b> |

| Passif                                         | Note | En décembre      |                  |
|------------------------------------------------|------|------------------|------------------|
|                                                |      | 2025             | 2024             |
| Financements garantis                          | 17   | 207 489 \$       | 169 696 \$       |
| Dettes clients et autres dettes                | 18   | 109 484          | 107 164          |
| Passifs de transaction                         | 12   | 745 389          | 711 221          |
| Emprunts non garantis                          | 19   | 84 602           | 76 811           |
| Autre passif                                   | 20   | 6 920            | 5 765            |
| <b>Total du passif</b>                         |      | <b>1 153 884</b> | <b>1 070 657</b> |
| <b>Capitaux propres</b>                        |      |                  |                  |
| Capital social                                 | 21   | 598              | 598              |
| Primes d'émissions                             |      | 5 568            | 5 568            |
| Autres instruments de capitaux propres         | 22   | 5 500            | 5 500            |
| Report à nouveau                               |      | 30 749           | 28 911           |
| Autres éléments du résultat global             |      | -419             | -360             |
| <b>Total des capitaux propres</b>              |      | <b>41 996</b>    | <b>40 217</b>    |
| <b>Total du passif et des capitaux propres</b> |      | <b>1 195 880</b> | <b>1 110 874</b> |

Les états financiers ont été approuvés par le Conseil le 13 mars 2026 et signés en son nom par :

L. A. Donnelly  
**Administrateur**  
Le 13 mars 2026

## IV. — État de variation des capitaux propres

| (En millions de dollars)                                                                                               | Note | Exercice clos |               |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|---------------|---------------|
|                                                                                                                        |      | 2025          | 2024          |
| <b>Capital social</b>                                                                                                  |      |               |               |
| Solde d'ouverture                                                                                                      |      | 598           | 598           |
| Solde de clôture                                                                                                       |      | 598           | 598           |
| <b>Primes d'émissions</b>                                                                                              |      |               |               |
| Solde d'ouverture                                                                                                      |      | 5 568         | 5 568         |
| <b>Solde de clôture</b>                                                                                                |      | <b>5 568</b>  | <b>5 568</b>  |
| <b>Autres instruments de capitaux propres</b>                                                                          |      |               |               |
| Solde d'ouverture                                                                                                      |      | 5 500         | 5 500         |
| <b>Solde de clôture</b>                                                                                                |      | <b>5 500</b>  | <b>5 500</b>  |
| <b>Report à nouveau</b>                                                                                                |      |               |               |
| Solde d'ouverture                                                                                                      |      | 28 911        | 28 800        |
| Bénéfice de l'exercice                                                                                                 |      | 2 826         | 2 799         |
| Transfert en report à nouveau de l'ajustement de valorisation au titre du risque de crédit propre réalisé, net d'impôt | 19   | 6             | -7            |
| Intérêts sur les instruments de catégorie 1 supplémentaires (AT1)                                                      | 22   | -494          | -495          |
| Dividendes en numéraire versés                                                                                         | 23   | -500          | -2 186        |
| Palements fondés sur des actions                                                                                       | 8    | 541           | 385           |
| Refacturations de gestion afférentes                                                                                   | 8    | -541          | -385          |
| <b>Solde de clôture</b>                                                                                                |      | <b>30 749</b> | <b>28 911</b> |
| <b>Autres éléments du résultat global</b>                                                                              |      |               |               |
| Solde d'ouverture                                                                                                      |      | -360          | -347          |
| Autres pertes globales                                                                                                 |      | -53           | -20           |
| Transfert en report à nouveau de l'ajustement de valorisation au titre du risque de crédit propre réalisé, net d'impôt |      | -6            | 7             |
| <b>Solde de clôture</b>                                                                                                |      | <b>-419</b>   | <b>-360</b>   |
| <b>Total des capitaux propres</b>                                                                                      |      | <b>41 996</b> | <b>40 217</b> |

Les notes annexes font partie intégrante des comptes annuels.

## V. — Tableau des flux de trésorerie

| (En millions de dollars)                                                                                              | Note      | 2025          | 2024           |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|---------------|----------------|
| Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation                                                             |           |               |                |
| Flux de trésorerie utilisés par les activités d'exploitation                                                          | 24        | -4 196        | -20 688        |
| Impôts reçus                                                                                                          |           | 3             | 3              |
| Impôts payés                                                                                                          |           | -652          | -543           |
| <b>Flux de trésorerie nets utilisés par les activités d'exploitation</b>                                              |           | <b>-4 845</b> | <b>-21 228</b> |
| Flux de trésorerie nets provenant des activités de placement                                                          |           |               |                |
| Dépenses liées aux biens immobiliers, aux aménagements locatifs, aux équipements et aux immobilisations incorporelles |           | -269          | -275           |
| Achats de placements                                                                                                  |           | -1            | -3             |
| Produits des cessions d'éléments de placement                                                                         |           | 280           | 133            |
| <b>Trésorerie nette utilisée par les activités de placement</b>                                                       |           | <b>10</b>     | <b>-145</b>    |
| Cash flows from financing activities                                                                                  |           |               |                |
| Encaissements liés à l'émission de prêts intragroupe éligibles au MREL                                                | 24        | 1 400         | 1 700          |
| Encaissements liés à l'émission de prêts subordonnés                                                                  | 24        | 1 600         |                |
| Intérêts versés sur les instruments de catégorie 1 supplémentaires (AT1)                                              | 24        | -494          | -495           |
| Intérêts versés sur les prêts intragroupe éligibles au MREL                                                           | 24        | -1 632        | -1 828         |
| Dividendes en numéraire versés                                                                                        | 23        | -500          | -2 186         |
| Palements au titre des passifs liés aux contrats de location                                                          |           | -2            | -2             |
| <b>Flux de trésorerie nets provenant des/(utilisés par les) activités de financement</b>                              |           | <b>372</b>    | <b>-2 811</b>  |
| Diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, nets des découverts bancaires                     |           | -4 463        | -24 184        |
| Trésorerie et des équivalents de trésorerie, nets des découverts bancaires, solde d'ouverture                         |           | 11 575        | 35 452         |
| Gains de change sur la trésorerie et des équivalents de trésorerie, nets des découverts bancaires                     |           | 544           | 307            |
| <b>Trésorerie et des équivalents de trésorerie, nets des découverts bancaires, solde de clôture</b>                   | <b>24</b> | <b>7 656</b>  | <b>11 575</b>  |

Les notes annexes font partie intégrante des comptes annuels.

## VI. — Notes annexes aux comptes sociaux

## Note 1. – Informations générales

La Société est une société privée à responsabilité illimitée (private unlimited company), constituée et domiciliée en Angleterre et au pays de Galles. L'adresse de son siège social est Plumtree Court, 25 Shoe Lane, London, EC4A 4AU, United Kingdom.

La société mère immédiate de la Société est Goldman Sachs Group UK Limited (GSG UK), une société constituée et domiciliée en Angleterre et au pays de Galles. GSG UK et ses filiales consolidées forment « GSG UK Group ».

L'entité de contrôle ultime, et la société mère du plus petit comme du plus grand groupe pour lequel des états financiers consolidés sont établis, est The Goldman Sachs Group, Inc., une société constituée aux États-Unis d'Amérique. Des exemplaires de ses états financiers consolidés, ainsi que de certains documents réglementaires, tels que les rapports trimestriels sur formulaire 10-Q et le rapport annuel sur formulaire 10-K, fournissant de plus amples informations sur GS Group et ses activités, peuvent être obtenus auprès du service Relations Investisseurs, 200 West Street, New York, NY 10282, États-Unis d'Amérique, principal établissement de [www.goldmansachs.com/investor-relations](http://www.goldmansachs.com/investor-relations)

## Informations au titre du Pilier 3 de Bâle III

La Société est incluse dans les informations consolidées au titre du Pilier 3 de GSG UK, conformément au cadre prudentiel britannique en matière de fonds propres. Les informations au titre du Pilier 3 de GSG UK de décembre 2025 seront mises à disposition parallèlement à la publication de ses informations financières consolidées, à l'adresse [www.goldmansachs.com/disclosures](http://www.goldmansachs.com/disclosures)

**Déclaration pays par pays**

La Société est incluse dans les informations consolidées de déclaration pays par pays (Country-by-Country Reporting) de GSG UK, conformément aux Capital Requirements (Country-by-Country Reporting) Regulations 2013. La déclaration pays par pays de GSG UK de décembre 2025 sera mise à disposition d'ici le 31 décembre 2026, à l'adresse [www.goldmansachs.com/disclosures](http://www.goldmansachs.com/disclosures).

**Note 2. – Base d'établissement****Déclaration de conformité**

Les présents états financiers ont été établis conformément aux normes comptables internationales adoptées au Royaume-Uni, aux exigences du Companies Act 2006 applicables aux sociétés présentant leurs comptes selon ces normes, ainsi qu'aux normes internationales d'information financière (IFRS) adoptées en application du règlement (CE) n° 1606/2002 tel qu'applicable dans l'UE (les « IFRS tels qu'applicables dans l'UE »).

Au titre de l'exercice clos en décembre 2025 et à cette date, les normes comptables internationales adoptées au Royaume-Uni, applicables à la Société, étaient cohérentes avec les IFRS tels qu'applicables dans l'UE.

La Société a appliqué ses méthodes comptables de manière cohérente tout au long de l'exercice.

Les présents états financiers ont été établis selon la convention du coût historique (telle que modifiée, comme indiqué dans les sections « Actifs et passifs financiers » et « Régimes de retraite » ci-dessous).

**Continuité de l'exploitation**

Les présents états financiers ont été établis selon le principe de continuité d'exploitation. Les administrateurs estiment que la Société dispose de fonds propres et de ressources suffisants pour poursuivre son activité pendant une période d'au moins douze mois à compter de la date d'autorisation de publication des présents états financiers. Pour parvenir à cette conclusion, les administrateurs ont pris en compte les résultats financiers de la Société, ses activités de gestion du capital et sa liquidité, tels qu'exposés dans la Partie I du présent rapport annuel.

**Consolidation**

La Société a choisi de ne pas établir d'états financiers consolidés, ainsi que le permet l'article 402 du Companies Act 2006, ses filiales n'étant pas significatives aux fins de donner une image fidèle. Les présents états financiers constituent des états financiers individuels.

**Note 3. – Méthodes comptables significatives****Méthodes comptables :**

**Comptabilisation des produits.** Les produits nets comprennent les gains ou pertes nets résultant des transactions, tant avec des tiers qu'avec GS Group affiliées, sur des instruments dérivés, des titres et d'autres instruments financiers, ainsi que les commissions et honoraires. Les produits nets comprennent également les intérêts et les dividendes.

**Actifs et passifs évalués à la juste valeur par le biais du résultat net**

Les actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur, les gains et pertes réalisés et latents, ainsi que les produits et charges d'intérêts et de dividendes associés, étant inclus dans les produits nets, à l'exception des variations de la juste valeur des passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net attribuables aux spreads de crédit propres à la Société (ajustement de valorisation au titre du risque de crédit propre, ou DVA), lesquelles sont comptabilisées en autres éléments du résultat global, sauf si cela créait ou accentuait une non-concordance comptable en résultat net. Les actifs financiers sont valorisés au prix acheteur et les passifs financiers au prix vendeur. Les évaluations à la juste valeur n'incluent pas les coûts de transaction. La Société évalue certains actifs et passifs financiers sur une base de portefeuille (c'est-à-dire sur la base de son exposition nette aux risques de marché et/ou de crédit).

Les gains et pertes latents liés à la variation de la juste valeur des actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés, à compter de la date de transaction, en produits nets ou, dans le cas du DVA, en autres éléments du résultat global.

Les intérêts contractuels sont inclus dans les produits et charges d'intérêts pour l'ensemble des instruments, à l'exception des instruments financiers hybrides évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, pour lesquels les intérêts contractuels sont inclus dans les gains et pertes sur instruments financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

**Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients**

Les produits tirés de contrats conclus avec des clients au titre de services tels que la banque d'investissement, la gestion d'investissement, ainsi que l'exécution et la compensation (contrats conclus avec des clients), sont comptabilisés lorsque les obligations de prestation liées à la transaction sous-jacente sont satisfaites.

Lorsque la Société comptabilise des produits en sa qualité de principal à une transaction et qu'elle engage des charges pour satisfaire à tout ou partie de ses obligations de prestation au titre de ces transactions, elle est tenue, en application d'IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients » (IFRS 15), de comptabiliser ces produits pour leur montant brut, avant déduction des charges associées. Ces produits sont inclus dans les produits nets, et ces charges sont incluses dans les charges liées aux transactions et autres charges (ci-après désignées les « charges IFRS 15 »).

La Société est considérée comme la partie principale à la transaction lorsqu'elle assume l'obligation principale de fournir le service au client. La Société satisfait à l'obligation de prestation par elle-même, ou en recourant à d'autres entités de GS Group afin de satisfaire, pour son compte, à tout ou partie de ses obligations de prestation.

Les produits nets sont comptabilisés comme suit :

- **Conseil financier et prise ferme** : Les commissions perçues au titre de mandats de conseil financier et de prise ferme sont comptabilisées en résultat lorsque les services liés aux transactions sous-jacentes sont achevés, conformément aux termes du mandat.
- **Transactions d'exécution et de compensation pour le compte des clients** : Les produits de commissions et d'honoraires tirés de l'exécution et de la compensation des transactions des clients sur les marchés d'actions, d'options et de contrats à terme, ainsi que sur les transactions de gré à gré, sont comptabilisés en produits nets à la date d'exécution de la transaction.
- **Services de gestion d'investissement** : Les commissions de gestion sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'engagement et sont généralement calculées en pourcentage de la valeur liquidative moyenne d'un fonds ou d'un compte géré séparément. L'ensemble des commissions de gestion est comptabilisé sur la période au cours de laquelle le service correspondant est rendu.

Les commissions de performance sont calculées en pourcentage du rendement d'un fonds, ou en pourcentage du rendement excédentaire d'un fonds par rapport à un indice de référence déterminé ou à un autre objectif de performance. Les commissions de performance perçues au titre d'un fonds ou d'un compte géré séparément sont comptabilisées lorsqu'il est probable qu'une reprise significative de ces commissions ne se produira pas, ce qui correspond généralement au moment où ces commissions ne sont plus soumises aux fluctuations de la valeur de marché des placements détenus par le fonds ou le compte géré séparément.

**Information sectorielle.** Les administrateurs gèrent les activités de la Société comme un secteur opérationnel unique et, par conséquent, aucune information sectorielle n'a été fournie.

**Avantages du personnel à court terme.** Les avantages du personnel à court terme, tels que les traitements et salaires, sont évalués sur une base non actualisée et comptabilisés en charges au cours de la période durant laquelle le salarié rend le service à la Société. Une provision est constituée au titre de la rémunération discrétionnaire de fin d'exercice, versée en numéraire ou sous forme d'attributions fondées sur des actions, lorsque, du fait de la politique de la Société et de ses pratiques antérieures, une obligation implicite existe à la date de clôture.

**Paiements fondés sur des actions.** Group Inc. attribue à ses salariés des unités d'actions assorties de restrictions (restricted stock units, RSU) en contrepartie des services rendus par ceux-ci. Group Inc. émet généralement de nouvelles actions ordinaires lors de la livraison des attributions fondées sur des actions, et la Société n'a aucune obligation de régler ces attributions. Ces attributions sont donc classées comme réglées en instruments de capitaux propres. En conséquence, le coût des transactions fondées sur des actions avec les salariés est évalué sur la base de la juste valeur des attributions à la date d'attribution. La Société comptabilise la juste valeur des attributions à la date d'attribution en charges de rémunération et d'avantages du personnel dans le compte de résultat, avec une contrepartie créditée directement en capitaux propres. Pour les attributions fondées sur des actions ne nécessitant pas de service futur (c'est-à-dire les attributions acquises, y compris celles consenties aux salariés éligibles à la retraite), la juste valeur à la date d'attribution est comptabilisée en charges immédiatement. Pour les attributions fondées sur des actions nécessitant un service futur, la juste valeur à la date d'attribution est comptabilisée sur la période de service concernée. Les pertes de droits attendues sont prises en compte pour déterminer le nombre d'attributions dont l'acquisition est attendue, et donc le montant de la charge de rémunération fondée sur des actions. Des équivalents de dividende en numéraire sont généralement versés sur les RSU en circulation, sauf lorsque la réglementation l'interdit.

La Société a également conclu une convention de refacturation avec Group Inc., en vertu de laquelle elle s'engage à verser à Group Inc., à la date de livraison des actions, un montant en numéraire égal (a) à la juste valeur des attributions concernées à la date d'attribution, et (b) aux variations ultérieures de la juste valeur de ces attributions entre la date d'attribution et leur livraison définitive aux salariés (postérieurement à la date d'acquisition). La Société comptabilise l'élément (a) en constatant une dette envers Group Inc. au sein des autres passifs, sur la base de la juste valeur de l'attribution à la date d'attribution, avec une contrepartie débitée directement en capitaux propres, et comptabilise l'élément (b) en constatant la variation ultérieure de la juste valeur des attributions entre la date d'attribution et leur livraison définitive aux salariés en charges de rémunération et d'avantages du personnel dans le compte de résultat, avec une augmentation ou une diminution correspondante des autres passifs. En conséquence, la transaction de paiement fondée sur des actions et la convention de refacturation donnent lieu, ensemble, à une charge totale comptabilisée au compte de résultat, fondée sur la juste valeur des attributions à la date d'attribution, ajustée des variations ultérieures de la juste valeur de ces attributions jusqu'à leur livraison.

**Impôt exigible et différé.** L'impôt exigible est calculé sur la base des dispositions fiscales adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture dans les pays où la Société exerce ses activités et génère un résultat imposable.

Un impôt différé est comptabilisé au titre de l'ensemble des différences temporelles nées mais non résorbées à la date de clôture, lorsque des transactions ou des événements survenus à cette date entraîneront une obligation de payer un impôt plus élevé, ou un droit à payer un impôt moins élevé, à l'avenir, sous réserve des exceptions suivantes : les actifs d'impôt différé ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est plus probable qu'improbable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible, permettant l'imputation future de la résorption des différences temporelles sous-jacentes. L'impôt différé est évalué sur une base non actualisée, aux taux d'impôt dont l'application est attendue au cours des périodes de résorption des différences temporelles, sur la base des taux et des dispositions fiscales adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

L'impôt exigible et l'impôt différé sont généralement comptabilisés au compte de résultat ou directement en autres éléments du résultat global, selon l'endroit où le gain ou la perte correspondant a été comptabilisé. L'impôt sur le résultat afférent aux intérêts sur les AT1 notes est comptabilisé au compte de résultat.

**Dividendes et distributions.** Les dividendes en numéraire définitifs sont comptabilisés en tant que dette et déduits des capitaux propres au titre de la période au cours de laquelle ils sont approuvés par l'actionnaire de la Société. Les acomptes sur dividende

sont comptabilisés et déduits des capitaux propres lors de leur versement. Les distributions autres qu'en numéraire sont comptabilisées et déduites des capitaux propres lorsqu'elles sont approuvées par l'actionnaire de la Société.

**Trésorerie et équivalents de trésorerie.** Ce poste comprend la trésorerie détenue en banque et les dépôts au jour le jour hautement liquides, détenus dans le cours normal de l'activité.

**Devises étrangères.** Les états financiers de la Société sont présentés en dollars américains, qui constituent également la monnaie fonctionnelle de la Société.

Les transactions libellées en devises étrangères sont converties en dollars américains aux taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et passifs monétaires, ainsi que les actifs et passifs non monétaires évalués à la juste valeur, libellés en devises étrangères, sont convertis en dollars américains aux taux de change en vigueur à la date de clôture. Les gains et pertes de change sont comptabilisés dans le résultat avant impôt.

#### **Comptabilisation et décomptabilisation des actifs et passifs financiers**

Les actifs et passifs financiers, autres que les instruments au comptant achetés ou vendus dans le cadre de transactions normalisées, sont comptabilisés lorsque la Société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie de l'actif financier arrivent à expiration, ou si la Société transfère l'actif financier et que ce transfert remplit les conditions de décomptabilisation. Un actif financier transféré remplit les conditions de décomptabilisation si la Société transfère la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier, ou si la Société ne transfère ni ne conserve la quasi-totalité de ces risques et avantages, mais ne conserve pas le contrôle de l'actif. Les passifs financiers ne sont décomptabilisés que lorsqu'ils sont éteints, c'est-à-dire lorsque l'obligation prévue au contrat est exécutée, annulée ou arrivée à expiration.

Les instruments au comptant achetés ou vendus dans le cadre de transactions normalisées sont comptabilisés et décomptabilisés selon la méthode de la comptabilisation à la date de règlement.

#### **Classement et évaluation : actifs financiers**

La Société classe ses actifs financiers comme étant, par la suite, évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais du résultat net, sur la base à la fois de son modèle économique de gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de ces actifs. Le modèle économique reflète la manière dont la Société gère des groupes d'actifs déterminés afin de générer des flux de trésorerie futurs. Lorsque le modèle économique de la Société consiste à détenir les actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels, la Société apprécie ensuite si les flux de trésorerie de ces actifs financiers correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts. Les actifs financiers assortis de dérivés incorporés (instruments hybrides) font également l'objet de cette même appréciation.

**Actifs financiers évalués au coût amorti.** Les actifs financiers détenus en vue de la perception des flux de trésorerie contractuels, et dont les flux de trésorerie correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts, sont évalués au coût amorti. La Société apprécie si les flux de trésorerie correspondent à un accord de prêt de base et, lorsque les modalités contractuelles introduisent une exposition à un risque ou à une volatilité incompatible avec un tel accord, l'actif financier est obligatoirement évalué à la juste valeur par le biais du résultat net (voir ci-dessous). Les actifs financiers évalués au coût amorti sont initialement évalués à la juste valeur majorée des coûts de transaction, puis évalués ultérieurement au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût amorti d'un instrument financier et de répartition des produits d'intérêts sur la période concernée. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les entrées de trésorerie futures estimées sur la durée de vie attendue de l'actif financier ou, le cas échéant, sur une période plus courte, à la valeur comptable nette de l'actif financier. Pour le calcul du taux d'intérêt effectif, la Société estime les flux de trésorerie en tenant compte de l'ensemble des modalités contractuelles de l'actif financier, mais sans tenir compte des pertes de crédit futures. Les produits financiers sont comptabilisés en produits nets. Les actifs financiers évalués au coût amorti comprennent :

- la trésorerie et les équivalents de trésorerie ;
- la majorité des accords garantis, composée principalement de conventions de prise en pension et de titres empruntés ;
- les créances clients et autres créances ; et
- certains autres actifs, composés de certains prêts, de créances diverses et d'autres éléments.

**Actifs financiers obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.** Les actifs financiers qui ne sont pas détenus en vue de la perception des flux de trésorerie contractuels et/ou dont les flux de trésorerie ne correspondent pas uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sont obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Les actifs financiers obligatoirement évalués à la juste valeur sont initialement évalués à la juste valeur, les coûts de transaction étant comptabilisés en charges au compte de résultat. Ces actifs financiers sont ensuite évalués à la juste valeur, les gains ou pertes étant comptabilisés en produits nets. Les actifs financiers obligatoirement évalués à la juste valeur comprennent :

- certains accords garantis, composés de certaines conventions de prise en pension et de titres empruntés ;
- les actifs de transaction, composés des instruments de trésorerie de transaction et des instruments dérivés ; et
- la majorité des autres actifs, composée de la quasi-totalité des prêts et des placements.

**Classement et évaluation : passifs financiers** La Société classe ses passifs financiers dans les catégories suivantes, en fonction de l'objectif pour lequel ils ont été acquis ou émis.

**Passifs financiers détenus à des fins de transaction.** Les passifs financiers détenus à des fins de transaction sont initialement évalués à la juste valeur, puis ultérieurement à la juste valeur par le biais du résultat net, les gains ou pertes étant comptabilisés en produits nets. Les passifs financiers détenus à des fins de transaction comprennent les passifs de transaction, composés :

- des instruments de trésorerie de transaction ; et
- des instruments dérivés.

**Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net.** La Société désigne certains passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. Les passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net sont initialement

évalués à la juste valeur, puis ultérieurement à la juste valeur par le biais du résultat net, le DVA étant comptabilisé en autres éléments du résultat global, dans la mesure où cela ne crée ni n'accroît une non-concordance comptable, les autres variations de juste valeur étant comptabilisées en produits nets. Les montants comptabilisés en autres éléments du résultat global attribuables aux spreads de crédit propres à la Société ne sont ultérieurement pas transférés au compte de résultat, y compris lors de la décomptabilisation du passif financier. Les principales raisons justifiant la désignation de tels passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont les suivantes :

- éliminer ou réduire significativement une incohérence d'évaluation ou de comptabilisation qui résulterait autrement de l'évaluation d'actifs ou de passifs, ou de la comptabilisation des gains et pertes y afférents, sur des bases différentes ; et
- le groupe de passifs financiers, ou d'actifs et passifs financiers, est géré et sa performance est évaluée sur la base de la juste valeur.
- Les passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net comprennent :
  - certains financements garantis, composés de la majorité des conventions de mise en pension, de certains titres prêtés, de certains prêts intragroupe, ainsi que des titres de créance émis, des emprunts bancaires et des autres emprunts, composés d'instruments financiers hybrides et de transferts d'actifs comptabilisés comme des financements plutôt que comme des ventes ; et
  - la majorité des emprunts non garantis, composée de la majorité des titres de créance émis, de la quasi-totalité des autres emprunts, de certains prêts intragroupe, ainsi que des contrats sur matières premières payés d'avance, ces derniers constituant tous des instruments financiers hybrides.

Les instruments financiers hybrides sont des instruments comportant des dérivés incorporés susceptibles d'être séparés. La Société peut soit séparer le dérivé incorporé de la dette qui lui est associée, soit désigner l'intégralité de l'instrument financier hybride à la juste valeur par le biais du résultat net. Lorsque la Société sépare le dérivé incorporé de la dette qui lui est associée, le dérivé est comptabilisé à la juste valeur et le contrat hôte est comptabilisé au coût amorti.

**Passifs financiers évalués au coût amorti.** Les passifs financiers évalués au coût amorti sont initialement évalués à la juste valeur majorée des coûts de transaction, puis ultérieurement évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Voir « Actifs financiers évalués au coût amorti » ci-dessus pour de plus amples informations sur la méthode du taux d'intérêt effectif. Les coûts de financement, y compris les décotes consenties à l'émission, sont comptabilisés dans les produits d'intérêts nets et les charges d'intérêts. Les passifs financiers évalués au coût amorti comprennent :

- certains financements garantis, composés de certaines conventions de mise en pension, de la majorité des titres prêtés et de la quasi-totalité des prêts intragroupe ;
- les dettes clients et autres dettes ;
- certains emprunts non garantis n'ayant pas été désignés à la juste valeur par le biais du résultat net ; et
- les autres passifs, composés principalement des charges de rémunération et d'avantages du personnel, ainsi que des charges à payer et autres éléments.

### Dépréciation

La Société évalue les pertes de crédit attendues associées aux actifs financiers évalués au coût amorti sur une base prospective, conformément aux dispositions d'IFRS 9. Les pertes de crédit attendues (ECL) sont comptabilisées en produits nets. Au 31 décembre 2025 comme au 31 décembre 2024, les pertes de crédit attendues de la Société n'étaient pas significatives.

Le modèle de dépréciation de la Société repose sur les variations de la qualité de crédit depuis la comptabilisation initiale des actifs financiers évalués au coût amorti, et comprend les trois stades suivants :

- **Stade 1.** Actifs financiers évalués au coût amorti ne présentant pas de dépréciation de crédit lors de leur comptabilisation initiale, et pour lesquels aucune augmentation significative du risque de crédit n'est intervenue depuis cette comptabilisation initiale. L'ECL est évaluée à un montant égal aux pertes de crédit attendues résultant d'événements de défaut susceptibles de survenir au cours des douze prochains mois
- **Stade 2.** Actifs financiers évalués au coût amorti pour lesquels une augmentation significative du risque de crédit est intervenue depuis la comptabilisation initiale, sans toutefois que ces actifs soient considérés comme dépréciés. L'ECL est évaluée sur la base des pertes de crédit attendues pour la durée de vie résiduelle.
- **Stade 3.** Actifs financiers évalués au coût amorti en situation de défaut, ou définis comme dépréciés. L'ECL est évaluée sur la base des pertes de crédit attendues pour la durée de vie résiduelle.

La détermination du stade pertinent pour chaque actif financier dépend de la définition de l'« augmentation significative du risque de crédit » (passage du stade 1 au stade 2) et de la définition du caractère « déprécié » (stade 3). La Société considère qu'un actif financier a connu une augmentation significative du risque de crédit lorsque certaines conditions quantitatives ou qualitatives sont réunies. La Société considère qu'un actif financier est déprécié lorsqu'il répond à la définition du défaut retenue par la fonction Risque de crédit, c'est-à-dire soit lorsque la Société estime que le débiteur est susceptible de ne pas être en mesure d'honorer intégralement ses obligations de crédit envers elle, sans que la Société ait recours à des mesures telles que la réalisation des sûretés (le cas échéant), soit lorsque le débiteur a fait défaut sur un paiement et/ou est en défaut de paiement depuis plus de 90 jours.

L'ECL est déterminée en projetant la probabilité de défaut, la perte en cas de défaut et l'exposition en cas de défaut pour chaque exposition individuelle. Pour calculer les pertes de crédit attendues, ces trois composantes sont multipliées entre elles, puis actualisées à la date de clôture. Le taux d'actualisation utilisé dans le calcul de l'ECL est le taux d'intérêt effectif d'origine. La probabilité de défaut représente la probabilité qu'un emprunteur fasse défaut sur son obligation financière. La perte en cas de défaut correspond à l'estimation, par la Société, de l'ampleur de la perte en cas de défaut sur l'exposition, et tient compte, entre autres, des garanties adossées à l'actif financier. L'exposition en cas de défaut correspond au montant que la Société estime être dû au moment où l'obligation financière fait l'objet d'un défaut. La Société utilise des notations de risque de crédit internes reflétant son appréciation de la probabilité de défaut de chaque contrepartie. La Société utilise plusieurs scénarios macroéconomiques dans le calcul de l'ECL, dont la pondération fait l'objet d'un examen et d'une approbation internes continus.

Le modèle d'ECL prend en compte la moyenne pondérée d'un ensemble de prévisions relatives aux conditions économiques futures. Ces prévisions comprennent des scénarios économiques central, favorable et défavorable, sur une période de trois ans. Dans la mesure où la Société détient des actifs financiers classés au stade 2 ou au stade 3 dont la durée de vie attendue excède

trois ans, le modèle a recours à des données historiques de pertes selon une approche modélisée non linéaire. La Société exerce son jugement pour pondérer les différents scénarios chaque trimestre, en fonction de divers facteurs, y compris les perspectives économiques déterminées en interne, le consensus de marché, les conditions macroéconomiques récentes et les tendances sectorielles.

Les informations prospectives, telles que les principales variables économiques ayant une incidence sur le risque de crédit et les pertes de crédit attendues, sont intégrées tant dans l'appréciation du stade que dans le calcul de l'ECL.

La Société décomptabilise les actifs financiers, en tout ou partie, lorsqu'elle a conclu qu'il n'existe aucune perspective raisonnable de recouvrement.

#### **Classement des passifs financiers et des capitaux propres**

Les passifs financiers et les instruments de capitaux propres sont classés en fonction de la substance des accords contractuels. Un passif financier est toute dette constituant une obligation contractuelle de remettre de la trésorerie ou un autre actif financier à une autre entité, ou d'échanger des actifs ou des passifs financiers avec une autre entité, à des conditions potentiellement défavorables pour l'entité. Un instrument de capitaux propres est tout contrat mettant en évidence un intérêt résiduel dans les actifs de l'entité après déduction de l'ensemble de ses passifs. Les instruments sont examinés afin de déterminer s'ils comportent à la fois une composante passif et une composante capitaux propres. La valeur comptable initiale d'un instrument financier composé est affectée en priorité à la composante passif, évaluée à la juste valeur, le solde étant affecté aux capitaux propres.

#### **Compensation des actifs et passifs financiers**

Les actifs et passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté au bilan, lorsque :

- il existe actuellement un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés ; et
- il existe une intention soit de régler le solde net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Lorsque ces conditions ne sont pas réunies, les actifs et passifs financiers sont présentés au bilan pour leur montant brut.

#### **Évaluation des justes valeurs**

Voir la Note 29 pour plus de détails sur l'évaluation à la juste valeur des actifs et passifs financiers de la Société.

#### **Couvertures de juste valeur**

La Société applique la comptabilité de couverture au titre d'IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation » pour certains swaps de taux d'intérêt utilisés afin de gérer l'exposition au risque de taux d'intérêt de certains emprunts non garantis à taux fixe, à long et court terme. Pour être éligible à la comptabilité de couverture, la couverture dérivée doit être hautement efficace pour réduire le risque lié à l'exposition couverte. Par ailleurs, la Société doit documenter formellement la relation de couverture dès sa mise en place, et apprécier cette relation de couverture au moins trimestriellement, afin de s'assurer que la couverture dérivée demeure hautement efficace tout au long de la durée de la relation de couverture.

La Société applique une méthode statistique fondée sur une analyse de régression pour apprécier l'efficacité des relations de couverture de taux d'intérêt à générer des variations compensatoires entre la juste valeur de l'instrument de couverture et le risque de taux d'intérêt couvert. Un swap de taux d'intérêt est considéré comme hautement efficace pour compenser les variations de juste valeur attribuables aux variations du risque couvert lorsque l'analyse de régression aboutit à un coefficient de détermination égal ou supérieur à 80 % et à une pente comprise entre 80 % et 125 %. Les sources possibles d'inefficacité de ces couvertures comprennent :

- des différences dans le calendrier des flux de trésorerie entre l'élément couvert et l'instrument de couverture ;
- des différences dans les modalités d'actualisation entre l'élément couvert et l'instrument de couverture, dans la mesure où les dérivés garantis en espèces sont actualisés au moyen des courbes d'actualisation des swaps indexés au jour le jour, lesquelles ne sont pas appliquées de manière uniforme à l'élément couvert ;
- le risque de crédit de contrepartie ayant une incidence sur les variations de juste valeur des swaps de taux d'intérêt non garantis, mais non sur l'élément couvert sous-jacent.

Pour les couvertures de juste valeur éligibles, les gains ou pertes sur les instruments dérivés, ainsi que la variation de la juste valeur de l'élément couvert attribuable au risque couvert, sont comptabilisés en produits nets. Lorsqu'un dérivé cesse d'être désigné comme instrument de couverture, tout écart résiduel entre la valeur comptable et la valeur nominale de l'élément couvert est amorti sur la durée de vie résiduelle de cet élément selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

**Accords garantis et financements garantis**

Les accords garantis comprennent les conventions de prise en pension et les titres empruntés. Les financements garantis comprennent les conventions de mise en pension, les titres prêtés, les titres de créance garantis émis, les prêts intragroupe et les autres emprunts. Voir « Classement et évaluation : actifs financiers » et « Classement et évaluation : passifs financiers » ci-dessus pour plus de détails sur le classement et l'évaluation de ces instruments. Les garanties reçues ou remises peuvent prendre la forme d'espèces ou de titres. Les garanties en espèces sont comptabilisées/décomptabilisées lors de leur réception/versement. Les garanties remises par la Société sous forme de titres ne sont pas décomptabilisées du bilan, tandis que les garanties reçues sous forme de titres ne sont pas comptabilisées au bilan. Si des garanties reçues sont ultérieurement cédées, l'obligation de restituer ces garanties, ainsi que la trésorerie reçue à ce titre, sont comptabilisées au bilan.

**Régimes de retraite.** La Société est le sponsor d'un régime de retraite à cotisations définies, ainsi que d'un régime de retraite hybride au bénéfice de certains salariés. Le régime de retraite hybride comprend à la fois une section à prestations définies (le « Régime ») et une section à cotisations définies. Ces régimes sont comptabilisés comme suit :

- pour le régime à cotisations définies et la section à cotisations définies du régime hybride, les cotisations dues au titre de la période sont comptabilisées en charges d'exploitation nettes. Les écarts entre les cotisations dues au titre de la période et les cotisations effectivement versées sont présentés au bilan, selon le cas, en charges à payer ou en charges constatées d'avance.
- S'agissant du Régime, les montants comptabilisés en charges d'exploitation nettes correspondent au coût des services passés, aux frais d'administration, ainsi qu'à tout gain ou perte résultant de règlements ou de réductions du régime. Ces montants sont inclus dans les charges de rémunération et d'avantages du personnel. Les intérêts sont inclus dans les produits/(charges) d'intérêts. Les écarts actuariels sont comptabilisés immédiatement en autres éléments du résultat global. Les actifs du Régime sont évalués à la juste valeur, et les passifs du Régime sont évalués selon une méthode actuarielle, au moyen de la méthode des unités de crédit projetées, et actualisés à un taux équivalent au taux de rendement actuel d'une obligation d'entreprise de haute qualité, de devise et d'échéance équivalentes à celles des passifs du Régime. Des évaluations actuarielles complètes sont réalisées au moins tous les trois ans, et actualisées à chaque date de clôture. Tout excédent ou déficit des actifs du Régime par rapport à ses passifs est comptabilisé au bilan en tant qu'actif (excédent) ou passif (déficit).

**Immobilisations incorporelles.** Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût, diminué du cumul des amortissements et des provisions pour dépréciation. Sous réserve du respect des critères de comptabilisation prévus par IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les coûts engagés au cours de la période, directement attribuables au développement ou à l'amélioration de nouveaux logiciels applicatifs métier, sont immobilisés en tant qu'immobilisations en cours de construction. Les immobilisations en cours de construction sont transférées en logiciels informatiques une fois achevées et prêtes à l'usage auquel elles sont destinées.

Les logiciels informatiques sont amortis selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimée, fixée à trois ans. Aucun amortissement n'est comptabilisé au titre des immobilisations en cours de construction. L'amortissement est inclus dans les charges d'exploitation nettes, et les méthodes d'amortissement sont réexaminées annuellement.

Les immobilisations incorporelles font l'objet d'un test de dépréciation chaque fois que des événements ou des changements de circonstances laissent penser que la valeur comptable d'un actif, ou d'un groupe d'actifs, pourrait ne pas être totalement recouvrable.

**Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels.** Une provision est comptabilisée dans les états financiers lorsqu'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'événements passés, et dont le montant peut être estimé de manière fiable. Les obligations juridiques susceptibles de résulter de projets de nouvelles lois ne sont comptabilisées en tant qu'obligations que lorsque l'adoption de la législation, dans les termes du projet, est quasiment certaine.

Un passif éventuel est une obligation potentielle résultant d'événements passés, dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance ou la non-survenance d'un ou plusieurs événements futurs incertains, échappant totalement au contrôle de la Société, ou une obligation actuelle résultant d'événements passés, mais qui n'est pas comptabilisée soit parce qu'une sortie d'avantages économiques n'est pas probable, soit parce que le montant de l'obligation ne peut être évalué de manière fiable.

Un actif éventuel est un actif potentiel résultant d'événements passés, dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance ou la non-survenance d'un ou plusieurs événements futurs incertains, échappant totalement au contrôle de la Société.

Les passifs éventuels et les actifs éventuels ne sont pas comptabilisés dans les états financiers. Toutefois, une information est fournie au titre des passifs éventuels, sauf lorsque la probabilité de règlement est jugée improbable au point d'être négligeable.

**Instruments de capitaux propres.** Les AT1 notes de la Société ont été classées en tant qu'instruments de capitaux propres. Les intérêts associés sont comptabilisés directement en report à nouveau lors de leur versement.

**Nouvelles normes, amendements et interprétations pas encore adoptés par la Société**

Les nouvelles normes et nouveaux amendements pertinents pour les activités de la Société, publiés par l'International Accounting Standards Board mais non encore en vigueur, sont présentés ci-dessous. La Société ne s'attend pas à ce que l'adoption future de ces normes et amendements ait une incidence significative.

- IFRS 18 « Présentation et informations à fournir dans les états financiers » ; et
- Classement et évaluation des instruments financiers (amendements à IFRS 9 « Instruments financiers » (IFRS 9) et à IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir »).

**Note 4. – Estimations comptables critiques et jugements**

L'établissement des états financiers exige de la direction qu'elle exerce des jugements, formule des estimations et retienne des hypothèses ayant une incidence sur les montants comptabilisés dans les présents états financiers. De par leur nature, les

estimations sont susceptibles de conduire à des résultats effectifs différents de ceux estimés. Les estimations suivantes ont eu l'incidence la plus significative sur les montants comptabilisés dans les états financiers :

#### Évaluation à la juste valeur

Certains actifs et passifs financiers de la Société comportent des données d'entrée inobservables significatives (c'est-à-dire de niveau 3). Voir la Note 29 pour des informations sur la valeur comptable, les techniques d'évaluation et les données d'entrée significatives relatives à ces instruments.

#### Régime de retraite à prestations définies.

Le coût du Régime et la valeur de ses passifs sont déterminés à l'aide d'évaluations actuarielles. Cela implique de formuler des hypothèses relatives aux taux d'actualisation, aux augmentations futures de salaires, aux taux de mortalité et aux augmentations futures des retraites. Compte tenu de la complexité de l'évaluation, ces estimations sont soumises à une incertitude significative. Voir la Note 14 pour de plus amples informations sur le Régime de la Société.

#### Note 5. – Produits nets

Les produits nets comprennent les charges d'intérêts nettes et les produits autres que d'intérêts. Les charges d'intérêts nettes comprennent les intérêts et dividendes sur les instruments financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net et au coût amorti, ainsi que les rendements sur les GCLA de la Société.

Le tableau ci-dessous présente les produits nets de la Société.

| (En millions de dollars)                                                                     | Exercice clos le 31 décembre |                |
|----------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------|----------------|
|                                                                                              | 2025                         | 2024           |
| Produits autres que d'intérêts                                                               |                              |                |
| Instruments financiers postérieurement évalués à la juste valeur en contrepartie du résultat | 13 051 \$                    | 11 656 \$      |
| Instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat         | -2 737                       | -1 621         |
| Commissions et honoraires                                                                    | 2 528                        | 2 148          |
| <b>Produits autres que d'intérêts</b>                                                        | <b>12 842</b>                | <b>12 183</b>  |
| Produits d'intérêts                                                                          |                              |                |
| Instruments financiers évalués à la juste valeur en contrepartie du résultat                 | 7 574                        | 11 118         |
| Instruments financiers évalués au coût amorti                                                | 13 774                       | 13 685         |
| <b>Produits d'intérêts total</b>                                                             | <b>21 348</b>                | <b>24 803</b>  |
| Charges d'intérêts                                                                           |                              |                |
| Instruments financiers évalués à la juste valeur en contrepartie du résultat                 | -8 182                       | -10 131        |
| Instruments financiers évalués au coût amorti                                                | -14 184                      | -16 629        |
| <b>Total de charges d'intérêts</b>                                                           | <b>-22 366</b>               | <b>-26 760</b> |
| Charges d'intérêts nettes                                                                    | -1 018                       | -1 957         |
| <b>Produits nets</b>                                                                         | <b>11 824</b>                | <b>10 226</b>  |

Dans le tableau ci-dessus :

- Les produits autres que d'intérêts tirés des instruments financiers obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net se rapportent principalement aux gains et pertes autres que d'intérêts sur les actifs de transaction, les passifs de transaction, certains accords garantis et certains autres actifs.
- Les produits autres que d'intérêts tirés des instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net se rapportent aux gains et pertes autres que d'intérêts sur certains emprunts non garantis et financements garantis.
- Les commissions et honoraires se rapportent principalement aux produits nets tirés de certains mandats de conseil financier et de prise ferme, de l'exécution et de la compensation des transactions des clients, ainsi que de certains services de gestion d'investissement.
- Les instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net font fréquemment l'objet d'une couverture économique au moyen d'instruments financiers obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. En conséquence, les gains ou pertes comptabilisés au titre des instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net peuvent être partiellement compensés par les gains ou pertes comptabilisés au titre des instruments financiers obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.
- En raison de la nature des activités de la Société, les produits comptabilisés en produits autres que d'intérêts peuvent être partiellement compensés par les produits comptabilisés en produits/(charges) d'intérêts. Par exemple, certains instruments au comptant générant des produits d'intérêts sont, dans certains cas, couverts ou financés par des instruments dérivés dont les variations de juste valeur sont comptabilisées en produits autres que d'intérêts. Par ailleurs, certaines activités génèrent des produits autres que d'intérêts tout en engendrant des charges d'intérêts liées au financement des stocks de titres correspondants.

#### Informations géographiques

En raison du caractère fortement intégré des marchés financiers internationaux, la Société gère ses activités sur la base des produits nets de l'ensemble du groupe. La méthodologie d'affectation des produits nets aux régions géographiques repose sur des estimations et sur le jugement de la direction.

Les résultats géographiques sont généralement affectés comme suit :

- Banque d'investissement : localisation du client, de l'équipe de banque d'investissement et du risque sous-jacent.
- FICC et Actions : localisation du bureau de tenue de marché ou du marché principal du titre sous-jacent.
- Gestion d'investissement : localisation de l'équipe de gestion d'investissement.

Le tableau ci-dessous présente les produits nets de la Société par région géographique, affectés selon la méthodologie évoquée ci-dessus.

| (En millions de dollars)         | Exercice clos le 31 décembre |               |
|----------------------------------|------------------------------|---------------|
|                                  | 2025                         | 2024          |
| EMEA                             | 7 312                        | 6 582         |
| Ethics and Compliance department | 2 241                        | 1 805         |
| Asie                             | 2 271                        | 1 839         |
| <b>Total</b>                     | <b>11 824</b>                | <b>10 226</b> |

#### Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

Le tableau ci-dessous présente les produits tirés de contrats conclus avec des clients relevant d'IFRS 15, inclus dans les commissions et honoraires au sein des produits autres que d'intérêts.

| (En millions de dollars)                                                | Exercice clos le 31 décembre |              |
|-------------------------------------------------------------------------|------------------------------|--------------|
|                                                                         | 2025                         | 2024         |
| Mandats de conseil financier et de prise ferme                          | 1 433                        | 1 181        |
| Transactions d'exécution et de compensation pour le compte des clients. | 719                          | 589          |
| Services de gestion d'investissement                                    | 376                          | 378          |
| <b>Total</b>                                                            | <b>2 528</b>                 | <b>2 148</b> |

#### Note 6. – Charges d'exploitation nettes

#### Note 7. – Rémunérations et avantages du personnel

Le tableau ci-dessous présente les charges d'exploitation nettes de la Société.

| (En millions de dollars)                       | Exercice clos le 31 décembre |              |
|------------------------------------------------|------------------------------|--------------|
|                                                | 2025                         | 2024         |
| Rémunérations et avantages du personnel        | 3 503 \$                     | 2 761 \$     |
| Charges liées aux transactions                 | 2 562                        | 1 821        |
| Évolution du marché                            | 71                           | 60           |
| Communications et technologies                 | 147                          | 143          |
| Dotations aux amortissement                    | 253                          | 264          |
| Honoraires professionnels                      | 182                          | 146          |
| Frais de gestion provenant GS Group affiliates | 1 100                        | 1 050        |
| Autres charges                                 | 767                          | 674          |
| <b>Charges d'exploitation</b>                  | <b>8 585</b>                 | <b>6 919</b> |
| Frais de gestion provenant GS Group affiliates | -417                         | -366         |
| <b>Charges d'exploitation nettes</b>           | <b>8 168</b>                 | <b>6 553</b> |

Dans le tableau ci-dessus :

- Les charges de gestion comprennent les charges relatives au soutien opérationnel et administratif ainsi qu'aux services de gestion, reçus de la part de et fournis à GS Group affiliées.
- Les autres charges comprennent principalement les charges IFRS 15, diverses taxes, des provisions pour risques, des redevances réglementaires et des contributions caritatives.
- Au cours de la période considérée, la Société a présenté certaines charges au sein des charges liées aux transactions afin de mieux refléter la nature de ces charges. Auparavant, ces charges étaient comptabilisées au sein des autres charges. Les montants des périodes antérieures ont été retraités afin d'être conformes à la présentation actuelle.

Le tableau ci-dessous présente les honoraires versés aux auditeurs de la Société, inclus dans les honoraires professionnels.

| (En millions de dollars)                                 | Exercice clos le 31 décembre |             |
|----------------------------------------------------------|------------------------------|-------------|
|                                                          | 2025                         | 2024        |
| Honoraires d'audit                                       | 6,1                          | 6,1         |
| Services d'assurance liés à l'audit                      | 2,3                          | 2,6         |
| Autres services d'assurance                              | 1,4                          | 1,3         |
| <b>Total des honoraires non-liés au services d'audit</b> | <b>3,7</b>                   | <b>3,9</b>  |
| <b>Total honoraires</b>                                  | <b>9,8</b>                   | <b>10,0</b> |

Dans le tableau ci-dessus :

Les services d'assurance liés à l'audit se rapportent principalement au reporting relatif aux fonds et actifs de la clientèle.

Les autres services d'assurance comprennent la quote-part de la Société dans les honoraires relatifs à certains services fournis par un cabinet membre du réseau des auditeurs de la Société à diverses entités de GS Group affiliées. Ces honoraires ont été répartis entre les différentes entités de GS Group, y compris la Société, en fonction de la taille des actifs de chaque entité.

Le tableau ci-dessous présente l'effectif mensuel moyen de la Société, y compris les administrateurs exécutifs.

| Numéro                      | Taux moyen pour l'exercice clos en décembre |              |
|-----------------------------|---------------------------------------------|--------------|
|                             | 2025                                        | 2024         |
| Banque d'investissement     | 753                                         | 696          |
| FICC                        | 655                                         | 694          |
| Capitaux propres            | 718                                         | 710          |
| Gestion d'investissement    | 356                                         | 322          |
| Fonctions support           | 1 155                                       | 1 052        |
| <b>Effectif moyen total</b> | <b>3 637</b>                                | <b>3 474</b> |

Dans le tableau ci-dessus, les fonctions support comprennent les fonctions Juridique (Legal), Fiscalité (Tax), l'Audit interne, Risques (Risk), Conformité (Compliance), Résolution des conflits d'intérêts, Contrôle comptable, Ingénierie, Trésorerie générale et certaines autres fonctions transversales.

L'effectif total s'élevait à 3 643 au 31 décembre 2025 et à 3 614 au 31 décembre 2024.

Le tableau ci-dessous présente les charges de rémunération et d'avantages du personnel supportées par la Société, y compris celles relatives aux administrateurs.

| (En millions de dollars)                                                                      | Exercice clos le 31 décembre |              |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------|--------------|
|                                                                                               | 2 025                        | 2 024        |
| Salaires et rémunérations                                                                     | 2 966                        | 2 364        |
| Charges liées à la sécurité sociale                                                           | 475                          | 347          |
| Coûts de retraite :                                                                           |                              |              |
| Régime à cotisations définies et section à cotisations définies du régime de retraite hybride | 57                           | 48           |
| Section à cotisations définies du régime de retraite hybride                                  | 5                            | 2            |
| <b>Total</b>                                                                                  | <b>3 503</b>                 | <b>2 761</b> |

Dans le tableau ci-dessus, le total des charges de rémunération et d'avantages du personnel comprenait une charge de 1,19 milliard de dollars pour 2025 et une charge de 747 millions de dollars pour 2024, représentant les variations de la juste valeur des attributions fondées sur des actions refacturées par Group Inc. au cours de l'exercice.

#### Note 8. – Paiements fondés sur des actions

##### Plan d'intéressement en actions

Group Inc. parraine un plan d'intéressement en actions, The Goldman Sachs Amended and Restated Stock Incentive Plan (2025) (le « 2025 SIP »), qui prévoit l'attribution de RSU, d'actions assorties de restrictions, de droits à équivalents de dividende, d'options d'achat d'actions incitatives, d'options d'achat d'actions non qualifiées, de droits à la plus-value d'actions et d'autres attributions fondées sur des actions, chacune pouvant être assortie de conditions, y compris des conditions de performance ou de marché. Le 23 avril 2025, les actionnaires de Group Inc. ont approuvé le 2025 SIP. Le 2025 SIP fait suite à plusieurs plans d'intéressement en actions antérieurs, dont le premier a été adopté le 30 avril 1999, chacun ayant été approuvé par les actionnaires de Group Inc. Le 2025 SIP doit expirer à la date de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de Group Inc. de 2029.

La Société a comptabilisé une charge de rémunération fondée sur des actions, au titre de l'amortissement des attributions d'actions accordées, nette des pertes de droits, de 541 millions de dollars pour 2025 et de 385 millions de dollars pour 2024. Le crédit correspondant en capitaux propres résultant de ces paiements fondés sur des actions a été compensé en capitaux propres du fait de la comptabilisation d'une dette au titre des montants dus en vertu de la convention de refacturation conclue avec Group Inc., en application de laquelle la Société s'engage à verser à Group Inc. la juste valeur des attributions à la date d'attribution, ainsi que les variations ultérieures de la juste valeur de ces attributions jusqu'à leur livraison aux salariés de Group Inc.

##### Unités d'actions assorties de restrictions

Group Inc. attribue des RSU (y compris des RSU soumises à des conditions de performance ou de marché) aux salariés de la Société, généralement évaluées sur la base du cours de clôture des actions sous-jacentes à la date d'attribution, après prise en compte d'une décote de liquidité au titre des éventuelles restrictions de transfert applicables après l'acquisition et la livraison des droits. La valeur des attributions fondées sur des actions tient également compte de l'incidence de toute information significative non publique que GS Group prévoit de rendre publique peu après l'attribution. Les RSU non soumises à des conditions de performance ou de marché sont généralement acquises, et les actions ordinaires sous-jacentes livrées (nettes de la retenue à la source requise), sur une période de trois ans, selon les modalités prévues par les conventions d'attribution applicables. Les conventions d'attribution prévoient généralement une acquisition accélérée dans certaines circonstances, telles que le départ à la retraite, le décès, l'invalidité et, dans certains cas, un conflit d'intérêts lié à l'emploi. La livraison des actions ordinaires sous-jacentes est subordonnée au respect, par les bénéficiaires, de certaines conditions d'acquisition et autres exigences énoncées dans les conventions d'attribution.

Les RSU soumises à des conditions de performance ou de marché sont généralement réglées à l'issue d'une période de trois à cinq ans. Pour les attributions soumises à des conditions de performance ou de marché, l'attribution définitive est généralement ajustée entre zéro et 150 % de l'attribution initiale, en fonction du degré de réalisation de ces conditions. Les équivalents de dividende courus sur ces attributions sont versés au moment du règlement des attributions.

Le tableau ci-dessous présente les mouvements relatifs aux RSU.

| (En millions de dollars)                | Unités d'actions assorties de restrictions en circulation |                            | Moyenne pondérée<br>Juste valeur moyenne pondérée à la date<br>d'attribution<br>Unités d'actions assorties de restrictions en circulation |                            |
|-----------------------------------------|-----------------------------------------------------------|----------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|
|                                         | Service futur requis                                      | Aucun service futur requis | Service futur requis                                                                                                                      | Aucun service futur requis |
| <b>Exercice clos en décembre 2025 :</b> |                                                           |                            |                                                                                                                                           |                            |
| Solde d'ouverture                       | 435 696                                                   | 2 907 150                  | 341,47                                                                                                                                    | 297,56                     |
| Accordé                                 | 301 157                                                   | 640 153                    | 578,82                                                                                                                                    | 566,09                     |
| Perdu                                   | -50 321                                                   | -32 782                    | 350,55                                                                                                                                    | 342,72                     |
| Attribué                                |                                                           | -1 325 997                 |                                                                                                                                           | 308,78                     |
| Acquis                                  | -370 126                                                  | 370 126                    | 407,26                                                                                                                                    | 407,26                     |
| Transferts                              | 14 423                                                    | 146 144                    | 298,66                                                                                                                                    | 229,45                     |
| <b>Solde de clôture</b>                 | <b>330 829</b>                                            | <b>2 704 794</b>           | <b>469,31</b>                                                                                                                             | <b>372,51</b>              |
| <b>Exercice clos en décembre 2024 :</b> |                                                           |                            |                                                                                                                                           |                            |
| Solde d'ouverture                       | 556 279                                                   | 3 335 927                  | 287,15                                                                                                                                    | 276,32                     |
| Accordé                                 | 457 423                                                   | 697 768                    | 364,65                                                                                                                                    | 341,92                     |
| Perdu                                   | -125 176                                                  | -102 387                   | 275,02                                                                                                                                    | 298,70                     |
| Attribué                                |                                                           | -1 477 487                 |                                                                                                                                           | 276,53                     |
| Acquis                                  | -452 143                                                  | 452 143                    | 317,26                                                                                                                                    | 317,26                     |
| Transferts                              | -687                                                      | 1 186                      | 252,26                                                                                                                                    | 231,23                     |
| <b>Solde de clôture</b>                 | <b>435 696</b>                                            | <b>2 907 150</b>           | <b>341,47</b>                                                                                                                             | <b>297,56</b>              |

Dans le tableau ci-dessus :

- La juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution des RSU attribuées s'élevait à 570,16 dollars en 2025 et à 350,92 dollars en 2024. La juste valeur à la date d'attribution de ces RSU intégrait une décote de liquidité moyenne de 4,23 % en 2025 et de 4,13 % en 2024, afin de refléter les restrictions de transfert applicables après l'acquisition et la livraison des droits, généralement d'une durée d'un an tant pour 2025 que pour 2024.
- La juste valeur globale des attributions acquises s'élevait à 645 millions de dollars en 2025 et à 471 millions de dollars en 2024.
- Le solde de clôture comprenait des RSU soumises à des exigences de service futur et à des conditions de performance ou de marché, à hauteur de 20 030 RSU au 31 décembre 2025 et de 38 557 RSU au 31 décembre 2024, le nombre maximal de RSU susceptibles d'être acquises à ce titre s'élevant à 30 044 au 31 décembre 2025 et à 57 836 au 31 décembre 2024.
- Le solde de clôture comprenait également des RSU non soumises à des exigences de service futur mais soumises à des conditions de performance, à hauteur de 185 797 RSU au 31 décembre 2025 et de 192 550 RSU au 31 décembre 2024, le nombre maximal de RSU susceptibles d'être acquises à ce titre s'élevant à 278 695 RSU au 31 décembre 2025 et à 288 825 RSU au 31 décembre 2024.

**Note 9. – Charge d'impôt sur le résultat**

Le tableau ci-dessous présente une analyse de la charge d'impôt sur le résultat de la Société.

| (En millions de dollars)                              | Exercice clos le 31 décembre |              |
|-------------------------------------------------------|------------------------------|--------------|
|                                                       | 2025                         | 2024         |
| <b>Impôt courant</b>                                  |                              |              |
| Imposition au Royaume-Uni                             | 600                          | 672          |
| Ajustements au titre des périodes antérieures         | 55                           | 42           |
| Impôt étranger                                        | 408                          | 328          |
| <b>Total impôt courant</b>                            | <b>1 063</b>                 | <b>1 042</b> |
| <b>Fiscalité différée</b>                             |                              |              |
| Naissance et renversement des différences temporelles | -233                         | -165         |
| Ajustements au titre des périodes antérieures         |                              | -3           |
| <b>Total des impôts différés</b>                      | <b>-233</b>                  | <b>-168</b>  |
| <b>Total charge d'impôt sur le résultat</b>           | <b>830</b>                   | <b>874</b>   |

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement entre la charge d'impôt sur le résultat et le montant obtenu en appliquant, au résultat avant impôt, le taux moyen pondéré combiné de l'impôt sur les sociétés au Royaume-Uni (y compris la surtaxe bancaire) applicable à la Société pour 2025, soit 28,0 % (2024 : 28,0 %).

| (En millions de dollars)                                                                                                       | Exercice clos le 31 décembre |            |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------|------------|
|                                                                                                                                | 2025                         | 2024       |
| Résultat avant impôt                                                                                                           | 3 656                        | 3 673      |
| Résultat avant impôt multiplié par le taux combiné de l'impôt sur les sociétés au Royaume-Uni de 28,0 % (2024 : 28,0 %) 28.0%) | 1 024                        | 1 028      |
| Variations de la comptabilisation et de l'évaluation des actifs d'impôt différé                                                |                              | 8          |
| Déduction fiscale au titre des intérêts sur les AT1 notes                                                                      | -138                         | -139       |
| Produits non imposables sur les obligations d'État indexées                                                                    | -114                         | -76        |
| Autres différences permanentes                                                                                                 | -8                           | -4         |
| Écarts de change et autres                                                                                                     | 11                           | 18         |
| Ajustements au titre des périodes antérieures                                                                                  | 55                           | 39         |
| <b>Total charge d'impôt sur le résultat</b>                                                                                    | <b>830</b>                   | <b>874</b> |

Les règles modèles de lutte contre l'érosion de la base d'imposition mondiale (dites « Pilier Deux ») de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) visent à garantir que les entreprises multinationales acquittent un taux effectif minimal d'imposition des sociétés de 15 % dans chaque juridiction où elles exercent leurs activités. L'OCDE a publié des règles transitoires de régime de protection (safe harbour) qui, lorsqu'elles sont satisfaites, permettent de réputer l'impôt complémentaire nul. Dans la mesure où la Société satisfait, et entend continuer à satisfaire, aux conditions de ces régimes de protection, les règles du Pilier Deux n'ont eu aucune incidence sur son taux d'imposition effectif. La Société ne prévoit pas non plus d'incidence significative sur son taux d'imposition effectif annuel pour 2026, en l'absence de changement significatif de sa rentabilité, de la composition de ses résultats ou d'événements fiscaux ponctuels significatifs. La Société continue d'appliquer l'exception obligatoire à la comptabilisation et à la présentation d'informations relatives aux actifs et passifs d'impôt différé liés aux impôts sur le résultat du Pilier Deux.

En matière de comptabilisation des impôts, la Société ne comptabilise une position fiscale dans les états financiers que lorsqu'il est probable que l'administration fiscale accepte un traitement fiscal incertain, sur la base du bien-fondé technique de cette position. La Société a recours à des estimations pour comptabiliser les impôts exigibles et différés dans les juridictions où elle exerce ses activités. La législation fiscale applicable dans ces juridictions est complexe et peut faire l'objet d'interprétations divergentes entre les contribuables et les administrations fiscales. Des litiges peuvent naître de ces divergences d'interprétation et peuvent être résolus par voie de contrôle fiscal, de recours administratifs ou de procédures judiciaires. Les interprétations retenues par la Société sont réexaminées trimestriellement, sur la base des orientations disponibles, de l'expérience acquise lors de contrôles fiscaux et de l'avis de conseils juridiques, entre autres facteurs. La Société ne s'attend pas à ce que la résolution d'un tel litige ait une incidence significative sur le total de ses capitaux propres, mais elle pourrait avoir une incidence significative sur les résultats d'exploitation d'une période donnée, en fonction, notamment, des résultats d'exploitation de cette période.

**Note 10. – Accords garantis**

Le tableau ci-dessous présente les accords garantis de la Société.

| (En millions de dollars)        | En décembre    |                |
|---------------------------------|----------------|----------------|
|                                 | 2025           | 2024           |
| Conventions de prise en pension | 129 046        | 117 873        |
| Titres empruntés                | 102 501        | 74 673         |
| <b>Total</b>                    | <b>231 547</b> | <b>192 546</b> |

**Note 11. – Créances clients et autres créances**

Le tableau ci-dessous présente les créances clients et autres créances de la Société.

| (En millions de dollars)                                            | En décembre   |               |
|---------------------------------------------------------------------|---------------|---------------|
|                                                                     | 2025          | 2024          |
| Créances sur les courtiers/négociants et organismes de compensation | 12 646        | 12 574        |
| Créances sur les clients et contreparties                           | 81 646        | 64 312        |
| <b>Total</b>                                                        | <b>94 292</b> | <b>76 886</b> |

Dans le tableau ci-dessus :

- Le total des créances clients et autres créances est principalement composé de créances résultant des garanties remises au titre de certaines transactions sur instruments dérivés, des prêts sur marge accordés aux clients et des soldes liés aux activités sur instruments dérivés cotés.
- Les créances sur les clients et contreparties comprennent les créances résultant de contrats conclus avec des clients, lesquelles s'élevaient à 213 millions de dollars au 31 décembre 2025 et à 226 millions de dollars au 31 décembre 2024.

**Note 12. – Actifs et passifs de transaction**

Les actifs et passifs de transaction comprennent les instruments de trésorerie de transaction et les instruments dérivés détenus dans le cadre des activités de tenue de marché ou de gestion des risques de la Société, y compris les titres détenus à des fins de gestion du risque de liquidité. Les actifs de transaction comprennent des actifs remis en garantie. Voir la Note 28 pour de plus amples informations.

Le tableau ci-dessous présente les actifs de transaction de la Société.

| (En millions de dollars)                                           | En décembre    |                |
|--------------------------------------------------------------------|----------------|----------------|
|                                                                    | 2025           | 2024           |
| <b>Instruments de trésorerie de transaction</b>                    |                |                |
| Instruments du marché monétaire                                    | 1 526          | 11             |
| Titres d'État et d'agences                                         | 66 192         | 55 892         |
| Prêts et titres hypothécaires et autre titres adossés à des actifs | 321            | 191            |
| Instruments de créance d'entreprises                               | 30 776         | 29 550         |
| Titres de participation                                            | 80 929         | 60 971         |
| Matières premières                                                 |                | 100            |
| <b>Total des instruments de trésorerie de transaction</b>          | <b>179 744</b> | <b>146 715</b> |
| <b>Instruments dérivés</b>                                         |                |                |
| Taux d'intérêt                                                     | 470 378        | 478 883        |
| Crédits                                                            | 23 313         | 19 706         |
| Devises                                                            | 81 608         | 110 177        |
| Matières premières                                                 | 11 623         | 8 324          |
| Capitaux propres                                                   | 87 406         | 62 277         |
| <b>Total des instruments dérivés</b>                               | <b>674 328</b> | <b>679 367</b> |
| <b>Total des actifs de transaction</b>                             | <b>854 072</b> | <b>826 082</b> |

Le tableau ci-dessous présente les passifs de transaction de la Société.

| (En millions de dollars) | En décembre |      |
|--------------------------|-------------|------|
|                          | 2025        | 2024 |

|                                                           |                |                |
|-----------------------------------------------------------|----------------|----------------|
| <b>Instruments de trésorerie de transaction :</b>         |                |                |
| Titres d'État et d'agences                                | 33 468         | 19 172         |
| Instruments de créance d'entreprises                      | 7 382          | 6 516          |
| Titres de participation                                   | 42 915         | 29 372         |
| Matières premières                                        | 208            | 199            |
| <b>Total des instruments de trésorerie de transaction</b> | <b>83 973</b>  | <b>55 259</b>  |
| <b>Instruments dérivés :</b>                              |                |                |
| Taux d'intérêt                                            | 453 190        | 457 629        |
| Crédits                                                   | 22 464         | 17 460         |
| Devises                                                   | 80 442         | 108 112        |
| Matières premières                                        | 11 395         | 8 138          |
| Capitaux propres                                          | 93 925         | 64 623         |
| <b>Total des instruments dérivés</b>                      | <b>661 416</b> | <b>655 962</b> |
| <b>Total des passifs de transaction</b>                   | <b>745 389</b> | <b>711 221</b> |

Dans le tableau ci-dessus :

- Les instruments de créance d'entreprises comprennent les prêts aux entreprises, les titres de créance, les obligations convertibles, les transactions sur matières premières payées d'avance et les transferts d'actifs comptabilisés comme des prêts garantis plutôt que comme des achats.
- Les titres de capitaux propres comprennent principalement des actions cotées et des fonds négociés sur un marché réglementé (ETF).

#### Note 13. – Autres actifs

Le tableau ci-dessous présente les autres actifs de la Société triés par catégorie.

| (En millions de dollars)                                | En décembre  |              |
|---------------------------------------------------------|--------------|--------------|
|                                                         | 2025         | 2024         |
| Prêts                                                   | 4 660        | 523          |
| Placements                                              | 25           | 278          |
| Divers créances et autres                               | 1 652        | 1 502        |
| <b>Total des actifs financiers</b>                      | <b>6 337</b> | <b>2 303</b> |
| Biens immobiliers, aménagements locatifs et équipements | 2            | 3            |
| Immobilisations incorporels                             | 545          | 530          |
| Actifs liés aux droits d'utilisation                    | 4            | 5            |
| Actifs d'impôts différés (voir la note 15)              | 915          | 659          |
| Comptes de régularisation actifs                        | 37           | 40           |
| Actifs liés à la fiscalité                              | 415          | 214          |
| Diverses créances et autres                             |              | 5            |
| <b>Total des actifs non-financiers</b>                  | <b>1 918</b> | <b>1 456</b> |
| <b>Total</b>                                            | <b>8 255</b> | <b>3 759</b> |

Dans le tableau ci-dessus :

- Les prêts comprennent les prêts détenus à des fins d'investissement et les prêts intragroupe.
- Les placements comprennent les instruments de créance d'entreprises et les titres de capitaux propres détenus à des fins d'investissement, ainsi que la participation de la Société dans sa filiale, évaluée à la juste valeur conformément à IFRS 9.
- Les créances diverses et autres, incluses dans les actifs financiers, comprennent principalement des créances sur GS Group, y compris des créances au titre de l'affectation des produits nets entre les entités de GS Group au titre de leur participation aux activités de GS Group.

**Immobilisations incorporelles**

Le tableau ci-dessous présente les variations des immobilisations incorporelles, liées aux logiciels informatiques, au cours de l'exercice en cours et de l'exercice précédent.

| En millions de dollars          |                                         |                                 |              |
|---------------------------------|-----------------------------------------|---------------------------------|--------------|
|                                 | Actifs liés aux logiciels informatiques | Actifs en cours de construction | Total        |
| <b>Coût :</b>                   |                                         |                                 |              |
| En décembre 2023                | 1 341                                   | 223                             | 1 564        |
| Acquisitions/Transferts         | 225                                     | 49                              | 274          |
| Cessions                        | -1                                      |                                 | -1           |
| <b>En décembre 2024</b>         | <b>1 565</b>                            | <b>272</b>                      | <b>1 837</b> |
| Acquisitions/Transferts         | 275                                     | -6                              | 269          |
| Cessions                        | -6                                      |                                 | -6           |
| <b>En décembre 2025</b>         | <b>1 834</b>                            | <b>266</b>                      | <b>2 100</b> |
| <b>Amortissements cumulés :</b> |                                         |                                 |              |
| En décembre 2023                | 1 046                                   |                                 | 1 046        |
| Charges au titre de l'exercice  | 261                                     |                                 | 261          |
| Cessions                        |                                         |                                 |              |
| <b>En décembre 2024</b>         | <b>1 307</b>                            |                                 | <b>1 307</b> |
| Charges au titre de l'exercice  | 250                                     |                                 | 250          |
| Cessions                        | -2                                      |                                 | -2           |
| <b>En décembre 2025</b>         | <b>1 555</b>                            |                                 | <b>1 555</b> |
| Résultat net comptable          |                                         |                                 |              |
| <b>En décembre 2025</b>         | <b>279</b>                              | <b>266</b>                      | <b>545</b>   |
| <b>En décembre 2024</b>         | <b>258</b>                              | <b>272</b>                      | <b>530</b>   |

**Note 14. – Régimes de retraite**

La Société est le sponsor d'un régime de retraite de structure hybride, comprenant à la fois une section à prestations définies (le « Régime ») et une section à cotisations définies. Le Régime accorde des prestations de retraite calculées sur la base du dernier salaire des adhérents, avec un âge normal de départ à la retraite fixé à 65 ans pour la majorité des adhérents. Le Régime est financé au moyen d'actifs distincts de ceux de la Société, détenus dans des fonds séparés administrés par des trustees.

Le Régime a été fermé aux nouveaux adhérents avec effet au 1er avril 2008, et remplacé par un régime à cotisations définies. Au 31 mars 2016, le Régime a été fermé à l'acquisition future de droits pour les adhérents existants.

Le Régime fonctionne selon le droit des trusts (trust law) et est géré et administré par le Goldman Sachs UK Retirement Plan Trustee Limited (le Trustee) le compte des adhérents et bénéficiaires, conformément aux stipulations de l'acte constitutif du trust et de son règlement (Trust Deed and Rules), ainsi qu'à la législation applicable. Les Trustees agissent pour le compte des adhérents et bénéficiaires, et sont chargés de définir la stratégie d'investissement et de convenir des exigences de financement avec la Société dans le cadre du processus d'évaluation.

Une évaluation actuarielle complète du Régime, aux fins comptables, a été réalisée par un actuaire indépendant qualifié au 31 décembre 2025, selon la méthode des unités de crédit projetées, sur la base des données relatives aux adhérents au 31 juillet 2024. Au 31 décembre 2025, les passifs du Régime se répartissaient à hauteur de 88 % au titre des bénéficiaires futurs et de 12 % au titre des bénéficiaires actuels. Au 31 décembre 2024, les passifs du Régime se répartissaient à hauteur de 89 % au titre des bénéficiaires futurs et de 11 % au titre des bénéficiaires actuels.

Aucun plafonnement d'actif n'est appliqué au montant de l'excédent de retraite comptabilisé dans les états financiers, la Société étant en mesure d'utiliser l'excédent du Régime dans les cas de figure prévus par « IFRIC 14 – IAS 19 – Le plafond de l'actif au titre des régimes à prestations définies, les exigences de financement minimal et leur interaction ».

Plusieurs évaluations sont établies pour le Régime, notamment des évaluations sur une base comptable (conforme aux IFRS), sur une base de financement (utilisée par le Trustee pour gérer le financement du Régime) et sur une base de cessation (utilisée pour déterminer le niveau de financement en cas de liquidation immédiate du Régime et de transfert des passifs à une compagnie d'assurance). Les deux principales différences entre l'évaluation comptable et l'évaluation de financement résident dans la méthode utilisée pour déterminer l'hypothèse de taux d'actualisation et dans les marges de prudence devant être intégrées dans l'évaluation de financement.

**Stratégie d'investissement du Régime**

Le Régime peut recourir à trois grandes catégories de placements, selon ce qui est jugé approprié aux différentes étapes de la vie du Régime :

- un ensemble d'instruments offrant une correspondance globale avec l'évolution de la valeur des passifs ;
- un portefeuille d'actifs générateurs de revenus sûrs ;
- un portefeuille diversifié d'actifs de rendement.

Le Trustee suit le profil des passifs du Régime et examine régulièrement le caractère approprié de sa stratégie d'investissement au regard de la nature et de la durée des passifs du Régime.

Le Trustee applique une stratégie d'allocation d'actifs à long terme consistant à investir 41 % des actifs dans des placements de rendement (tels que des fonds/indices actions, des placements alternatifs et des titres à revenu fixe) et 59 % dans des actifs de couverture des passifs (tels que des Gilts, des swaps et des conventions de prise/mise en pension). L'objectif principal du programme de couverture du Régime est de couvrir la majorité de l'exposition du Régime au risque de taux d'intérêt et au risque d'inflation, sur la base de l'évaluation de financement des passifs du Régime.

Risques du Régime

Les principaux risques du Régime sont les suivants :

- **Insuffisance de financement.** Des cotisations supplémentaires seront nécessaires si les rendements des placements ne suffisent pas à couvrir le paiement des prestations. Le niveau des rendements des actions constituera un déterminant clé du rendement global des placements. Le portefeuille de placements est également soumis à divers autres risques typiques des classes d'actifs détenues, en particulier le risque de taux d'intérêt et le risque d'inflation sur les obligations.
- **Volatilité des actifs.** Une conséquence de la stratégie d'investissement du Régime, dans laquelle une part importante des actifs est investie en actions et autres actifs de rendement, est que l'écart entre les actifs et les passifs du Régime peut être volatil. Par ailleurs, si les instruments de couverture des passifs contribuent à la volatilité des actifs du Régime en raison de l'évolution des conditions de marché (voir ci-dessous), ils visent à minimiser l'écart entre les actifs et les passifs du Régime. En cas de volatilité de marché, le Régime a mis en place une facilité de crédit renouvelable auprès de GS Group afin d'atténuer le risque de devoir céder des actifs sur des marchés en tension pour répondre à des appels de marge.
- **Sensibilité des passifs du Régime.** Les passifs du Régime sont sensibles aux hypothèses retenues en matière d'inflation future et d'espérance de vie. Ils sont également sensibles au taux d'actualisation, lequel dépend des rendements de marché des obligations d'entreprises notées AA libellées en livres sterling.

Hypothèses financières et de mortalité

Le tableau ci-dessous présente les principales hypothèses financières et de mortalité utilisées pour déterminer la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies.

| % par an, hors hypothèses de mortalité                                                           | En décembre |          |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|----------|
|                                                                                                  | 2 025       | 2 024    |
| <b>Hypothèses financières :</b>                                                                  |             |          |
| Taux d'actualisation                                                                             | 5,78        | 5,70     |
| Taux d'inflation des prix – RPI                                                                  | 3,26        | 3,35     |
| Taux d'inflation des prix – CPI                                                                  | 2,91        | 2,95     |
| Taux d'augmentation des pensions en cours de versement (droits acquis après le 30 novembre 1996) | 3,06        | 3,15     |
| Taux d'augmentation des pensions en différé (droits acquis après le 30 novembre 1996)            | 2,91        | 2,95     |
| Taux d'augmentation des pensions en différé (droits acquis après le 5 avril 2009)                | 2,50        | 2,50     |
| <b>Hypothèses de mortalité :</b>                                                                 |             |          |
| Espérance de vie à 65 ans pour un affilié âgé actuellement de 65 ans : Hommes                    | 23,9 ans    | 23,8 ans |
| Femmes                                                                                           | 24,8 ans    | 25,3 ans |
| Espérance de vie à 65 ans pour un affilié âgé actuellement de 45 ans : Hommes                    | 25,1 ans    | 25,0 ans |
| Femmes                                                                                           | 26,2 ans    | 26,6 ans |

Dans le tableau ci-dessus, les hypothèses de mortalité retenues au 31 décembre 2025 reposaient sur la table de base « SAPS S4 very light (All Pensioners) series », assortie d'une majoration au titre des améliorations futures à compter de 2017, conformément aux projections centrales CMI 2024, avec un taux d'amélioration à long terme de 1,25 % par an, un paramètre d'ajout initial à l'amélioration de la mortalité de 0,50 % par an, et des paramètres de pondération par défaut.

**Rapprochement du déficit de retraite**

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement des actifs du Régime, des passifs du Régime et du déficit net de retraite.

| En millions de dollars                                           | Actif du Régime | Passif du Régime | Déficit net des retraites |
|------------------------------------------------------------------|-----------------|------------------|---------------------------|
| <b>Exercice clos en décembre 2025 :</b>                          |                 |                  |                           |
| Au 1er janvier 2025                                              | 1,043           | 1 126            | -83                       |
| Frais administratifs                                             |                 | -1               | -1                        |
| Produits/(charges) d'intérêts                                    | 62              | -67              | -5                        |
| Rendement des actifs du Régime inférieur au taux d'actualisation | -21             |                  | -21                       |
| Gain actuariel – expérience relative aux passifs                 |                 | 1                | 1                         |
| Gain actuariel – hypothèses financières                          |                 | 31               | 31                        |
| Gain actuariel – hypothèses démographiques                       |                 | 6                | 6                         |
| Prestations versées                                              | -14             | 14               |                           |
| Gains / (Pertes) de change                                       | 81              | -86              | -5                        |
| <b>Au 31 décembre 2025</b>                                       | <b>1 151</b>    | <b>1 228</b>     | <b>-77</b>                |
| <b>Exercice clos en décembre 2024 :</b>                          |                 |                  |                           |
| Au 1er janvier 2024                                              | 1 273           | 1 353            | -80                       |
| Frais administratifs                                             |                 | -3               | -3                        |
| Produits/(charges) d'intérêts                                    | 60              | -63              | -3                        |
| Rendement des actifs du Régime inférieur au taux d'actualisation | -257            |                  | -257                      |
| Gain actuariel – expérience relative aux passifs                 |                 | 3                | 3                         |
| Gain actuariel – hypothèses financières                          |                 | 256              | 256                       |
| Gain actuariel – hypothèses démographiques                       |                 | 1                | 1                         |
| Prestations versées                                              | -13             | 13               |                           |
| Gains / (Pertes) de change                                       | -20             | 20               |                           |
| <b>Au 31 décembre 2024</b>                                       | <b>1 043</b>    | <b>1 126</b>     | <b>-83</b>                |

**Juste valeur des actifs de Régime**

Le tableau ci-dessous présente la juste valeur des actifs de Régime.

| (En millions de dollars)                      | Cotés        | Non cotés   | Total        |
|-----------------------------------------------|--------------|-------------|--------------|
| <b>En décembre 2025 :</b>                     |              |             |              |
| Fonds/indices d'actions                       | 211          | —           | 211          |
| Gilts et conventions de prise/mise en pension | 1 178        | -516        | 662          |
| Swaps                                         |              | 4           | 4            |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie       | 66           |             | 66           |
| Autres                                        | 157          | 51          | 208          |
| <b>Total</b>                                  | <b>1 612</b> | <b>-461</b> | <b>1 151</b> |
| <b>En décembre 2024 :</b>                     |              |             |              |
| Fonds/indices d'actions \$                    | 178          | —           | 178          |
| Gilts et conventions de prise/mise en pension | 1 105        | -551        | 554          |
| Swaps                                         |              | 3           | 3            |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie       | 107          |             | 107          |
| Autres                                        | 131          | 70          | 201          |
| <b>Total</b>                                  | <b>1 521</b> | <b>-478</b> | <b>1 043</b> |

Dans le tableau ci-dessus, le poste « autres » comprend principalement des placements alternatifs et des titres à revenu fixe.

**Coût des prestations définies**

Le tableau ci-dessous présente la perte/(le gain) au titre des prestations définies relative(f) au Régime, comptabilisée au compte de résultat et en autres éléments du résultat global.

| (En millions de dollars)                                                   | Exercice clos le 31 décembre |           |
|----------------------------------------------------------------------------|------------------------------|-----------|
|                                                                            | 2025                         | 2024      |
| <b>Compte de résultat</b>                                                  |                              |           |
| Frais administratifs                                                       | 1                            | 3         |
| Charges d'intérêts                                                         | 5                            | 3         |
| Perte de change                                                            | 5                            |           |
| <b>Total comptabilisé au compte de résultat</b>                            | <b>11</b>                    | <b>6</b>  |
| <b>Autres éléments du résultat global</b>                                  |                              |           |
| Rendement des actifs du Régime inférieur au taux d'actualisation           | 21                           | 257       |
| Gain actuariel – expérience relative aux passifs                           | -1                           | -3        |
| Gain actuariel – hypothèses financières                                    | -31                          | -256      |
| Gain actuariel – hypothèses démographiques                                 | -6                           | -1        |
| <b>Gain total comptabilisé dans les autres éléments du résultat global</b> | <b>-17</b>                   | <b>-3</b> |
| <b>Perte/(gain) total(e) lié(e) aux régimes à prestations définies</b>     | <b>-6</b>                    | <b>3</b>  |

**Analyses de sensibilité**

Le tableau ci-dessous présente une analyse de sensibilité des passifs du Régime pour chaque hypothèse actuarielle significative.

|                                           | Incidence sur les passifs du Régime |      |                           |      |
|-------------------------------------------|-------------------------------------|------|---------------------------|------|
|                                           | Augmentation de l'hypothèse         |      | Diminution de l'hypothèse |      |
|                                           | En millions de dollars              | %    | En millions de dollars    | %    |
| <b>En décembre 2025 :</b>                 |                                     |      |                           |      |
| 0,25% - évolution du taux d'actualisation | -62                                 | -5,0 | 67                        | 5,5  |
| 0,25% - évolution du taux d'inflation     | 52                                  | 4,2  | -49                       | -4,0 |
| 1 an d'évolution en espérance de vie      | 30                                  | 2,4  | -31                       | -2,5 |
| <b>En décembre 2024 :</b>                 |                                     |      |                           |      |
| 0,25% - évolution du taux d'actualisation | -59                                 | -5,2 | 63                        | 5,6  |
| 0,25% - évolution du taux d'inflation     | 50                                  | 4,4  | -48                       | -4,3 |
| 1 an d'évolution en espérance de vie      | 28                                  | 2,5  | -29                       | -2,6 |

Dans le tableau ci-dessus, les sensibilités sont déterminées en faisant varier chaque hypothèse tout en maintenant les autres hypothèses constantes.

L'analyse de sensibilité comporte des limites inhérentes, de tels mouvements idiosyncratiques étant peu susceptibles de se produire. La méthodologie utilisée pour calculer les sensibilités est cohérente entre les deux périodes présentées dans le tableau ci-dessus.

**Nature des flux de trésorerie futurs**

Depuis la fermeture du Régime à l'acquisition future de droits à compter du 31 mars 2016, la Société a cessé de verser des cotisations régulières au Régime, mais continuera d'évaluer périodiquement, avec les Trustees, les besoins de financement du Régime.

Tous les trois ans, une évaluation formelle de financement du Régime est réalisée pour le compte des Trustees, afin d'apprécier les besoins de financement du Régime. Cette évaluation diffère de l'évaluation actuarielle requise à des fins comptables, en raison du recours à des hypothèses différentes.

La plus récente évaluation triennale de financement du Régime a été réalisée par un actuaire indépendant qualifié au 31 décembre 2024, et a fait apparaître un excédent de financement de 2 millions de dollars. Cette évaluation a été finalisée en décembre 2025. Compte tenu de l'existence d'un excédent de financement au 31 décembre 2024, la Société et le Trustee sont convenus qu'aucune cotisation n'est actuellement requise de la part de la Société.

Au 31 décembre 2025, la Société prévoyait le versement, par le Régime, de 15 millions de dollars de prestations aux adhérents en 2026, et au 31 décembre 2024, elle prévoyait le versement de 11 millions de dollars de prestations aux adhérents en 2025.

La durée moyenne pondérée des passifs du Régime était d'environ 22 ans au 31 décembre 2025 et d'environ 23 ans au 31 décembre 2024.

**Note 15. – Actif d'impôt différé**

Le tableau ci-dessous présente les composantes des actifs d'impôt différé de la Société.

| (En millions de dollars)                                                                                     | En décembre |            |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|------------|
|                                                                                                              | 2025        | 2024       |
| Rémunération différée                                                                                        | 964         | 735        |
| Avantages postérieurs à l'emploi                                                                             | 20          | 23         |
| Le tableau ci-dessous présente les variations de chaque composante des actifs d'impôt différé de la Société. | -147        | -142       |
| Ajustement de valorisation au titre du risque de crédit propre (DVA)                                         | 55          | 27         |
| Autres différences temporelles                                                                               | 23          | 16         |
| <b>Total</b>                                                                                                 | <b>915</b>  | <b>659</b> |

Le tableau ci-dessous présente les variations de chaque composante des actifs d'impôt différé de la Société.

| (En millions de dollars)                                                                                                    | Exercice clos en décembre |             |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|-------------|
|                                                                                                                             | 2025                      | 2024        |
| <b>Rémunération différée</b>                                                                                                |                           |             |
| Solde d'ouverture                                                                                                           | 735                       | 544 \$      |
| Transfert au compte de résultat                                                                                             | 229                       | 161         |
| Autres différences temporelles                                                                                              |                           | 30          |
| <b>Solde de clôture</b>                                                                                                     | <b>964</b>                | <b>735</b>  |
| <b>Avantages postérieurs à l'emploi</b>                                                                                     |                           |             |
| Solde d'ouverture                                                                                                           | 23                        | 22 \$       |
| Transfert au compte de résultat                                                                                             | 2                         | 2           |
| Transfert en autres éléments du résultat global                                                                             | -5                        | -1          |
| <b>Solde de clôture</b>                                                                                                     | <b>20</b>                 | <b>23</b>   |
| <b>Immobilisations corporelles, agencements de locaux pris en location et équipements, et immobilisations incorporelles</b> |                           |             |
| Solde d'ouverture                                                                                                           | -142                      | -139        |
| Transfert au compte de résultat                                                                                             | -5                        | -3          |
| <b>Solde de clôture</b>                                                                                                     | <b>-147</b>               | <b>-142</b> |
| <b>Ajustement de valorisation au titre du risque de crédit propre (DVA)</b>                                                 |                           |             |
| Solde d'ouverture                                                                                                           | 27                        | 21 \$       |
| Transfert en autres éléments du résultat global                                                                             | 28                        | 6           |
| <b>Solde de clôture</b>                                                                                                     | <b>55</b>                 | <b>27</b>   |
| <b>Autres différences temporelles</b>                                                                                       |                           |             |
| Solde d'ouverture                                                                                                           | 16                        | 8 \$        |
| Transfert au compte de résultat                                                                                             | 7                         | 8           |
| <b>Solde de clôture</b>                                                                                                     | <b>23</b>                 | <b>16</b>   |
| <b>Total</b>                                                                                                                |                           |             |
| Solde d'ouverture                                                                                                           | 659                       | 456         |
| Transfert au compte de résultat (Voir Note 9)                                                                               | 233                       | 168         |
| Transfert en autres éléments du résultat global                                                                             | 23                        | 5           |
| Autres différences temporelles                                                                                              |                           | 30          |
| <b>Solde de clôture</b>                                                                                                     | <b>915</b>                | <b>659</b>  |

Dans les tableaux ci-dessus, la rémunération différée se rapporte principalement à la rémunération fondée sur des actions. Au cours de l'exercice 2024, la Société a comptabilisé un actif d'impôt différé au titre d'une rémunération fondée sur des actions transférée depuis une entité affiliée de GS Group.

#### Note 16. – Intérêts détenus dans d'autres entités

Le tableau ci-dessous présente les filiales sur lesquelles la Société exerçait un contrôle tant au 31 décembre 2025 qu'au 31 décembre 2024.

| Nom de la société                                                                                    | Pays de constitution | Participation et proportion des droits de vote | Catégorie d'actions détenues | Actions détenues | Nature de l'activité |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|------------------------------------------------|------------------------------|------------------|----------------------|
| Goldman Sachs (Cayman) Limited                                                                       | Îles Cayman          | 100%                                           | Actions ordinaires           | 250              | Services financiers  |
| Griffin Trust                                                                                        | Afrique du Sud       | (*)                                            | (*)                          | (*)              | Services financiers  |
| (*) Cette filiale est contrôlée autrement que par le biais de droits de vote attachés à des actions. |                      |                                                |                              |                  |                      |

Les adresses des sièges sociaux des filiales de la Société au 31 décembre 2025 sont les suivantes :

- Goldman Sachs (Cayman) Limited: les bureaux de Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Ugland House, Grand Cayman, KY1-1104, Îles Caïmans.
- Griffin Trust : 46 6th Street, Houghton Estate, Johannesburg, Gauteng, 2198, Afrique du Sud.

La Société détient des intérêts dans un certain nombre d'entités ad hoc et de fonds à capital garanti qui ne répondent pas à la définition juridique d'une filiale, mais qui donnent lieu à des risques et avantages ne différant pas, en substance, de ceux qui résulteraient d'un statut de filiale légale. Les activités de ces entités ad hoc et fonds à capital garanti consistent en l'émission de titres adossés à des actifs financiers, principalement dans le cadre d'un programme de reconditionnement de titres. Ces entités ad hoc et fonds à capital garanti sont consolidés dans les états financiers de Group Inc.

#### Entités structurées non consolidées

La Société détient des intérêts dans des entités structurées qu'elle ne contrôle pas (entités structurées non consolidées), lesquels comprennent principalement : des dettes de premier rang et subordonnées ; des instruments dérivés ; et des garanties. Les entités structurées financent généralement l'acquisition d'actifs par l'émission de titres de créance, soit garantis par les actifs détenus par l'entité structurée, soit indexés sur ceux-ci. Les titres de créance émis par une entité structurée peuvent comprendre des tranches présentant différents degrés de subordination. L'implication de la Société auprès des entités structurées comprend principalement l'achat et la vente de droits économiques émis par des entités structurées adossées à des créances hypothécaires, dans le cadre de ses activités de tenue de marché, ainsi que des instruments dérivés conclus par la Société avec des entités structurées, tels que des swaps de rendement total. Dans certains cas, la Société fournit des garanties, y compris des garanties sur instruments dérivés, à des entités structurées non consolidées ou aux détenteurs d'intérêts dans de telles entités.

Le tableau ci-dessous présente une synthèse des entités structurées non consolidées dans lesquelles la Société détient des intérêts.

| (En millions de dollars)                | En décembre  |              |
|-----------------------------------------|--------------|--------------|
|                                         | En décembre  |              |
|                                         | 2025         | 2024         |
| Actifs des entités structurées          | 4 693        | 4 130        |
| Valeur comptable des intérêts – actifs  | 774          | 580          |
| Valeur comptable des intérêts – passifs | -110         | -60          |
| <b>Exposition maximale à la perte</b>   | <b>3 912</b> | <b>3 447</b> |

Dans le tableau ci-dessus :

- Les valeurs comptables des intérêts de la Société sont incluses au bilan dans les actifs de transaction ou les passifs de transaction.
- L'exposition maximale de la Société à la perte résulte principalement des instruments dérivés, des engagements et des garanties, pour lesquels l'exposition maximale à la perte correspond au montant notionnel, lequel ne représente pas des pertes anticipées et n'a pas non plus été réduit des pertes latentes déjà comptabilisées. En conséquence, l'exposition maximale à la perte excède les passifs comptabilisés au titre des instruments dérivés, des engagements et des garanties.

**Note 17. – Financements garantis**

Le tableau ci-dessous présente les financements garantis de la Société.

| En millions de dollars                       | En décembre       |                   |
|----------------------------------------------|-------------------|-------------------|
|                                              | 2025              | 2024              |
| Conventions de mise en pension               | 126 898 \$        | 116 503 \$        |
| Titres prêtés                                | 48 500            | 34 805            |
| Prêts intragroupe                            | 20 651            | 7 924             |
| Titres de créance émis                       | 2 609             | 425               |
| Emprunts auprès des établissements de crédit | 1 149             | 1 153             |
| Autres emprunts                              | 7 682             | 8 886             |
| <b>Total</b>                                 | <b>207 489 \$</b> | <b>169 696 \$</b> |

Dans le tableau ci-dessus, les prêts intragroupe, les titres de créance émis, les emprunts bancaires et les autres emprunts sont garantis par des titres remis en garantie. Cette garantie remise est comptabilisée soit dans les actifs de transaction, soit dans les accords garantis.

**Note 18. – Dettes clients et autres dettes**

Le tableau ci-dessous présente les dettes clients et autres dettes de la Société.

En décembre

| (En millions de dollars)                                             | En décembre    |                |
|----------------------------------------------------------------------|----------------|----------------|
|                                                                      | 2025           | 2024           |
| Dettes envers les courtiers/négociants et organismes de compensation | 819            | 1 797          |
| Dettes envers les clients et contreparties                           | 108 665        | 105 367        |
| <b>Total</b>                                                         | <b>109 484</b> | <b>107 164</b> |

Dans le tableau ci-dessus, le total des dettes clients et autres dettes est principalement composé de garanties en espèces reçues au titre de certaines transactions sur instruments dérivés, de soldes créditeurs des clients liés aux activités de prime brokerage de la Société, et de soldes liés aux activités sur instruments dérivés cotés.

**Note 19. – Emprunts non garantis**

Le tableau ci-dessous présente les emprunts non garantis de la Société.

| (En millions de dollars)                     | En décembre   |               |
|----------------------------------------------|---------------|---------------|
|                                              | 2025          | 2024          |
| Emprunts auprès des établissements de crédit |               | 100           |
| Découverts                                   | 58            | 26            |
| Prêts intragroupe – non éligibles au MREL    | 26 627        | 18 700        |
| Prêts intragroupe – éligibles au MREL        | 19 887        | 18 489        |
| Titres de créance émis                       | 19 531        | 20 949        |
| Emprunts subordonnés                         | 8 522         | 6 919         |
| Autres emprunts                              | 9 977         | 11 628        |
| <b>Total</b>                                 | <b>84 602</b> | <b>76 811</b> |

Dans le tableau ci-dessus :

- Les paiements afférents aux titres de créance émis et aux autres instruments d'emprunt sont généralement indexés sur des actifs financiers sous-jacents, principalement liés aux taux d'intérêt, aux actions et aux devises.
- Les prêts subordonnés comprennent des prêts à long terme de 8,48 milliards de dollars au 31 décembre 2025 et de 6,88 milliards de dollars au 31 décembre 2024, consentis par GSG UK, ainsi que les intérêts courus y afférents. Ces prêts sont non garantis et portent intérêt à taux variable. Ces prêts constituent des fonds propres réglementaires de catégorie 2 (Tier 2), ajustés le cas échéant de l'amortissement, et sont remboursables sous réserve de l'accord de la PRA. Au 31 décembre 2024, ces prêts étaient remboursables entre le 26 décembre 2029 et le 9 septembre 2030. En février 2025, l'échéance de ces prêts a été prolongée de 5 ans et, en conséquence, au 31 décembre 2025, ces prêts sont remboursables entre le 26 décembre 2034 et le 9 septembre 2035.

**Ajustement de valorisation au titre du risque de crédit propre**

La Société calcule la juste valeur des titres de créance émis désignés à la juste valeur par le biais du résultat net en actualisant les flux de trésorerie futurs à un taux intégrant les spreads de crédit de GS Group. Le tableau ci-dessous présente des informations

sur les gains/(pertes) nets cumulés avant impôt au titre du DVA sur les titres de créance émis désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global.

| (En millions de dollars)                                                     | Exercice clos le 31 décembre |            |
|------------------------------------------------------------------------------|------------------------------|------------|
|                                                                              | 2025                         | 2024       |
| <b>Solde d'ouverture</b>                                                     | <b>-97</b>                   | <b>-76</b> |
| Ajustement de valorisation au titre du risque de crédit propre de l'exercice | -91                          | -31        |
| Transfert en report à nouveau                                                | -8                           | 10         |
| <b>Solde de clôture</b>                                                      | <b>-196</b>                  | <b>-97</b> |

Le tableau ci-dessous présente des informations sur les gains/(pertes) nets d'impôt au titre du DVA de la Société, réalisés lors du remboursement anticipé de certains titres de créance émis désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, et transférés du cumul des autres éléments du résultat global vers le report à nouveau.

| (En millions de dollars)                             | Exercice clos le 31 décembre |      |
|------------------------------------------------------|------------------------------|------|
|                                                      | 2025                         | 2024 |
| Gains/(pertes) réalisées sur les DVA, nettes d'impôt | 6                            | -7   |

#### Comptabilité de couverture

La Société désigne certains swaps de taux d'intérêt comme couvertures de juste valeur, utilisés pour gérer l'exposition au risque de taux d'intérêt de certaines dettes non garanties à taux fixe, à long et court terme. Ces swaps de taux d'intérêt couvrent les variations de juste valeur attribuables au taux d'intérêt de référence pertinent (par exemple, l'EURIBOR), convertissant ainsi effectivement des obligations à taux fixe en obligations à taux variable.

Le tableau ci-dessous présente des informations sur les instruments de couverture, classés parmi les instruments dérivés au sein des actifs et passifs de transaction au bilan.

| (En millions de dollars)          | Exercice clos le 31 décembre |          |
|-----------------------------------|------------------------------|----------|
|                                   | 2025                         | 2024     |
| Valeur comptable de l'actif       | 6                            | 7        |
| <b>Valeur comptable du passif</b> | <b>3</b>                     | <b>3</b> |

Le tableau ci-dessous présente le notionnel des instruments de couverture par date d'échéance contractuelle.

| (En millions de dollars) | Exercice clos le 31 décembre |              |
|--------------------------|------------------------------|--------------|
|                          | 2025                         | 2024         |
| 1 à 3 mois               | — \$                         | 477 \$       |
| 3 mois - 1 ans           |                              | 27           |
| 1 à 5 ans                | 865                          | 697          |
| Plus de 5 ans            | 896                          | 878          |
| <b>Total</b>             |                              | <b>2 079</b> |

Le taux fixe moyen des instruments de couverture de la Société s'élevait à 1,60 % pour 2025 et à 1,18 % pour 2024.

Le tableau ci-dessous présente la valeur comptable des éléments couverts désignés dans une relation de couverture, ainsi que l'ajustement de couverture cumulé correspondant (augmentation/(diminution)) résultant des relations de couverture actuelles et antérieures, inclus dans ces valeurs comptables.

| En millions de dollars              | Valeur comptable | Ajustement de couverture cumulé |
|-------------------------------------|------------------|---------------------------------|
| <b>En décembre 2025</b>             |                  |                                 |
| Emprunts non garantis à court terme |                  | —                               |
| Emprunts non garantis à long terme  | 1 453            | -201                            |
| <b>En décembre 2024</b>             |                  |                                 |
| Emprunts non garantis à court terme | 506              | -1                              |
| Emprunts non garantis à long terme  | 1 392            | -164                            |

Par ailleurs, les ajustements de couverture cumulés relatifs aux éléments ne faisant plus l'objet d'une désignation dans une relation de couverture s'élevaient à 17 millions de dollars au 31 décembre 2025 et à 16 millions de dollars au 31 décembre 2024.

Le tableau ci-dessous présente les gains/(pertes) de la Société sur les instruments dérivés de taux d'intérêt comptabilisés en couverture, les emprunts couverts correspondants, ainsi que l'inefficacité de couverture de ces instruments dérivés comptabilisée en produits nets.

| En millions de dollars            | Exercice clos le 31 décembre |            |
|-----------------------------------|------------------------------|------------|
|                                   | 2025                         | 2024       |
| Couvertures de taux d'intérêt     | -37                          | 4          |
| Emprunts couverts                 | 20                           | -20        |
| <b>Inefficacité de couverture</b> | <b>-17</b>                   | <b>-16</b> |

#### Note 20. – Autres passifs

Le tableau ci-dessous présente les autres passifs de la Société par nature.

| (En millions de dollars)                | En décembre  |              |
|-----------------------------------------|--------------|--------------|
|                                         | 2025         | 2024         |
| Rémunérations et avantages du personnel | 3 512        | 2 637        |
| Passifs liés à l'impôt sur le résultat  | 456          | 353          |
| Dettes liées aux contrats de location   | 4            | 6            |
| Charges à payer et autres               | 1 647        | 1 837        |
| <b>Total des passifs financiers</b>     | <b>5 619</b> | <b>4 833</b> |
| Passifs liés à l'impôt sur le résultat  | 367          | 281          |
| Autres impôts et cotisations sociales   | 682          | 478          |
| Déficit de retraite (voir Note 14)      | 77           | 83           |
| Provisions                              | 5            | 1            |
| Charges à payer et autres               | 170          | 89           |
| <b>Total des passifs non-financiers</b> | <b>1 301</b> | <b>932</b>   |
| <b>Total</b>                            | <b>6 920</b> | <b>5 765</b> |

Dans le tableau ci-dessus, les charges à payer et autres comprennent les passifs sur contrats, lesquels représentent la contrepartie reçue par la Société au titre de ses contrats conclus avec des clients, préalablement à la fourniture du service. Au 31 décembre 2025 comme au 31 décembre 2024, les passifs sur contrats n'étaient pas significatifs.

**Provisions**

Le tableau ci-dessous présente les provisions constituées au titre des procédures judiciaires et réglementaires dans lesquelles la Société est impliquée.

|                                    | En millions de dollars |
|------------------------------------|------------------------|
| <b>Au 31 décembre 2023</b>         |                        |
| Dotation au cours de l'exercice    | 15                     |
| Utilisation au cours de l'exercice | -14                    |
| <b>En décembre 2024</b>            | <b>1</b>               |
| Dotation en cours d'exercice       | 4                      |
| Utilisation en cours d'exercice    |                        |
| <b>En décembre 2025</b>            | <b>5</b>               |

**Note 21. – Capital social**

Le tableau ci-dessous présente le capital social de la Société.

| Attribuées, appelées et intégralement libérées | Actions ordinaires de 1 dollar chacune | En millions de dollars |
|------------------------------------------------|----------------------------------------|------------------------|
| En décembre 2025                               | 598 182 053                            | 598 \$                 |
| En décembre 2024                               | 598 182 053                            | 598 \$                 |
| En décembre 2023                               | 598 182 053                            | 598 \$                 |

**Note 22. – Autres instruments de capitaux propres**

Le tableau ci-dessous présente des informations sur les AT1 notes non garanties de la Société.

| Mois d'émission         | Numéro de AT1 notes | En millions de dollars | Taux d'intérêt |
|-------------------------|---------------------|------------------------|----------------|
| Juin 2017               | 3 000               | 3 000                  | 9,00% par an   |
| Novembre 2018           | 2 500               | 2 500                  | 8,67% par an   |
| <b>En décembre 2025</b> | <b>5 500</b>        | <b>5 500</b>           |                |
| Juin 2017               | 3 000               | 3 000                  | 9,00% par an   |
| Novembre 2018           | 2 500               | 2 500                  | 8,67% par an   |
| <b>En décembre 2024</b> | <b>5 500</b>        | <b>5 500</b>           |                |

Les AT1 notes de la Société, d'une valeur unitaire de 1 million de dollars, ont été émises au profit de GSG UK. Ces AT1 notes n'ont pas de date d'échéance fixe et ne sont pas remboursables par anticipation à l'initiative de l'émetteur.

Les AT1 notes feront l'objet d'une dépréciation irrévocable dans l'hypothèse où le ratio de fonds propres CET1 de la Société ou de GSG UK viendrait à passer sous le seuil de 7 %.

Par ailleurs, la Société a versé des intérêts de 494 millions de dollars pour 2025 et de 495 millions de dollars pour 2024 au titre de ses AT1 notes, comptabilisés directement en report à nouveau. L'effet fiscal associé a été comptabilisé en charge d'impôt sur le résultat.

**Note 23. – Dividendes**

Au cours de l'exercice 2025, la Société a versé à GSG UK, le 1er décembre 2025, un dividende en numéraire de 500 millions de dollars, représentant 0,84 dollar par action.

Au cours de l'exercice 2024, la Société a versé à GSG UK des dividendes en numéraire d'un montant total de 2,19 milliards de dollars :

- 1,02 milliard de dollars le 24 juin 2024, représentant 1,71 dollar par action.
- 1,16 milliard de dollars le 2 décembre 2024, représentant 1,94 dollar par action

**Note 24. – Rapprochements du tableau des flux de trésorerie**

Le tableau ci-dessous présente la trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société, nets des découverts bancaires, aux fins du tableau des flux de trésorerie. Les découverts bancaires ont été inclus dans la mesure où ils font partie intégrante de la gestion de trésorerie de la Société.

| (En millions de dollars)                | En décembre     |                  |
|-----------------------------------------|-----------------|------------------|
|                                         | 2025            | 2024             |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 7 714 \$        | 11 601 \$        |
| Découverts bancaires (voir Note 19)     | -58             | -26              |
| <b>Total</b>                            | <b>7 656 \$</b> | <b>11 575 \$</b> |

Dans le tableau ci-dessus, la trésorerie et les équivalents de trésorerie comprenaient une trésorerie dont l'utilisation par la Société est soumise à restriction, à hauteur de 2,66 milliards de dollars au 31 décembre 2025 et de 2,78 milliards de dollars au 31 décembre 2024.

**Rapprochement des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles**

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement des flux de trésorerie provenant des/ (utilisés par les) activités opérationnelles.

| (En millions de dollars)                                                                                                                       | Exercice clos le 31 décembre |                |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------|----------------|
|                                                                                                                                                | 2025                         | 2024           |
| Résultat avant impôt                                                                                                                           | 3 656                        | 3 673 \$       |
| <b>Ajustements au titre de :</b>                                                                                                               |                              |                |
| Dotations aux amortissements (voir Note 6)                                                                                                     | 253                          | 264            |
| Perte sur cession d'immobilisations corporelles, d'agencements de locaux pris en location et d'équipements, et d'immobilisations incorporelles | 4                            | 3              |
| Charge au titre du régime à prestations définies (voir Note 14)                                                                                | 6                            | 6              |
| Différences positives de change                                                                                                                | -524                         | -311           |
| Rémunération en actions                                                                                                                        | 1 670                        | 1 240          |
| Provisions (voir Note 20)                                                                                                                      | 4                            | 15             |
| Intérêts sur les prêts subordonnés et les prêts intragroupe éligibles au MREL                                                                  |                              |                |
| Prêts intragroupe                                                                                                                              | 1 633                        | 1 821          |
| Gains de placement                                                                                                                             | -21                          | -42            |
| <b>Trésorerie générée avant variation des actifs et passifs opérationnels</b>                                                                  | <b>6 681</b>                 | <b>6 669</b>   |
| <b>Variations des actifs opérationnels</b>                                                                                                     |                              |                |
| Diminution/(augmentation) des accords garantis                                                                                                 | -39 001                      | 70 271         |
| Augmentation des créances clients et autres créances                                                                                           | -17 406                      | -3 998         |
| Diminution/(augmentation) des actifs de transaction                                                                                            | -27 990                      | 2 280          |
| Diminution/(augmentation) des autres actifs                                                                                                    | -4 586                       | 160            |
| <b>Variations des actifs opérationnels</b>                                                                                                     | <b>-88 983</b>               | <b>68 713</b>  |
| <b>Variations des passifs opérationnels</b>                                                                                                    |                              |                |
| Augmentation / (diminution) des financements garantis                                                                                          | 37 793                       | -45 780        |
| Augmentation / (diminution) des dettes clients et autres dettes                                                                                | 2 320                        | -8 037         |
| Augmentation / (diminution) des passifs de transaction                                                                                         | 34 168                       | -26 389        |
| Augmentation / (diminution) des prêts non garantis                                                                                             | 4 667                        | -14 970        |
| Diminution des autres passifs                                                                                                                  | -842                         | -894           |
| Variations des passifs opérationnels                                                                                                           | 78 106                       | -96 070        |
| <b>Flux de trésorerie utilisés par les activités d'exploitation</b>                                                                            | <b>-4 196</b>                | <b>-20 688</b> |

Dans le tableau ci-dessus :

- La trésorerie utilisée par les activités opérationnelles comprenait des intérêts versés de 22,40 milliards de dollars pour 2025 et de 24,46 milliards de dollars pour 2024, ainsi que des intérêts reçus de 21,38 milliards de dollars pour 2025 et de 24,94 milliards de dollars pour 2024.
- Les gains de change se rapportent principalement à la réévaluation, sans effet de trésorerie, des soldes de trésorerie en livres sterling et en euros, détenus principalement auprès de banques centrales à des fins de gestion de la liquidité. La réévaluation des soldes de trésorerie et des autres actifs et passifs monétaires est comptabilisée dans le résultat avant impôt.

#### Rapprochement des flux de trésorerie liés aux activités de financement, hors dettes locatives

La Société inclut les emprunts éligibles au MREL dans les activités de financement aux fins de son tableau des flux de trésorerie, lesquels comprennent ses AT1 notes, ses prêts subordonnés et ses prêts intragroupe éligibles au MREL. Tant le principal que les intérêts afférents à ces emprunts sont classés en activités de financement. Le tableau ci-dessous présente un rapprochement des flux de trésorerie liés aux activités de financement, hors dettes locatives.

Prêts subordonnés et les prêts intragroupe éligibles au MREL

| En millions de dollars  | Prêts intragroupe | AT1 notes       | Total            |
|-------------------------|-------------------|-----------------|------------------|
| <b>En décembre 2023</b> | <b>23 715 \$</b>  | <b>5 500 \$</b> | <b>29 215 \$</b> |
| Émission                | 1 700             |                 | 1 700            |
| Intérêts facturés       | 1 821             | 495             | 2 316            |
| Intérêts versés         | -1 828            | -495            | -2 323           |
| <b>En décembre 2024</b> | <b>25 408</b>     | <b>5 500</b>    | <b>30 908</b>    |
| Émission                | 3 000             |                 | 3 000            |
| Intérêts facturés       | 1 633             | 494             | 2 127            |
| Intérêts versés         | -1 632            | -494            | -2 126           |
| <b>En décembre 2025</b> | <b>28 409 \$</b>  | <b>5 500 \$</b> | <b>33 909 \$</b> |

#### Note 25. – Engagements financiers et passifs éventuels

##### — Engagement :

Le tableau ci-dessous présente les engagements.

| (En millions de dollars) | En décembre    |                   |
|--------------------------|----------------|-------------------|
|                          | 2025           | 2024              |
| Accords garantis         | 130 675        | 122 370 \$        |
| Financements garantis    | 67 249         | 69 340            |
| Autres                   | 3 198          | 2 759             |
| <b>Total</b>             | <b>201 122</b> | <b>194 469 \$</b> |

Les engagements au titre d'accords garantis comprennent les conventions de prise en pension et de prêt de titres à terme, et les engagements au titre de financements garantis comprennent les conventions de mise en pension et de prêt garanti à terme, dont le règlement intervient à une date future, généralement dans un délai de trois jours ouvrés. Les engagements au titre d'accords garantis comprennent également les transactions par lesquelles la Société s'est engagée à fournir un financement conditionnel à ses clients et contreparties par le biais de conventions de prise en pension. Le financement de ces engagements par la Société est subordonné à la satisfaction de l'ensemble des conditions contractuelles de la convention de prise en pension, et ces engagements peuvent expirer sans avoir été utilisés.

Les autres engagements se rapportent principalement à des engagements de garantie, tant au 31 décembre 2025 qu'au 31 décembre 2024.

Par ailleurs, il existe des sûretés inscrites sur les actifs de la Société, constituées dans le cours normal de l'activité.

#### Procédures judiciaires

La Société est impliquée dans un certain nombre de procédures judiciaires, réglementaires et arbitrales concernant des questions liées à l'exercice de ses activités. Pour toute affaire décrite ci-dessous pour laquelle aucune provision n'a été comptabilisée, la Société examine s'il est possible d'estimer de manière fiable l'incidence financière potentielle et, dans l'affirmative, elle fournit cette information, sauf lorsque cette communication serait susceptible de porter gravement préjudice à la position de la Société dans l'affaire concernée.

**Banco Espírito Santo S.A. et Oak Finance.** En décembre 2014, septembre 2015 et décembre 2015, la Banque du Portugal (Bank of Portugal, BoP) a rendu des décisions visant à annuler un transfert antérieur, à Novo Banco, d'un contrat de crédit (Facility) de 835 millions de dollars structuré par la Société, conclu entre Oak Finance Luxembourg S.A. (Oak Finance), une entité ad hoc constituée dans le cadre de ce contrat, et Banco Espírito Santo S.A. (BES), avant la défaillance de BES. En réponse, la Société, et s'agissant de la décision de la BoP de décembre 2015, Goldman Sachs International Bank ont engagé, à compter de février 2015, des actions contre Novo Banco S.A. (Novo Banco) devant la Commercial Court anglaise, ainsi que contre la BoP devant le tribunal administratif portugais. En juillet 2018, la Cour suprême du Royaume-Uni a jugé que les juridictions anglaises

ne seraient compétentes à l'égard de l'action de la Société que si, et seulement si, le tribunal administratif portugais se prononçait en défaveur de la BoP dans l'action parallèle engagée par la Société. En juillet 2018, le comité de liquidation de BES a rendu une décision visant à récupérer auprès de la Société 54 millions de dollars qui lui avaient été versés, ainsi que 50 millions de dollars prétendument versés à Oak Finance dans le cadre du contrat, en alléguant que la Société aurait agi de mauvaise foi en accordant ce financement, notamment au motif qu'elle aurait su que BES était exposée à un risque imminent de défaillance. En octobre 2018, la Société a engagé une action devant le tribunal de commerce de Lisbonne contestant la décision du comité de liquidation, et a depuis également introduit une demande contre l'État portugais visant à obtenir réparation de pertes d'environ 222 millions de dollars liées à la défaillance de BES, ainsi qu'une demande conditionnelle relative aux 104 millions de dollars réclamés par le comité de liquidation. Le 11 avril 2023, GSI a engagé une procédure administrative contre la BoP, visant à obtenir l'annulation des décisions de la BoP de septembre 2015 et de décembre 2015, sur de nouveaux fondements.

**Contentieux antitrust relatif aux swaps de taux d'intérêt.** La Société figure parmi les défendeurs cités dans deux actions antitrust relatives à la négociation de swaps de taux d'intérêt, engagées respectivement en avril 2016 et en juin 2018, devant le tribunal fédéral du district Sud de New York (U.S. District Court for the Southern District of New York), par trois exploitants de plateformes d'exécution de swaps et certaines de leurs sociétés affiliées. Ces actions ont été jointes aux fins de la procédure préalable au procès (pretrial).

Les plaintes invoquent, de manière générale, des manquements au droit antitrust fédéral et des États, ainsi qu'au droit commun des États, en lien avec une prétendue entente entre les défendeurs visant à empêcher la négociation sur les marchés réglementés des swaps de taux d'intérêt. Les plaintes sollicitent un jugement déclaratoire, une injonction, ainsi que des dommages-intérêts triples d'un montant non précisé. Les défendeurs ont déposé une requête en irrecevabilité à l'encontre de la première action, et le tribunal de district a rejeté les demandes fondées sur le droit commun des États formulées par les demandeurs dans cette première action, et a limité les demandes antitrust à la période 2013-2016. Le 20 novembre 2018, le tribunal a partiellement accueilli et partiellement rejeté la requête en irrecevabilité des défendeurs à l'encontre de la seconde action, rejetant les demandes fondées sur le droit commun des États au titre de l'enrichissement sans cause et de l'ingérence délictuelle dans les relations contractuelles, mais rejetant la demande d'irrecevabilité des demandes antitrust fédérales et des États.

**Contentieux antitrust relatif aux swaps de défaut de crédit.** La Société figure parmi les défendeurs cités dans un recours collectif antitrust envisagé relatif au règlement des swaps de défaut de crédit, déposé le 30 juin 2021 devant le tribunal fédéral du district du Nouveau-Mexique. La plainte invoque, de manière générale, des manquements au droit antitrust fédéral et au Commodity Exchange Act, en lien avec une prétendue entente entre les défendeurs visant à manipuler le prix de référence utilisé pour valoriser les swaps de défaut de crédit aux fins de leur règlement. La plainte invoque également une demande fondée sur l'enrichissement sans cause au titre du droit commun des États. La plainte sollicite un jugement déclaratoire, une injonction, ainsi que des montants non précisés de dommages-intérêts triples et autres. Le 15 novembre 2021, les défendeurs ont déposé une requête en irrecevabilité de la plainte. Le 4 février 2022, les demandeurs ont déposé une plainte modifiée et ont volontairement retiré Group Inc. de l'action. Le 5 juin 2023, le tribunal a rejeté les demandes formées contre certains défendeurs étrangers pour défaut de compétence personnelle, mais a rejeté la requête en irrecevabilité des défendeurs s'agissant de Goldman Sachs & Co. LLC, de la Société et des autres défendeurs. Le 26 janvier 2024, le tribunal fédéral du district Sud de New York a fait droit à la requête des défendeurs visant à faire exécuter un accord transactionnel et une clause de renonciation conclus entre les parties en 2015, et a interdit aux demandeurs de poursuivre, dans le cadre de l'action engagée au Nouveau-Mexique, toute demande contre les défendeurs fondée sur une violation alléguée du droit résultant de faits antérieurs au 30 juin 2014 ; le 20 mai 2025, la cour d'appel fédérale du deuxième circuit (U.S. Court of Appeals for the Second Circuit) a rejeté l'appel formé par les demandeurs contre l'ordonnance du tribunal de district, pour défaut de compétence matérielle. Le 10 octobre 2025, les défendeurs ont déposé une requête en jugement sur pièces.

**Enquêtes et examens réglementaires et contentieux connexes.** Group Inc. et certaines de ses sociétés affiliées, y compris la Société, font l'objet d'un certain nombre d'autres enquêtes et examens de la part de diverses autorités gouvernementales, réglementaires et d'organismes d'autorégulation, et ont, dans certains cas, reçu des assignations à comparaître ainsi que des demandes de communication de documents et d'informations de la part de ces autorités, ainsi que de contentieux relatifs à diverses questions touchant aux activités et opérations de GS Group, notamment :

- le processus d'offre de titres et les pratiques de prise ferme ;
- les services de gestion d'investissement et de conseil financier ;
- les conflits d'intérêts ;
- les transactions impliquant des financements liés aux pouvoirs publics et d'autres questions ;
- l'offre, la mise aux enchères, la vente, la négociation et la compensation de titres d'entreprises et d'État, de devises, de matières premières et d'autres produits financiers, ainsi que les activités de vente et autres communications et activités connexes, de même que la supervision et les contrôles de GS Group relatifs à ces activités, y compris le respect des règles applicables en matière de ventes à découvert, la négociation algorithmique, à haute fréquence et quantitative, la négociation de contrats à terme, la négociation d'options, la négociation « when-issued », le reporting transactionnel et réglementaire, les systèmes et contrôles informatiques, les pratiques de prêt de titres, les activités de prime brokerage, la négociation et la compensation d'instruments dérivés de crédit et de swaps de taux d'intérêt, les activités sur matières premières et le stockage de métaux, les pratiques en matière de placement privé, l'allocation et la négociation de titres, ainsi que les activités de négociation et communications liées à la détermination de taux de référence, tels que les taux de change ;
- le respect du UK Bribery Act et du U.S. Foreign Corrupt Practices Act ;
- les pratiques de recrutement et de rémunération ;
- le système de gestion des risques et de contrôles ; et
- les opérations d'initiés, l'utilisation et la diffusion abusives potentielles d'informations significatives non publiques relatives à des évolutions concernant des sociétés ou des pouvoirs publics, ainsi que l'efficacité des contrôles relatifs aux opérations d'initiés et des barrières à l'information.

Par ailleurs, les enquêtes, examens et contentieux concernant les sociétés affiliées de la Société, ainsi que les activités et opérations de ces dernières, y compris les questions susmentionnées mais également d'autres questions, sont susceptibles d'avoir une incidence sur les activités et opérations de la Société.

#### Note 26. – Échéances des actifs et des passifs

Le tableau ci-dessous présente les échéances attendues des actifs et des passifs de la Société.

| (En millions de dollars)                | Non courants   | Courants         | Total            |
|-----------------------------------------|----------------|------------------|------------------|
| <b>En décembre 2025</b>                 |                |                  |                  |
| <b>Actif</b>                            |                |                  |                  |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie |                | 7 714            | 7 714            |
| Accords garantis                        | 1 472          | 230 075          | 231 547          |
| Clients et autres créances              |                | 94 292           | 94 292           |
| Actifs de transaction                   |                | 854 072          | 854 072          |
| Autres actifs                           | 2 174          | 6 081            | 8 255            |
| <b>Total assets</b>                     | <b>3 646</b>   | <b>1,192,234</b> | <b>1,195,880</b> |
| <b>Passif</b>                           |                |                  |                  |
| Financements garantis                   | 98 895         | 108 594          | 207 489          |
| Dettes clients et autres dettes         |                | 109 484          | 109 484          |
| Passifs de transaction                  |                | 745 389          | 745 389          |
| Emprunts non garantis                   | 67 039         | 17 563           | 84 602           |
| Autre passif                            | 1 896          | 5 024            | 6 920            |
| <b>Total du passif</b>                  | <b>167 830</b> | <b>986 054</b>   | <b>1,153,884</b> |
| <b>En décembre 2024</b>                 |                |                  |                  |
| <b>Actif</b>                            |                |                  |                  |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | —              | 11 601           | 11 601           |
| Accords garantis                        | 913            | 191 633          | 192 546          |
| Clients et autres créances              |                | 76 886           | 76 886           |
| Actifs de transaction                   |                | 826 082          | 826 082          |
| Autres actifs                           | 1 735          | 2 024            | 3 759            |
| <b>Total actifs</b>                     | <b>2 648</b>   | <b>1,108,226</b> | <b>1,110,874</b> |
| <b>Passif</b>                           |                |                  |                  |
| Financements garantis                   | 71 763         | 97 933           | 169 696          |
| Dettes clients et autres dettes         |                | 107 164          | 107 164          |
| Passifs de transaction                  |                | 711 221          | 711 221          |
| Emprunts non garantis                   | 56 631         | 20 180           | 76 811           |
| Autre passif                            | 1 669          | 4 096            | 5 765            |
| <b>Total du passif</b>                  | <b>130 063</b> | <b>940 594</b>   | <b>1,070,657</b> |

Dans le tableau ci-dessus :

- Les actifs et passifs courants comprennent les montants que la Société s'attend à réaliser ou à régler dans le cadre de son cycle d'exploitation normal, et comprennent les actifs et passifs détenus à des fins de transaction ainsi que la trésorerie et les équivalents de trésorerie.
- Les actifs non courants sont les montants que la Société s'attend à recouvrer au-delà de douze mois, et comprennent principalement certains accords garantis, certains placements, certains prêts, les immobilisations incorporelles, les actifs d'impôt différé, l'excédent de retraite et certains prêts intragroupe.
- Les passifs non courants sont les montants que la Société s'attend à régler au-delà de douze mois, et comprennent principalement les financements garantis et les emprunts non garantis dont l'échéance contractuelle est supérieure à un an, à l'exception des contrats comportant des événements déclencheurs échappant au contrôle de la Société, lesquels sont classés en passifs courants.

#### Note 27. – Informations relatives aux parties liées

Deux parties sont considérées comme liées lorsque l'une d'elles a la capacité de contrôler directement ou indirectement l'autre partie, ou d'exercer une influence notable sur ses décisions financières ou opérationnelles. Les parties liées de la Société comprennent :

- les sociétés mères de la Société ;
- les autres entités affiliées de GS Group ;
- les principaux dirigeants de la Société ;
- les principaux dirigeants des sociétés mères de la Société ; et
- les autres parties liées, notamment le régime à prestations définies de la Société et les entités associées de GS Group.

Les principaux dirigeants sont définis comme les personnes disposant du pouvoir et de la responsabilité de planifier, de diriger et de contrôler les activités de la Société. Les principaux dirigeants de la Société comprennent les administrateurs de la Société, les

membres de l'EMC qui sont salariés de la Société, ainsi que les membres de la direction générale désignés comme cadres dirigeants (managers) au titre du régime des cadres dirigeants et de certification de la PRA et de la FCA.

#### Rémunération des principaux dirigeants

Le tableau ci-dessous présente la rémunération versée ou à verser par la Société, au titre des services rendus par les salariés, aux principaux dirigeants de la Société et de ses sociétés mères.

| (En millions de dollars)                   | Exercice clos le 31 décembre |            |
|--------------------------------------------|------------------------------|------------|
|                                            | 2025                         | 2024       |
| Salaires et autres avantages à court terme | 190                          | 105        |
| Avantages postérieurs à l'emploi           | 1                            | 1          |
| Rémunération en actions                    | 755                          | 355        |
| <b>Total</b>                               | <b>946</b>                   | <b>461</b> |

Dans le tableau ci-dessus :

- Les salaires et autres avantages à court terme comprennent les honoraires versés aux administrateurs non exécutifs de la Société.
- La rémunération fondée sur des actions comprenait une charge de 559 millions de dollars pour 2025 et une charge de 215 millions de dollars pour 2024, représentant les variations de la juste valeur des attributions fondées sur des actions refacturées par Group Inc. au cours de l'exercice.

#### Émoluments des administrateurs

Conformément au Companies Act 2006, les émoluments des administrateurs correspondent à la proportion du total des émoluments versés ou à verser au titre des seuls services éligibles. Ce montant total n'inclut que la valeur de la trésorerie et des avantages en nature, et n'inclut pas la valeur des attributions en actions, conformément aux dispositions de l'annexe 5 des Statutory Instruments 2008/410. Les administrateurs perçoivent également des émoluments au titre de services non éligibles, dont la communication n'est pas requise.

Le tableau ci-dessous présente les émoluments des administrateurs de la Société.

| (En millions de dollars)                                                 | Exercice clos le 31 décembre |           |
|--------------------------------------------------------------------------|------------------------------|-----------|
|                                                                          | 2025                         | 2024      |
| Émoluments consolidés                                                    | -7                           | -5        |
| Cotisations de la société aux régimes de retraite à cotisations définies |                              |           |
| <b>Total</b>                                                             | <b>-7</b>                    | <b>-5</b> |

Le tableau ci-dessous présente les émoluments du dirigeant le mieux rémunéré de la société.

| (En millions de dollars)                                                 | Exercice clos le 31 décembre |      |
|--------------------------------------------------------------------------|------------------------------|------|
|                                                                          | 2025                         | 2024 |
| Émoluments consolidés                                                    | -2                           | -2   |
| Cotisations de la société aux régimes de retraite à cotisations définies |                              | —    |
| Pension annuelle acquise à la fin de l'année                             | —                            | —    |

Cinq administrateurs étaient affiliés à un régime de retraite à cotisations définies, et un administrateur était affilié à la fois à un régime de retraite à cotisations définies et à un régime de retraite à prestations définies au titre de 2025 (2024 : un administrateur était affilié à un régime de retraite à cotisations définies, et un administrateur était affilié à la fois à un régime de retraite à cotisations définies et à un régime de retraite à prestations définies). Cinq administrateurs, dont l'administrateur le mieux rémunéré au titre de 2025 (2024 : trois administrateurs, dont l'administrateur le mieux rémunéré), ont reçu ou doivent recevoir des actions de Group Inc. au titre de régimes d'intéressement à long terme.

Le total des émoluments des six administrateurs non exécutifs ayant siégé au Conseil pendant tout ou partie de l'exercice 2025 (2024 : sept administrateurs non exécutifs) s'est élevé à environ 1,2 million de dollars (pour tout ou partie de l'exercice 2024 : environ 1,2 million de dollars). Les honoraires supplémentaires récurrents au titre de services de conseil fournis par certains administrateurs non exécutifs se sont élevés à néant pour 2025 (2024 : environ 0,1 million de dollars).

#### Transactions effectuées avec les parties liées

Les transactions de la Société avec des parties liées comprennent principalement les éléments suivants.

#### Gestion des risques et activités de tenue de marché.

La Société conclut habituellement des instruments dérivés et achète et vend des titres et des prêts avec des parties liées à des fins de gestion des risques et de tenue de marché, comptabilisés au sein des actifs et passifs de transaction.

Le tableau ci-dessous présente les instruments dérivés en cours de la Société conclus avec des parties liées, dont la quasi-totalité sont conclus avec d'autres entités de GS Group. La variation des actifs et passifs dérivés résulte des nouvelles transactions, des résiliations, des expirations et des gains ou pertes, y compris les flux de trésorerie associés.

| (En millions de dollars)           | Actifs dérivés | Passifs dérivés |
|------------------------------------|----------------|-----------------|
| <b>En décembre 2025</b>            | <b>515 664</b> | <b>501 135</b>  |
| En décembre 2024                   | 530 188        | 507 872         |
| En décembre 2023                   | 508 547        | 490 225         |
| Décembre 2025 contre décembre 2024 | -14 524        | -6 737          |
| Décembre 2024 contre décembre 2023 | 21 641         | 17 647          |

Le tableau ci-dessous présente les achats et ventes bruts en cours, réalisés dans le cadre de transactions normalisées, de titres et de prêts auprès d'autres entités de GS Group et à destination de celles-ci.

| (En millions de dollars)                                                        | En décembre |           |
|---------------------------------------------------------------------------------|-------------|-----------|
|                                                                                 | 2025        | 2024      |
| Achats en cours dans le cadre de transactions normalisées de titres et de prêts | 4 115       | \$ 11 730 |
| Ventes en cours dans le cadre de transactions normalisées de titres et de prêts | 5 142       | 11 613    |

La Société détient également des titres émis par d'autres entités de GS Group, et leur consent des prêts aux entreprises, lesquels sont classés dans les actifs de transaction. La Société procède également à des échanges de garanties en espèces et en titres dans le cadre de transactions sur instruments dérivés. Les garanties en espèces reçues sont comptabilisées dans les dettes clients et autres dettes. Les garanties en espèces versées sont comptabilisées dans les créances clients et autres créances. La Société a remis des garanties en titres à des parties liées à hauteur de 4,08 milliards de dollars au 31 décembre 2025 et de 3,55 milliards de dollars au 31 décembre 2024.

Par ailleurs, la Société exécute et assure l'intermédiation d'instruments dérivés cotés avec d'autres entités de GS Group affiliées, donnant lieu à des échanges d'appels de marge, comptabilisés dans les créances clients et autres créances et dans les dettes clients et autres dettes.

La Société a également reçu des titres à hauteur de 80 millions de dollars au 31 décembre 2024, de la part d'une filiale, dans le cadre d'une convention de prêt de titres.

**Activité de financement**

La Société conclut habituellement des accords garantis et des financements garantis avec des sociétés affiliées de GS Group, principalement afin de se procurer des titres et de financer ses stocks de titres sur une base garantie.

Par ailleurs, une part importante des emprunts non garantis de la Société provient de GS Group affiliées, y compris les AT1 notes de la Société émises au profit de GSK UK. Voir les Notes 19 et 22 pour de plus amples informations. La Société a également consenti des prêts à certaines entités de GS Group affiliées. Voir la Note 13 pour de plus amples informations.

Les instruments porteurs d'intérêts sont généralement tarifés en fonction de la durée, de la devise, du montant, du rang de subordination et du caractère garanti ou non garanti de l'instrument.

**Services de gestion de trésorerie**

La Société bénéficie de services de gestion de trésorerie fournis par d'autres entités de GS Group affiliées, et place auprès d'elles des dépôts de trésorerie dans le cours normal de son activité, lesquels sont comptabilisés en trésorerie et équivalents de trésorerie.

**Engagements et garanties**

Le tableau ci-dessous présente les engagements de la Société envers d'autres entités de GS Group affiliées.

| (En millions de dollars) | En décembre       |                   |
|--------------------------|-------------------|-------------------|
|                          | 2025              | 2024              |
| Accords garantis         | 100 496           | 94 929            |
| Financements garantis    | 45 643            | 55 377            |
| <b>Total</b>             | <b>146 139 \$</b> | <b>150 306 \$</b> |

La Société a reçu de Group Inc. une garantie relative aux transactions conclues avec certaines de ses contreparties, à hauteur d'une exposition en cas de défaut pouvant atteindre 8 milliards de dollars. Au cours des exercices 2025 et 2024, cette garantie n'a pas été utilisée.

**Prix de transfert et charges de gestion**

La Société participe à l'affectation des produits nets entre les entités de GS Group affiliées au titre de leur participation aux activités de GS Group. Par ailleurs, la Société supporte/perçoit des charges de gestion refacturées à/par des entités de GS Group affiliées, relatives au soutien opérationnel et administratif ainsi qu'aux services de gestion.

**Fiscalité**

La Société bénéficie d'un dégrèvement de groupe de la part d'autres entités de GS Group affiliées. La Société a reçu de la part d'autres entités de GS Group affiliées des pertes fiscalisées à hauteur de 492 millions de dollars pour 2025 et de 251 millions de dollars pour 2024, pour lesquelles une contrepartie sera intégralement versée.

**Paielements fondés sur des actions**

La Société a conclu une convention de refacturation avec Group Inc., en vertu de laquelle elle s'engage à verser à Group Inc. (a) la juste valeur des attributions concernées à la date d'attribution, et (b) les variations ultérieures de la juste valeur de ces attributions entre la date d'attribution et leur livraison définitive aux salariés (postérieurement à la date d'acquisition). Voir les Notes 7 et 8 pour de plus amples informations.

**Transactions avec les principaux dirigeants**

Certains principaux dirigeants et les membres proches de leur famille détiennent des comptes de courtage et/ou des comptes gérés de manière discrétionnaire auprès de la Société. Des services leur sont fournis dans le cours normal de l'activité, à des conditions commerciales normales, et, dans chaque cas, dans le respect des lois et réglementations applicables.

Certains membres proches de la famille de principaux dirigeants sont salariés de la Société. Le montant de la rémunération versée à ces membres de la famille a été déterminé conformément aux pratiques de rémunération standard de la Société applicables aux salariés se trouvant dans une situation comparable.

**Actifs et passifs relatifs aux parties liées**

Le tableau ci-dessous présente les actifs et passifs de la Société relatifs à des parties liées.

| (En millions de dollars)                | Sociétés mères | Autres entités du<br>GS Group<br>affiliates | Autres<br>parties liées | Total          |
|-----------------------------------------|----------------|---------------------------------------------|-------------------------|----------------|
| <b>En décembre 2025 :</b>               |                |                                             |                         |                |
| <b>Actif</b>                            |                |                                             |                         |                |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | —              | 505                                         |                         | 505            |
| Accords garantis                        |                | 151 318                                     | 21                      | 151 339        |
| Clients et autres créances              | 889            | 23 765                                      | 4                       | 24 658         |
| Actifs de transaction                   | 2 014          | 523 239                                     |                         | 525 253        |
| Autres actifs                           | 4 143          | 1 977                                       |                         | 6 120          |
| <b>Total actifs</b>                     | <b>7 046</b>   | <b>700 804</b>                              | <b>25</b>               | <b>707 875</b> |
| <b>Passif</b>                           |                |                                             |                         |                |
| Financements garantis                   | 875            | 114 116                                     |                         | 114 991        |
| Dettes clients et autres dettes         | 9              | 26 642                                      |                         | 26 651         |
| Passifs de transaction                  | 762            | 500 489                                     | 4                       | 501 255        |
| Emprunts non garantis                   | 33 526         | 24 229                                      |                         | 57 755         |
| Autre passif                            | 3 048          | 1 443                                       |                         | 4 491          |
| <b>Total du passif</b>                  | <b>38 220</b>  | <b>666 919</b>                              | <b>4</b>                | <b>705 143</b> |
| <b>En décembre 2024 :</b>               |                |                                             |                         |                |
| <b>Actif</b>                            |                |                                             |                         |                |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | —              | 1 368                                       |                         | 1 368          |
| Accords garantis                        |                | 124 300                                     |                         | 124 300        |
| Clients et autres créances              | 249            | 25 758                                      | 4                       | 26 011         |
| Actifs de transaction                   | 1 889          | 535 940                                     | 1                       | 537 830        |
| Autres actifs                           | 162            | 1 762                                       |                         | 1 924          |
| <b>Total actifs</b>                     | <b>2 300</b>   | <b>689 128</b>                              | <b>5</b>                | <b>691,433</b> |
| <b>Passif</b>                           |                |                                             |                         |                |
| Financements garantis                   | —              | 101 215                                     |                         | 101 215        |
| Dettes clients et autres dettes         | 17             | 32 446                                      |                         | 32 463         |
| Passifs de transaction                  | 1 205          | 506 744                                     |                         | 507 949        |
| Emprunts non garantis                   | 29 915         | 18 023                                      |                         | 47 938         |
| Autre passif                            | 2 476          | 1 661                                       |                         | 4 137          |
| <b>Total du passif</b>                  | <b>33 613</b>  | <b>660 089</b>                              |                         | <b>693 702</b> |

**Produits et charges relatifs aux parties liées**

Le tableau ci-dessous présente les produits et charges de la Société relatifs aux transactions avec des parties liées autres que les principaux dirigeants.

| (En millions de dollars)                              | Sociétés mères | Autres entités<br>du GS Group<br>Affiliates | Autres parties<br>liées | Total         |
|-------------------------------------------------------|----------------|---------------------------------------------|-------------------------|---------------|
| <b>Exercice clos en décembre 2025</b>                 |                |                                             |                         |               |
| <b>Produits nets</b>                                  |                |                                             |                         |               |
| Produits d'intérêts                                   | 106            | 9 374                                       |                         | 9 480         |
| Charges d'intérêts                                    | -1 905         | -9 376                                      |                         | -11 281       |
| Produit lié aux prix de transfert                     |                | -903                                        |                         | -903          |
| <b>Valeur nette totale</b>                            | <b>-1 799</b>  | <b>-905</b>                                 |                         | <b>-2 704</b> |
| <b>Charges d'exploitation nettes</b>                  |                |                                             |                         |               |
| Charges liées aux transactions                        | —              | 696                                         |                         | 696           |
| Charges de gestion refacturées de GS Group affiliates |                | 1 100                                       |                         | 1 100         |
| Charges de gestion refacturées à GS Group affiliates  | -19            | -398                                        |                         | -417          |
| Autres charges                                        | —              | 403                                         |                         | 403           |
| <b>Total des charges opérationnelles nettes</b>       | <b>-19</b>     | <b>1 801</b>                                |                         | <b>1 782</b>  |
| <b>Exercice clos en décembre 2024</b>                 |                |                                             |                         |               |
| <b>Produits nets</b>                                  |                |                                             |                         |               |
| Produits d'intérêts                                   | 74             | 12,389                                      |                         | 12 463        |
| Charges d'intérêts                                    | -2 266         | -12 909                                     |                         | -15 175       |
| Produit lié aux prix de transfert                     |                | -1 067                                      |                         | -1 067        |
| <b>Produit net totale</b>                             | <b>-2 192</b>  | <b>-1 587</b>                               |                         | <b>-3 779</b> |
| <b>Charges d'exploitation nettes</b>                  |                |                                             |                         |               |
| Charges liées aux transactions                        | —              | 290                                         |                         | 290           |
| Charges de gestion refacturées de GS Group affiliates |                | 1 050                                       |                         | 1 050         |
| Charges de gestion refacturées à GS Group affiliates  | -2             | -364                                        |                         | -366          |
| Autres charges                                        |                | 568                                         |                         | 568           |
| <b>Total des charges opérationnelles nettes</b>       | <b>-2</b>      | <b>1 544</b>                                |                         | <b>1 542</b>  |

Dans le tableau ci-dessus, les charges liées aux transactions et les autres charges comprennent principalement les charges liées à la norme IFRS 15.

## Note 28. – Instruments financiers

**Actifs et passifs financiers par catégorie**

Les tableaux ci-dessous présentent la valeur comptable des actifs et passifs financiers de la société par catégorie.

| (En millions de dollars)                | Actifs financiers             |                |                  |
|-----------------------------------------|-------------------------------|----------------|------------------|
|                                         | Obligatoire à la juste valeur | Coût amorti    | Total            |
| <b>En décembre 2025 :</b>               |                               |                |                  |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | —                             | 7,714          | 7 714            |
| Accords garantis                        | 52 436                        | 179 111        | 231 547          |
| Créances clients et autres créances     |                               | 94 292         | 94 292           |
| Actifs de transaction                   | 854 072                       |                | 854 072          |
| Autres actifs                           | 4 361                         | 1 976          | 6 337            |
| <b>Total</b>                            | <b>910 869</b>                | <b>283 093</b> | <b>1 193 962</b> |
| <b>En décembre 2024 :</b>               |                               |                |                  |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | —                             | 11 601         | 11 601           |
| Accords garantis                        | 49 572                        | 142 974        | 192 546          |
| Créances clients et autres créances     |                               | 76 886         | 76 886           |
| Actifs de transaction                   | 826 082                       |                | 826 082          |
| Autres actifs                           | 429                           | 1 874          | 2 303            |
| <b>Total</b>                            | <b>876 083</b>                | <b>233 335</b> | <b>1 109 418</b> |

| (En millions de dollars)        | Passifs financiers                |                            |                |                  |
|---------------------------------|-----------------------------------|----------------------------|----------------|------------------|
|                                 | Détenus à des fins de transaction | Désignés à la juste valeur | Coût amorti    | Total            |
| <b>En décembre 2025 :</b>       |                                   |                            |                |                  |
| Financements garantis           | —                                 | 104 138                    | 103 351        | 207 489          |
| Dettes clients et autres dettes |                                   |                            | 109 484        | 109 484          |
| Passifs de transaction          | 745 389                           |                            |                | 745 389          |
| Emprunts non garantis           |                                   | 52 808                     | 31 794         | 84 602           |
| Autre passif                    |                                   |                            | 5 619          | 5 619            |
| <b>Total</b>                    | <b>745 389</b>                    | <b>156 946</b>             | <b>250 248</b> | <b>1 152 583</b> |
| <b>En décembre 2024 :</b>       |                                   |                            |                |                  |
| Financements garantis           | —                                 | 86 015                     | 83 681         | 169 696          |
| Dettes clients et autres dettes |                                   |                            | 107 164        | 107 164          |
| Passifs de transaction          | 711 221                           |                            |                | 711 221          |
| Emprunts non garantis           |                                   | 44 706                     | 32 105         | 76 811           |
| Autre passif                    |                                   |                            | 4 833          | 4 833            |
| <b>Total</b>                    | <b>711 221</b>                    | <b>130 721</b>             | <b>227 783</b> | <b>1 069 725</b> |

Au cours de la période considérée, la Société a présenté certains accords garantis au coût amorti afin de mieux refléter ces soldes. Auparavant, ces accords garantis étaient présentés comme obligatoirement évalués à la juste valeur. Les montants des périodes antérieures ont été retraités afin d'être conformes à la présentation actuelle. L'incidence de ce changement s'est traduite par une augmentation des accords garantis évalués au coût amorti de 22,02 milliards de dollars, avec une diminution correspondante des accords garantis obligatoirement évalués à la juste valeur. Ces actifs financiers étaient auparavant présentés au niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs, et sont désormais présentés parmi les actifs financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur, à la Note 29.

**Compensation des actifs et passifs financiers**

Les tableaux ci-dessous présentent les actifs et passifs financiers soumis à des conventions de compensation exécutoires et faisant l'objet d'une compensation. Les montants ne sont compensés au bilan que lorsque la Société dispose actuellement d'un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés, et d'une intention soit de régler le solde net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Dans les tableaux ci-dessous :

- Les montants bruts excluent les effets tant de la compensation par contrepartie que des garanties, et ne sont donc pas représentatifs de l'exposition économique de la Société.
- Les montants non compensés au bilan comprennent la compensation par contrepartie (c'est-à-dire la compensation des actifs et passifs financiers pour une contrepartie donnée, lorsqu'il existe un droit juridique de compensation en vertu d'une convention de compensation exécutoire), ainsi que les garanties en espèces et en titres reçues et remises au titre de conventions de soutien de crédit exécutoires, qui ne remplissent pas les critères de compensation prévus par les IFRS.
- Les montants bruts de la Société comprenaient des actifs dérivés de 4,95 milliards de dollars et des passifs dérivés de 5,24 milliards de dollars au 31 décembre 2025, ainsi que des actifs dérivés de 4,53 milliards de dollars et des passifs dérivés de 4,25 milliards de dollars au 31 décembre 2024, qui ne sont pas soumis à une convention de compensation exécutoire, ou qui sont soumis à une convention de compensation dont le caractère exécutoire n'a pas encore été déterminé par la Société. Les garanties reçues ou remises dans le cadre de ces conventions sur instruments dérivés n'ont pas été incluses dans les montants non compensés au bilan.
- La quasi-totalité des conventions de prise en pension et des titres empruntés inclus dans les accords garantis, ainsi que des conventions de mise en pension et des titres prêtés inclus dans les financements garantis, sont soumis à des conventions de compensation exécutoires, tant au 31 décembre 2025 qu'au 31 décembre 2024.

| (En millions de dollars)                                                        | Montants bruts   | Montants compensés dans le bilan -poste « p » | Montant net figurant dans le bilan | Montants non compensés dans le bilan |                     |                                | Montant net    |
|---------------------------------------------------------------------------------|------------------|-----------------------------------------------|------------------------------------|--------------------------------------|---------------------|--------------------------------|----------------|
|                                                                                 |                  |                                               |                                    | Compensation entre contreparties     | Garantie en espèces | Garanties sous forme de titres |                |
| <b>En décembre 2025 :</b>                                                       |                  |                                               |                                    |                                      |                     |                                |                |
| <b>Actifs financiers :</b>                                                      |                  |                                               |                                    |                                      |                     |                                |                |
| Accords garantis                                                                | 395 810          | -164 263                                      | 231 547                            | -68 292                              | -515                | -159 824                       | 2 916 \$       |
| Créances clients et autres créances                                             | 111 355          | -27 187                                       | 84 168                             | -10 182                              | -40 620             | -20 325                        | 13 041         |
| Instruments de trésorerie de transaction                                        | 13 661           | -6 490                                        | 7 171                              | -1 584                               | -181                | -3 477                         | 1 929          |
| Instruments dérivés                                                             | 705 487          | -31 159                                       | 674 328                            | -591 424                             | -31 292             | -15 087                        | 36 525         |
| Actifs de transaction                                                           | 719 148          | -37 649                                       | 681 499                            | -593 008                             | -31 473             | -18 564                        | 38 454         |
| Autres actifs                                                                   | 1 851            | -1 099                                        | 752                                | -133                                 |                     | -117                           | 502            |
| Actifs financiers faisant l'objet d'accords de compensation exécutoires         | 1 228 164        | -230 198                                      | 997 966                            | -671 615                             | -72 608             | -198 830                       | 54 913         |
| Actifs financiers ne faisant pas l'objet d'accords de compensation exécutoires  | 195 996          |                                               | 195 996                            |                                      |                     |                                | 195 996        |
| <b>Total des actifs financiers</b>                                              | <b>1 424 160</b> | <b>-230 198</b>                               | <b>1 193 962</b>                   | <b>-671 615</b>                      | <b>-72 608</b>      | <b>-198 830</b>                | <b>250 909</b> |
| <b>Passifs financiers :</b>                                                     |                  |                                               |                                    |                                      |                     |                                |                |
| Financements garantis                                                           | 345 455          | -164 263                                      | 181 192                            | -70 105                              | -2 076              | -105 904                       | 3 107 \$       |
| Dettes clients et autres dettes                                                 | 122 523          | -25 983                                       | 96 540                             | -10 182                              | -31 989             | -28 243                        | 26 126         |
| Instruments de trésorerie de transaction                                        |                  |                                               |                                    |                                      |                     |                                |                |
| Instruments dérivés                                                             | 693 780          | -32 364                                       | 661 416                            | -589 577                             | -37 651             | -5 365                         | 28 823         |
| Passifs de transaction                                                          | 693 780          | -32 364                                       | 661 416                            | -589 577                             | -37 651             | -5 365                         | 28 823         |
| Emprunts non garantis                                                           | 17 240           | -7 484                                        | 9 756                              | -1 618                               | -892                |                                | 7 246          |
| Autre passif                                                                    | 654              | -104                                          | 550                                | -133                                 |                     |                                | 417            |
| Passifs financiers faisant l'objet d'accords de compensation exécutoires        | 1 179 652        | -230 198                                      | 949 454                            | -671 615                             | -72 608             | -139 512                       | 65 719         |
| Passifs financiers ne faisant pas l'objet d'accords de compensation exécutoires | 203 129          |                                               | 203 129                            |                                      |                     |                                | 203 129        |
| <b>Total des passifs financiers</b>                                             | <b>1 382 781</b> | <b>-230 198</b>                               | <b>1 152 583</b>                   | <b>-671 615</b>                      | <b>-72 608</b>      | <b>-139 512</b>                | <b>268 848</b> |

| (En millions de dollars)                                                        | Montants bruts   | Montants compensés dans le bilan -poste « p » | Montant net figurant dans le bilan | Montants non compensés dans le bilan |                     |                                | Montant net    |
|---------------------------------------------------------------------------------|------------------|-----------------------------------------------|------------------------------------|--------------------------------------|---------------------|--------------------------------|----------------|
|                                                                                 |                  |                                               |                                    | Compensation entre contreparties     | Garantie en espèces | Garanties sous forme de titres |                |
| <b>En décembre 2024</b>                                                         |                  |                                               |                                    |                                      |                     |                                |                |
| <b>Actifs financiers :</b>                                                      |                  |                                               |                                    |                                      |                     |                                |                |
| Accords garantis                                                                | 320 509          | -127 963                                      | 192 546                            | -65 699                              | -382                | -123 338                       | 3 127 \$       |
| Créances clients et autres créances                                             | 94 689           | -27 804                                       | 66 885                             | -10 081                              | -26 238             | -11 066                        | 19 500         |
| Instruments de trésorerie de transaction                                        | 21 109           | -10 051                                       | 11 058                             | -2 211                               | -2 774              | -5 480                         | 593            |
| Instruments dérivés                                                             | 695 795          | -16 428                                       | 679 367                            | -608 922                             | -34 285             | -10 416                        | 25 744         |
| Actifs de transaction                                                           | 716 904          | -26 479                                       | 690 425                            | -611 133                             | -37 059             | -15 896                        | 26 337         |
| Autres actifs                                                                   | 1 899            | -1 217                                        | 682                                | -158                                 |                     | -117                           | 407            |
| Actifs financiers faisant l'objet d'accords de compensation exécutoires         | 1 134 001        | -183 463                                      | 950 538                            | -687 071                             | -63 679             | -150 417                       | 49 371         |
| Actifs financiers ne faisant pas l'objet d'accords de compensation exécutoires  | 158 880          |                                               | 158 880                            |                                      |                     |                                | 158 880        |
| <b>Total des actifs financiers</b>                                              | <b>1,292,881</b> | <b>-183 463</b>                               | <b>1 109 418</b>                   | <b>-687 071</b>                      | <b>-63 679</b>      | <b>-150 417</b>                | <b>208 251</b> |
| <b>Passifs financiers :</b>                                                     |                  |                                               |                                    |                                      |                     |                                |                |
| Financements garantis                                                           | 287 843          | -127 997                                      | 159 846                            | -68 649                              | -2 502              | -85 198                        | 3 497 \$       |
| Dettes clients et autres dettes                                                 | 124 100          | -27 280                                       | 96 820                             | -10 081                              | -37 440             | -23 433                        | 25 866         |
| Instruments de trésorerie de transaction                                        |                  |                                               |                                    |                                      |                     |                                |                |
| Instruments dérivés                                                             | 672 914          | -16 952                                       | 655 962                            | -605 961                             | -23 381             | -4 902                         | 21 718         |
| Passifs de transaction                                                          | 672 914          | -16 952                                       | 655 962                            | -605 961                             | -23 381             | -4 902                         | 21 718         |
| Emprunts non garantis                                                           | 21 482           | -11 020                                       | 10 462                             | -2 222                               | -356                |                                | 7 884          |
| Autre passif                                                                    | 862              | -214                                          | 648                                | -158                                 |                     |                                | 490            |
| Passifs financiers faisant l'objet d'accords de compensation exécutoires        | 1 107 201        | -183 463                                      | 923 738                            | -687 071                             | -63 679             | -113 533                       | 59 455         |
| Passifs financiers ne faisant pas l'objet d'accords de compensation exécutoires | 145 987          |                                               | 145 987                            |                                      |                     |                                | 145 987        |
| <b>Total des passifs financiers</b>                                             | <b>1 253 188</b> | <b>-183 463</b>                               | <b>1 069 725</b>                   | <b>-687 071</b>                      | <b>-63 679</b>      | <b>-113 533</b>                | <b>205 442</b> |

### Garanties reçues et remises

La Société reçoit des espèces et des titres (par exemple, des titres d'État et d'agences, des titres de créance d'entreprises, des titres de capitaux propres) en garantie, principalement dans le cadre de conventions de prise en pension, de titres empruntés, de transactions sur instruments dérivés et de prêts sur marge accordés aux clients. La Société obtient des espèces et des titres en garantie, à titre initial ou conditionnel, au titre des instruments dérivés et des accords garantis, afin de réduire son exposition au risque de crédit à l'égard de contreparties individuelles.

Dans de nombreux cas, la Société est autorisée à livrer ou à redonner en garantie des instruments financiers reçus en garantie lors de la conclusion de conventions de mise en pension et de conventions de prêt de titres, principalement dans le cadre de ses activités de financement garanti de la clientèle. La Société est également autorisée à livrer ou à redonner en garantie ces instruments financiers dans le cadre d'autres financements garantis, de transactions sur instruments dérivés garanties, ainsi que pour répondre à ses propres exigences de règlement ou à celles de ses clients.

La Société remet également certains actifs de transaction en garantie dans le cadre de conventions de mise en pension, de conventions de prêt de titres et d'autres financements garantis, à des contreparties disposant ou non du droit de les livrer ou de les redonner en garantie.

Le tableau ci-dessous présente la juste valeur des instruments financiers reçus en garantie qui pouvaient être livrés ou redonnés en garantie, ainsi que ceux qui ont effectivement été livrés ou redonnés en garantie.

| (En millions de dollars)                                | En décembre |            |
|---------------------------------------------------------|-------------|------------|
|                                                         | 2025        | 2024       |
| Garanties pouvant être livrées ou redonnées en garantie | 867 427     | 722 040 \$ |
| Garanties ayant été livrées ou redonnées en garantie    | 784 131     | 660 537 \$ |

Le tableau ci-dessous présente des informations sur la juste valeur des actifs remis en garantie.

| (En millions de dollars)                                                                                            | En décembre |        |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|--------|
|                                                                                                                     | 2025        | 2024   |
| <b>Remis en garantie à des contreparties disposant du droit de les livrer ou de les redonner en garantie</b>        |             |        |
| Actifs de transaction                                                                                               | 74 184      | 65 392 |
| <b>Remis en garantie à des contreparties ne disposant pas du droit de les livrer ou de les redonner en garantie</b> |             |        |
| Actifs de transactions                                                                                              | \$ 61 922   | 35 766 |

La Société a reçu des garanties en espèces à hauteur de 58,32 milliards de dollars au 31 décembre 2025 et de 62,32 milliards de dollars au 31 décembre 2024, et a versé des garanties en espèces à hauteur de 62,45 milliards de dollars au 31 décembre 2025 et de 55,04 milliards de dollars au 31 décembre 2024. Les montants reçus et versés se rapportent principalement aux actifs de transaction et aux passifs de transaction.

#### Note 29. – Évaluation des justes valeurs

La juste valeur d'un instrument financier correspond au montant qui serait perçu pour céder un actif, ou payé pour transférer un passif, lors d'une transaction normale entre des intervenants de marché à la date d'évaluation. Les actifs financiers sont valorisés au prix acheteur et les passifs financiers au prix vendeur. Les évaluations à la juste valeur n'incluent pas les coûts de transaction. La Société évalue certains actifs et passifs financiers sur une base de portefeuille (c'est-à-dire sur la base de son exposition nette aux risques de marché et/ou de crédit).

Les IFRS prévoient une hiérarchie à trois niveaux pour la présentation des évaluations à la juste valeur. Cette hiérarchie établit un ordre de priorité entre les données d'entrée des techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur, accordant la priorité la plus élevée aux données de niveau 1 et la priorité la plus faible aux données de niveau 3. Le niveau d'un instrument financier au sein de cette hiérarchie est déterminé par le niveau le plus bas des données d'entrée ayant une importance significative pour son évaluation à la juste valeur.

La hiérarchie de juste valeur est la suivante :

- **Niveau 1.** Les données d'entrée correspondent à des prix cotés non ajustés, sur des marchés actifs auxquels la Société avait accès à la date d'évaluation, pour des actifs ou passifs identiques et non soumis à restriction.
- **Niveau 2.** Les données d'entrée des techniques d'évaluation sont observables, directement ou indirectement.
- **Niveau 3.** Une ou plusieurs données d'entrée des techniques d'évaluation sont significatives et inobservables.

Les justes valeurs de la quasi-totalité des actifs et passifs financiers de la Société évalués à la juste valeur de manière récurrente reposent sur des prix et des données observables, et sont classées aux niveaux 1 et 2 de la hiérarchie des justes valeurs. Certains actifs et passifs financiers de niveau 2 et de niveau 3 peuvent nécessiter des ajustements de valorisation qu'un intervenant de marché exigerait pour déterminer la juste valeur, au titre de facteurs tels que la qualité de crédit de la contrepartie, de la Société et de GS Group, le risque de financement, les restrictions de transfert, la liquidité et les écarts acheteur/vendeur. Les ajustements de valorisation reposent généralement sur des éléments de marché observables.

#### Techniques d'évaluation et données d'entrée significatives

**Instruments de trésorerie de transaction.** Les techniques d'évaluation et les données d'entrée significatives pour chaque niveau de la hiérarchie des justes valeurs sont les suivantes :

– **Niveau 1 :** Les instruments de niveau 1 sont évalués à l'aide de prix cotés pour des instruments identiques et non soumis à restriction, sur des marchés actifs. La Société définit les marchés actifs pour les instruments de capitaux propres en fonction du volume d'échanges quotidien moyen, en valeur absolue et rapporté à la capitalisation boursière de l'instrument. La Société définit les marchés actifs pour les instruments de créance en fonction à la fois du volume d'échanges quotidien moyen et du nombre de jours au cours desquels une activité de négociation a été constatée.

– **Niveau 2 :** Les instruments de niveau 2 peuvent être corroborés par des prix cotés, une activité de négociation récente sur des instruments identiques ou similaires, des cotations de courtiers ou de négociants, ou d'autres sources de tarification présentant des niveaux raisonnables de transparence des prix. Il est tenu compte de la nature des cotations (par exemple, indicatives ou fermes) ainsi que de la corrélation entre l'activité de marché récente et les prix fournis par les sources de tarification alternatives.

Des ajustements de valorisation sont généralement appliqués aux instruments de niveau 2 (i) lorsque l'instrument est soumis à des restrictions de transfert et/ou (ii) au titre d'autres primes et décotes de liquidité qu'un intervenant de marché exigerait pour déterminer la juste valeur. Les ajustements de valorisation reposent généralement sur des éléments de marché observables.

– **Niveau 3 :** Les instruments de niveau 3 comportent une ou plusieurs données d'entrée de valorisation significatives qui ne sont pas observables. Sauf preuve contraire, les instruments de niveau 3 sont initialement évalués au prix de transaction, considéré comme la meilleure estimation initiale de la juste valeur. Par la suite, la Société recourt à d'autres méthodologies pour déterminer la juste valeur, lesquelles varient selon le type d'instrument. Les données d'entrée et hypothèses de valorisation sont modifiées lorsqu'elles sont corroborées par des éléments observables probants, y compris les valeurs réalisées lors de cessions d'actifs financiers.

Les techniques d'évaluation des instruments de niveau 3 varient selon l'instrument, mais reposent généralement sur des techniques d'actualisation des flux de trésorerie. Les techniques d'évaluation et la nature des données d'entrée significatives

utilisées pour déterminer les justes valeurs de chaque type d'instrument de trésorerie de transaction de niveau 3 sont décrites ci-dessous :

**Prêts, titres hypothécaires et autres titres et prêts adossés à des actifs.** Les données d'entrée significatives sont généralement déterminées sur la base d'analyses de valeur relative et comprennent :

- les rendements de marché induits par des transactions sur des actifs similaires ou apparentés ;
- les prix de transaction, tant sur les garanties sous-jacentes que sur des instruments adossés aux mêmes garanties sous-jacentes ou à des garanties similaires ;
- la performance actuelle de l'emprunteur ou de la garantie du prêt, ainsi que les hypothèses de recouvrement en cas de défaut ; et
- le calendrier des flux de trésorerie futurs attendus (duration), lequel peut, dans certains cas, intégrer l'incidence d'autres données d'entrée inobservables (par exemple, les vites ses de remboursement anticipé).

**Instruments de créance d'entreprises, titres d'État et d'agences.** Les données d'entrée significatives sont généralement déterminées sur la base d'analyses de valeur relative, intégrant des comparaisons à la fois avec les prix des dérivés de crédit référénçant le même instrument ou entité sous-jacent, ou un instrument ou une entité similaire, et avec d'autres instruments de créance d'un émetteur identique ou similaire, pour lesquels des prix observables ou des cotations de courtiers sont disponibles. Les données d'entrée significatives comprennent :

- les rendements de marché induits par des transactions sur des actifs similaires ou apparentés ;
- les niveaux actuels et les variations des indices de marché, tels que l'iTraxx et le CDX (indices reflétant la performance du crédit d'entreprises) ;
- la performance actuelle de l'emprunteur ou de la garantie du prêt, ainsi que les hypothèses de recouvrement en cas de défaut ;
- le profil d'échéance et de coupon de l'instrument ; et
- les multiples de marché et de transaction applicables aux instruments de créance d'entreprises assortis d'options de conversion ou de participation.

**Titres de capitaux propres.** Les titres de capitaux propres se composent principalement de titres de capital-investissement. Les transactions récentes réalisées ou en cours par des tiers (par exemple, propositions de fusion, offres publiques d'achat, restructurations de dette) sont considérées comme la meilleure preuve de toute variation de juste valeur. Lorsque de telles transactions ne sont pas disponibles, les méthodologies de valorisation suivantes sont utilisées, selon le cas :

- les multiples sectoriels et les comparables boursiers ;
- les transactions sur des instruments similaires ; et
- les techniques d'actualisation des flux de trésorerie.

**Instruments dérivés.** Les instruments dérivés peuvent être négociés sur un marché réglementé (négociés en bourse) ou faire l'objet de contrats négociés de gré à gré, généralement désignés sous le terme d'instruments dérivés de gré à gré. Certains instruments dérivés de gré à gré de la Société sont compensés et réglés par l'intermédiaire de contreparties centrales de compensation (dérivés OTC compensés), tandis que d'autres constituent des contrats bilatéraux entre deux contreparties (dérivés OTC bilatéraux).

Les instruments dérivés de niveau 2 et de niveau 3 de la Société sont évalués à l'aide de modèles de valorisation de produits dérivés (par exemple, des modèles d'actualisation des flux de trésorerie, des modèles de corrélation, ainsi que des modèles intégrant des méthodologies de valorisation d'options, telles que les simulations de Monte-Carlo). La transparence des prix des instruments dérivés peut généralement être caractérisée par type de produit, comme décrit ci-après.

**Taux d'intérêt.** D'une manière générale, les principales données d'entrée utilisées pour valoriser les instruments dérivés de taux d'intérêt sont transparentes, y compris pour la plupart des contrats à échéance longue. Les swaps et options de taux d'intérêt libellés dans les devises des principales économies industrialisées se caractérisent par des volumes de négociation élevés et des écarts acheteur/vendeur resserrés. Les instruments dérivés de taux d'intérêt référencés sur des indices, tels qu'un indice d'inflation, ou sur la forme de la courbe des taux (par exemple, taux swap 10 ans contre taux swap 2 ans), sont plus complexes, mais les principales données d'entrée demeurent généralement observables.

**Crédit.** La transparence des prix des swaps de défaut de crédit, qu'il s'agisse de contrats mono-signature ou de paniers de crédits, varie selon le marché et l'entité ou l'obligation de référence sous-jacente. Les swaps de défaut de crédit référencés sur des indices, de grandes entreprises ou des émetteurs souverains majeurs présentent généralement la meilleure transparence des prix. Pour les swaps de défaut de crédit portant sur d'autres sous-jacents, la transparence des prix varie en fonction de la notation de crédit, du coût d'emprunt des obligations de référence sous-jacentes et de la disponibilité de ces obligations aux fins de livraison en cas de défaut de l'émetteur. Les swaps de défaut de crédit référencés sur des prêts, des titres adossés à des actifs et des instruments de dette des marchés émergents présentent généralement une transparence des prix moindre que ceux référencés sur des obligations d'entreprises. Par ailleurs, les dérivés de crédit plus complexes, tels que ceux sensibles à la corrélation entre deux ou plusieurs obligations de référence sous-jacentes ou aux spreads de financement garanti, présentent généralement une transparence des prix moindre.

**Change.** Les prix des instruments dérivés de change fondés sur les taux de change des principales économies industrialisées, y compris ceux à échéance plus longue, sont généralement transparents. La principale différence entre la transparence des prix des instruments dérivés de change sur devises de marchés développés et sur devises de marchés émergents tient au fait que ces dernières ne sont généralement observables que pour des contrats à échéance plus courte.

**Actions.** La transparence des prix des instruments dérivés sur actions varie selon le marché et le sous-jacent. Les options sur indices et sur les actions ordinaires d'entreprises composant les principaux indices boursiers présentent la meilleure transparence des prix. Les instruments dérivés sur actions bénéficient généralement de prix de marché observables, à l'exception des contrats à échéance longue ou dont les prix de référence diffèrent significativement des prix de marché actuels. Les instruments dérivés sur actions plus complexes, tels que ceux sensibles à la corrélation entre deux ou plusieurs actions individuelles, présentent généralement une transparence des prix moindre.

La liquidité est essentielle à l'observabilité de l'ensemble des types de produits. En cas de baisse des volumes de transaction, des prix et autres données d'entrée auparavant transparents peuvent devenir inobservables. À l'inverse, même des produits fortement structurés peuvent, à certains moments, connaître des volumes de négociation suffisamment importants pour permettre l'observabilité des prix et autres données d'entrée.

– **Niveau 1** : Les instruments dérivés de niveau 1 comprennent les contrats à court terme portant sur la livraison future de titres, lorsque le titre sous-jacent est un instrument de niveau 1, ainsi que les instruments dérivés négociés sur un marché réglementé, dès lors qu'ils font l'objet d'une négociation active et sont évalués à leur prix de marché coté.

– **Niveau 2** : Les instruments dérivés de niveau 2 comprennent les instruments dérivés de gré à gré pour lesquels l'ensemble des données d'entrée de valorisation significatives sont corroborées par des éléments de marché, ainsi que les instruments dérivés négociés sur un marché réglementé qui ne font pas l'objet d'une négociation active et/ou qui sont évalués à l'aide de modèles calibrés sur les niveaux de compensation de marché des instruments dérivés de gré à gré. Pour apprécier le caractère significatif d'une donnée d'entrée de valorisation, la Société prend en compte, entre autres facteurs, l'exposition nette au risque d'un portefeuille à l'égard de cette donnée.

Le choix d'un modèle particulier pour valoriser un instrument dérivé dépend des modalités contractuelles et des risques spécifiques inhérents à l'instrument, ainsi que de la disponibilité d'informations de prix sur le marché. Pour les instruments dérivés négociés sur des marchés liquides, le choix du modèle n'implique pas de jugement significatif de la direction, dans la mesure où les résultats des modèles peuvent être calibrés sur les niveaux de compensation de marché.

Les modèles de valorisation nécessitent diverses données d'entrée, telles que les modalités contractuelles, les prix de marché, les courbes de taux, les taux d'actualisation (y compris ceux dérivés des taux d'intérêt applicables aux garanties reçues et remises, tels que précisés dans les conventions de soutien de crédit pour les instruments dérivés garantis), les courbes de crédit, ainsi que les mesures de volatilité et de corrélation de ces données. Les données d'entrée significatives utilisées pour la valorisation des instruments dérivés de niveau 2 peuvent être corroborées par des transactions de marché, des cotations de courtiers ou de négociants, ou d'autres sources de tarification alternatives présentant des niveaux raisonnables de transparence des prix. Il est tenu compte de la nature des cotations (par exemple, indicatives ou fermes) ainsi que de la corrélation entre l'activité de marché récente et les prix fournis par les sources de tarification alternatives.

– **Niveau 3** : Les instruments dérivés de niveau 3 sont évalués à l'aide de modèles utilisant des données d'entrée observables de niveau 1 et/ou de niveau 2, ainsi que des données d'entrée inobservables de niveau 3. Les données d'entrée inobservables comprennent certaines corrélations, les spreads de crédit et de financement garanti sur instruments peu liquides, les taux de recouvrement, ainsi que certaines volatilités sur actions et taux d'intérêt.

Postérieurement à l'évaluation initiale d'un instrument dérivé de niveau 3, la Société met à jour les données d'entrée de niveau 1 et de niveau 2 afin de refléter les évolutions de marché observables, et les gains et pertes en résultant sont classés au niveau 3. Les données d'entrée de niveau 3 sont modifiées lorsqu'elles sont corroborées par des éléments tels que des transactions de marché similaires, des services de tarification tiers et/ou des cotations de courtiers ou de négociants, ou d'autres données de marché empiriques. Dans les cas où la Société ne peut vérifier la valeur issue du modèle par référence à des transactions de marché, il est possible qu'un modèle de valorisation différent produise une estimation significativement différente de la juste valeur. Voir ci-dessous pour de plus amples informations sur les données d'entrée inobservables significatives utilisées dans la valorisation des instruments dérivés de niveau 3.

Lorsqu'il existe un écart entre le prix de transaction initial et la juste valeur calculée par les modèles internes, un gain ou une perte n'est comptabilisé postérieurement à la comptabilisation initiale que dans la mesure où il résulte d'une variation d'un facteur (y compris le temps) qu'un intervenant de marché prendrait en compte pour fixer un prix.

#### **Ajustements de valorisation**

Les ajustements de valorisation font partie intégrante de la détermination de la juste valeur des portefeuilles d'instruments dérivés et sont utilisés pour ajuster les valorisations médianes de marché produites par les modèles de valorisation d'instruments dérivés, afin d'obtenir la valorisation au prix de sortie. Ces ajustements intègrent les écarts acheteur/vendeur, le coût de la liquidité, ainsi que les ajustements de valorisation au titre du CVA et du financement, lesquels tiennent compte du risque de crédit et de financement inhérent à la fraction non garantie des portefeuilles d'instruments dérivés. La Société applique également des ajustements de valorisation au titre du financement aux instruments dérivés garantis, lorsque les modalités de la convention ne l'autorisent pas à livrer ou à redonner en garantie les garanties reçues. Des données de marché sont généralement utilisées pour calibrer les ajustements de valorisation sur les niveaux de compensation de marché.

Par ailleurs, pour les instruments dérivés comportant des données d'entrée inobservables significatives, la Société applique des ajustements de modèle ou de prix de sortie, afin de tenir compte de l'incertitude de valorisation propre à la transaction.

**Autres actifs et passifs financiers** Les techniques d'évaluation et les données d'entrée significatives des autres actifs et passifs financiers sont les suivantes :

- **Accords garantis** Les données d'entrée significatives pour la valorisation des conventions de prise en pension et des titres empruntés sont les spreads de financement, le montant et le calendrier des flux de trésorerie futurs attendus, ainsi que les taux d'intérêt.
- **Autres actifs** Les autres actifs évalués à la juste valeur comprennent des prêts et des placements. Les données d'entrée significatives pour la valorisation de ces prêts et placements sont cohérentes avec celles présentées pour les instruments de trésorerie de transaction. Voir « Instruments de trésorerie de transaction » ci-dessus.
- **Financements garantis** Les données d'entrée significatives pour la valorisation des conventions de mise en pension et des titres prêtés sont les spreads de financement, le montant et le calendrier des flux de trésorerie futurs attendus, ainsi que les taux d'intérêt. Les données d'entrée significatives pour la valorisation des titres de créance garantis émis, des autres emprunts et des prêts intragroupe évalués à la juste valeur sont le montant et le calendrier des flux de trésorerie futurs attendus, les taux d'intérêt, les spreads de financement, la juste valeur des garanties remises par la Société (déterminée à partir du montant et du calendrier des flux de trésorerie futurs attendus, des prix de marché, des

rendements de marché et des hypothèses de recouvrement), la fréquence des appels de garantie complémentaires, ainsi que les prix des matières premières pour les transactions sur matières premières payées d'avance.

- **Emprunts non garantis** Les données d'entrée significatives pour la valorisation des emprunts non garantis évalués à la juste valeur sont le montant et le calendrier des flux de trésorerie futurs attendus, les taux d'intérêt, les spreads de crédit de GS Group, ainsi que les prix des matières premières pour les transactions sur matières premières payées d'avance. Les données d'entrée utilisées pour valoriser la composante dérivée incorporée des instruments financiers hybrides sont cohérentes avec celles utilisées pour valoriser les autres instruments dérivés de la Société.

**Juste valeur des actifs et passifs financiers par niveau.** Le tableau ci-dessous présente, par niveau au sein de la hiérarchie des justes valeurs, les actifs et passifs financiers de la Société évalués à la juste valeur de manière récurrente.

| (En millions de dollars)                 | Niveau 1       | Niveau 2       | Niveau 3     | Total          |
|------------------------------------------|----------------|----------------|--------------|----------------|
| <b>En décembre 2025 :</b>                |                |                |              |                |
| <b>Actifs financiers :</b>               |                |                |              |                |
| Accords garantis                         |                | 52 436         |              | 52 436         |
| Instruments de trésorerie de transaction | 127 702        | 51 651         | 391          | 179 744        |
| Instruments dérivés                      | 4              | 670 352        | 3 972        | 674 328        |
| Actifs de transaction                    | 127 706        | 722 003        | 4 363        | 854 072        |
| Autres actifs                            | —              | 4 303          | 58           | 4 361          |
| <b>Total</b>                             | <b>127 706</b> | <b>778 742</b> | <b>4 421</b> | <b>910 869</b> |
| <b>Passifs financiers :</b>              |                |                |              |                |
| Financements garantis                    |                | 103 648        | 490          | 104 138        |
| Instruments de trésorerie de transaction | 72 409         | 11 512         | 52           | 83 973         |
| Instruments dérivés                      | 32             | 657 234        | 4 150        | 661 416        |
| Passifs de transaction                   | 72 441         | 668 746        | 4 202        | 745 389        |
| Emprunts non garantis                    |                | 48 833         | 3 975        | 52 808         |
| <b>Total</b>                             | <b>72 441</b>  | <b>821 227</b> | <b>8 667</b> | <b>902 335</b> |
| <b>Instruments dérivés nets</b>          | <b>-28</b>     | <b>13 118</b>  | <b>-178</b>  | <b>12 912</b>  |
| <b>En décembre 2024 :</b>                |                |                |              |                |
| <b>Actifs financiers :</b>               |                |                |              |                |
| Accords garantis                         |                | 49 572         |              | 49 572         |
| Instruments de trésorerie de transaction | 105 539        | 40 826         | 350          | 146 715        |
| Instruments dérivés                      | 141            | 675 997        | 3 229        | 679 367        |
| Actifs de transaction                    | 1 056 801      | 716 823        | 3 579        | 826 082        |
| Autres actifs                            |                | 367            | 61           | 429            |
| <b>Total</b>                             | <b>105 681</b> | <b>766 762</b> | <b>3 640</b> | <b>876 083</b> |
| <b>Passifs financiers :</b>              |                |                |              |                |
| Financements garantis                    |                | 85 570         | 445          | 86 015         |
| Instruments de trésorerie de transaction |                | 8 145          | 21           | 55 259         |
| Instruments dérivés                      | 4 709 351      | 653 636        | 2 275        | 655 962        |
| Passifs de transaction                   | 47 144         | 661 781        | 2 296        | 711 221        |
| Emprunts non garantis                    | —              | 40 580         | 4 126        | 44 706         |
| <b>Total</b>                             | <b>47 144</b>  | <b>787 931</b> | <b>6 867</b> | <b>841 942</b> |
|                                          | 90             | 22 361         | 954          | 23 405         |

Dans le tableau ci-dessus, les accords garantis de niveau 2 au 31 décembre 2024 ont été réduits de 22,02 milliards de dollars. Voir la Note 28 pour de plus amples informations.

Données d'entrée inobservables significatives utilisées dans les évaluations à la juste valeur de niveau 3

**Instruments de trésorerie de transaction.** Le tableau ci-dessous présente les actifs de niveau 3 de la Société au titre des instruments de trésorerie de transaction, ainsi que les fourchettes et moyennes pondérées des données d'entrée inobservables significatives utilisées pour valoriser ces instruments.

| En millions de dollars, à l'exception des entrées                          | En décembre 2025      |                  | En décembre 2024      |                  |
|----------------------------------------------------------------------------|-----------------------|------------------|-----------------------|------------------|
|                                                                            | Montant ou fourchette | Moyenne Pondérée | Montant ou fourchette | Moyenne Pondérée |
| <b>Prêts et titres hypothécaires et autres titres adossés à des actifs</b> |                       |                  |                       |                  |
| Actifs de niveau 3                                                         | 24                    |                  | 44                    |                  |
| Taux                                                                       | 5,2% à 41,1%          | 25.6%            | 8,0% à 19,4%          | 9.8%             |
| Taux de recouvrement                                                       | 22,3% à 62,5%         | 36.5%            | 23,3% à 69,2%         | 50.9%            |
| Durée (années)                                                             | 0,3 à 9,0             | 1,4              | 2,0 à 4,3             | 2,3              |
| <b>Instruments de créance d'entreprises et titres d'État et d'agences</b>  |                       |                  |                       |                  |
| Actifs de niveau 3                                                         | 358                   |                  | 296                   |                  |
| Taux                                                                       | 4,2% à 18%            | 10.5%            | 6,4% à 35,9%          | 15.4%            |
| Taux de recouvrement                                                       | 4,1% à 77,9%          | 35.6%            | 7,3% à 73,0%          | 31.3%            |
| Durée (années)                                                             | 2,3 à 14,7            | 3,9              | 1,5 à 3,3             | 2,0              |
| <b>Titres de participation</b>                                             |                       |                  |                       |                  |
| Actifs de niveau 3                                                         | 9                     |                  | 10                    |                  |
| <b>Total</b>                                                               | <b>391</b>            |                  | <b>350</b>            |                  |

- Dans le tableau ci-dessus :
- Les fourchettes représentent les données d'entrée inobservables significatives utilisées dans la valorisation de chaque type d'instrument au comptant, et les moyennes pondérées sont calculées en pondérant chaque donnée d'entrée par la juste valeur relative de l'instrument.
  - Les fourchettes et moyennes pondérées de ces données d'entrée ne sont pas représentatives des données d'entrée appropriées à utiliser pour calculer la juste valeur d'un instrument de transaction pris isolément. Par exemple, le rendement le plus élevé applicable aux prêts et titres hypothécaires et autres titres adossés à des actifs est approprié pour la valorisation d'un prêt hypothécaire spécifique, mais peut ne pas l'être pour la valorisation d'autres prêts hypothécaires. En conséquence, les fourchettes de données d'entrée ne représentent ni l'incertitude, ni les fourchettes possibles, des évaluations à la juste valeur des instruments de trésorerie de transaction de niveau 3.
  - Une augmentation du rendement ou de la durée utilisés dans la valorisation des instruments de niveau 3 aurait entraîné une évaluation à la juste valeur plus faible, tandis qu'une augmentation du taux de recouvrement ou des multiples aurait entraîné une évaluation à la juste valeur plus élevée, tant au 31 décembre 2025 qu'au 31 décembre 2024. En raison du caractère distinctif de chaque instrument de niveau 3, l'interdépendance des données d'entrée n'est pas nécessairement uniforme au sein de chaque type de produit.
  - Les prêts et titres hypothécaires et autres titres adossés à des actifs, les instruments de créance d'entreprises et les titres d'État et d'agences sont évalués selon la méthode des flux de trésorerie actualisés, tandis que les titres de capitaux propres sont évalués à l'aide de comparables de marché et de flux de trésorerie actualisés.
  - La juste valeur d'un instrument donné peut être déterminée à l'aide de plusieurs techniques de valorisation. Par exemple, les comparables de marché et les flux de trésorerie actualisés peuvent être utilisés conjointement pour déterminer la juste valeur. Le solde de niveau 3 englobe donc ces deux techniques.

**Instruments dérivés et emprunts non garantis.** Le tableau ci-dessous présente les instruments dérivés nets et les emprunts non garantis de niveau 3 de la Société, ainsi que les fourchettes, moyennes et médianes des données d'entrée inobservables significatives utilisées pour les valoriser.

| En millions de dollars<br>À l'exception des entrées | En décembre 2025         |                    | En décembre 2024         |                    |
|-----------------------------------------------------|--------------------------|--------------------|--------------------------|--------------------|
|                                                     | Montant ou<br>fourchette | Moyenne<br>Médiane | Montant ou<br>Fourchette | Moyenne<br>Médiane |
| <b>Instruments dérivés</b>                          |                          |                    |                          |                    |
| <b>Taux d'intérêts, net</b>                         | <b>158</b>               |                    | <b>165</b>               |                    |
| Corrélation                                         | -10% à 95%               | 34%/25%            | -10% à 95%               | 34%/25%            |
| Volatilité (points de base)                         | 56 à 65                  | 60/60              | 52 à 71                  | 60/59              |
| <b>Crédit, net</b>                                  | <b>1 697</b>             |                    | <b>1 284</b>             |                    |
| Spreads de crédit, net (points de base)             | 14 à 323                 | 114/102            | 17 à 1 328               | 146/105            |
| Points de crédit initiaux                           | 0 à 20                   | 6/5                | -10 à 73                 | 14/8               |
| Taux de recouvrement                                | 35% à 50%                | 43%/40%            | 20% à 70%                | 46%/50%            |
| <b>Change, net</b>                                  | <b>13</b>                |                    | <b>-33</b>               |                    |
| Corrélation                                         | 0% à 3%                  | 1%/1%              | 20% à 23%                | 21%/21%            |
| <b>Actions, net</b>                                 | <b>-2 046</b>            |                    | <b>-454</b>              |                    |
| Corrélation                                         | -70% à 100%              | 49%/52%            | -75% à 100%              | 55%/52%            |
| Volatilité                                          | 3% à 75%                 | 12%/11%            | 2% à 84%                 | 12%/7%             |
| <b>Matières premières</b>                           |                          |                    | <b>-8</b>                |                    |
| <b>Total</b>                                        | <b>-178</b>              |                    | <b>954</b>               |                    |
| <b>Emprunts non garantis</b>                        |                          |                    |                          |                    |
| Taux d'intérêt des passifs niveau 3                 | 3 975                    |                    | 4 126                    |                    |
| Corrélation                                         | -10% à 26%               | 13%/25%            | -10% à 26%               | 13%/25%            |
| Spreads de crédit, net (points de base) Changes     | N/A                      | N/A                | 201 à 201                | 201/201            |
| Corrélation                                         | 0% à 71%                 | 21%/3%             | 20% à 68%                | 34%/23%            |
| Corrélation sur les actions                         | -10% à 100%              | 56%/57%            | -25% à 100%              | 54%/50%            |
| Volatilité sur les actions                          | 8% à 85%                 | 20%/17%            | 4% à 100%                | 23%/19%            |

Dans le tableau ci-dessus :

- Les actifs dérivés nets sont présentés sous forme de montants positifs, et les passifs dérivés nets sous forme de montants négatifs.
- Les fourchettes représentent les données d'entrée inobservables significatives utilisées dans la valorisation de chaque type d'instrument dérivé. Les moyennes représentent la moyenne arithmétique des données d'entrée et ne sont pas pondérées par la juste valeur relative ou le montant notionnel des instruments financiers concernés. Une moyenne supérieure à la médiane indique que la majorité des données d'entrée sont inférieures à la moyenne.
- Les fourchettes, moyennes et médianes de ces données d'entrée ne sont pas représentatives des données d'entrée appropriées à utiliser pour calculer la juste valeur d'un instrument dérivé pris isolément. Par exemple, la corrélation la plus élevée pour les instruments dérivés sur actions est appropriée pour la valorisation d'un instrument dérivé sur actions spécifique, mais peut ne pas l'être pour la valorisation d'un autre instrument dérivé sur actions. En conséquence, les fourchettes de données d'entrée ne représentent ni l'incertitude, ni les fourchettes possibles, des évaluations à la juste valeur des instruments dérivés de niveau 3.
- Les instruments dérivés de taux d'intérêt, de change et sur actions sont évalués à l'aide de modèles de valorisation d'options, tandis que les dérivés de crédit sont évalués à l'aide de modèles de valorisation d'options, de corrélation et de flux de trésorerie actualisés.
- La juste valeur d'un instrument donné peut être déterminée à l'aide de plusieurs techniques de valorisation. Par exemple, les modèles de valorisation d'options et les modèles de flux de trésorerie actualisés sont généralement utilisés conjointement pour déterminer la juste valeur. Le solde de niveau 3 englobe donc ces deux techniques.
- La corrélation au sein des devises et des actions comprend la corrélation entre types de produits différents.
- Les spreads de crédit n'étaient pas significatifs pour la valorisation des emprunts non garantis de niveau 3 au 31 décembre 2025.

#### **Fourchette des données d'entrée inobservables significatives**

Les informations suivantes portent sur les fourchettes de données d'entrée inobservables significatives utilisées pour valoriser les instruments dérivés et les emprunts non garantis de niveau 3 :

- **Corrélation.** Les fourchettes de corrélation couvrent divers sous-jacents, tant au sein d'un même type de produit (par exemple, un indice actions et des actions individuelles) qu'entre différents types de produits (par exemple, la corrélation entre un taux d'intérêt et une devise), ainsi qu'entre différentes régions.
- **Volatilité.** Les fourchettes de volatilité couvrent de nombreux sous-jacents sur divers marchés, échéances et prix d'exercice. Par exemple, la volatilité des indices actions est généralement inférieure à celle des actions individuelles.
- **Spreads de crédit, points de crédit initiaux et taux de recouvrement.** Les fourchettes relatives aux spreads de crédit, aux points de crédit initiaux et aux taux de recouvrement couvrent divers sous-jacents (indices et signatures individuelles), régions, secteurs, échéances et qualités de crédit (haut rendement et catégorie investissement), et

comprennent également les spreads de financement garanti. La diversité de cette population explique l'ampleur des fourchettes de données d'entrée inobservables significatives.

**Sensibilité des évaluations à la juste valeur aux variations des données d'entrée inobservables significatives**

Ce qui suit décrit le sens de la sensibilité des évaluations à la juste valeur de niveau 3 de la Société aux variations des données d'entrée inobservables significatives, prises isolément, à chaque date de clôture d'exercice :

- **Corrélation.** D'une manière générale, pour les contrats dans lesquels le détenteur bénéficie de la convergence des prix de l'actif ou de l'indice sous-jacent (par exemple, les taux d'intérêt, les spreads de crédit, les taux de change, les taux d'inflation et les prix des actions), une augmentation de la corrélation entraîne une évaluation à la juste valeur plus élevée.
- **Volatilité.** D'une manière générale, pour les options achetées, une augmentation de la volatilité entraîne une évaluation à la juste valeur plus élevée.
- **Spreads de crédit, points de crédit initiaux et taux de recouvrement.** D'une manière générale, la juste valeur d'une protection de crédit achetée augmente lorsque les spreads de crédit ou les points de crédit initiaux augmentent, ou lorsque les taux de recouvrement diminuent, et la juste valeur de la capacité de financement garanti augmente lorsque les spreads de financement garanti augmentent. Les spreads de crédit, les points de crédit initiaux et les taux de recouvrement sont fortement liés à des facteurs de risque distinctifs propres aux obligations de référence sous-jacentes, notamment des facteurs propres à l'entité de référence tels que le levier, la volatilité et le secteur d'activité, des facteurs de risque fondés sur le marché, tels que le coût d'emprunt ou la liquidité de l'obligation de référence sous-jacente, ainsi que les conditions macroéconomiques.

En raison du caractère distinctif de chaque instrument dérivé et emprunt non garanti de niveau 3 de la Société, l'interdépendance des données d'entrée n'est pas nécessairement uniforme au sein de chaque type de produit.

**Financements garantis.** Au 31 décembre 2025 et au 31 décembre 2024, les données d'entrée inobservables significatives utilisées pour valoriser les financements garantis de niveau 3 sont intégrées aux informations relatives aux données d'entrée inobservables présentées au titre des instruments dérivés. Voir « Instruments dérivés et emprunts non garantis » ci-dessus.

**Transferts entre le niveau 1 et le niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs**

Au cours des exercices 2025 et 2024, il n'y a eu aucun transfert significatif entre les actifs et passifs financiers de niveau 1 et de niveau 2 évalués à la juste valeur de manière récurrente.

**Actifs et passifs financiers à la juste valeur évalués selon des techniques intégrant des données d'entrée inobservables**

La juste valeur des actifs et passifs financiers peut être déterminée, en tout ou partie, à l'aide d'une technique de valorisation reposant sur des hypothèses qui ne sont pas étayées par des prix issus de transactions de marché observables actuelles portant sur le même instrument, ou par des données de marché observables disponibles, et toute modification de ces hypothèses modifierait l'estimation de juste valeur en résultant.

Afin de déterminer des hypothèses alternatives défavorables raisonnablement possibles, un examen détaillé a été réalisé au niveau de l'activité et de la position, afin d'identifier et de quantifier les cas où une incertitude potentielle existe. Cet examen a tenu compte de la juste valeur des positions par rapport à la fourchette des informations de marché disponibles.

Le tableau ci-dessous présente l'incidence potentielle du recours à des hypothèses alternatives raisonnablement possibles pour les actifs et passifs financiers évalués selon des techniques faisant appel à des données inobservables.

| (En millions de dollars)                        | En décembre |            |
|-------------------------------------------------|-------------|------------|
|                                                 | 2025        | 2024       |
| <b>Évolutions favorables</b>                    | <b>27</b>   | <b>35</b>  |
| Instruments de trésorerie de transaction Autres | 330         | 294        |
| <b>Total</b>                                    | <b>357</b>  | <b>329</b> |
| <b>Évolutions défavorables</b>                  | <b>25</b>   | <b>12</b>  |
| Instruments de trésorerie de transaction        | 165         | 147        |
| Autres                                          |             |            |
| <b>Total</b>                                    | <b>190</b>  | <b>159</b> |

Dans le tableau ci-dessus :

- Les autres éléments comprennent les variations favorables et défavorables liées aux instruments dérivés, aux emprunts non garantis, aux accords garantis, aux financements garantis et aux autres actifs. Le cas échéant, ces éléments ont été présentés nets, conformément au risque net utilisé pour le calcul des variations favorables et défavorables résultant de la couverture économique entre ces instruments.
- Tant au 31 décembre 2025 qu'au 31 décembre 2024, l'incidence des variations favorables résultait principalement des variations des ajustements de valorisation relatifs aux instruments dérivés sur actions et sur titres à revenu fixe, ainsi que des variations d'hypothèses relatives à la valorisation des spreads de financement garanti et des titres de capitaux propres.
- Tant au 31 décembre 2025 qu'au 31 décembre 2024, l'incidence des variations défavorables résultait principalement des variations d'hypothèses relatives à la valorisation des spreads de financement garanti, des données de volatilité et de corrélation, ainsi que des spreads de crédit.

Le tableau ci-dessous présente les montants non comptabilisés au compte de résultat, relatifs à la différence entre la juste valeur des actifs et passifs financiers lors de leur comptabilisation initiale, déterminée selon les techniques de valorisation, et le prix de transaction (résultat du premier jour).

| (En millions de dollars)                                        | Exercice clos le 31 décembre |            |
|-----------------------------------------------------------------|------------------------------|------------|
|                                                                 | 2025                         | 2024       |
| Solde d'ouverture                                               | 201                          | 260        |
| Nouvelles transactions                                          | 247                          | 203        |
| Montants constatés en compte de résultat en cours de l'exercice | -208                         | -262       |
| <b>Solde de clôture</b>                                         | <b>240</b>                   | <b>201</b> |

### Variations des instruments de niveau 3

Le tableau ci-dessous présente une synthèse des variations de juste valeur de l'ensemble des actifs et passifs financiers de niveau 3 évalués à la juste valeur de manière récurrente.

| (En millions de dollars)            | Exercice clos le 31 décembre |               |
|-------------------------------------|------------------------------|---------------|
|                                     | 2025                         | 2024          |
| <b>Total des actifs financiers</b>  |                              |               |
| Solde d'ouverture                   | 3 640                        | 4 945         |
| Gains/(pertes)                      | 1 085                        | 669           |
| Achats                              | 704                          | 371           |
| Sales                               | -124                         | -298          |
| Accords transactionnels             | -1 108                       | -1 306        |
| Transferts au niveau 3              | 381                          | 136           |
| Transferts depuis le niveau 3       | -157                         | -877          |
| <b>Solde de clôture</b>             | <b>4 421</b>                 | <b>3 640</b>  |
| <b>Total des passifs financiers</b> |                              |               |
| Solde d'ouverture                   | -6 867                       | -8 503        |
| Gains/(pertes)                      | -3 110                       | -669          |
| Achats                              | 8                            | 11            |
| Sales                               | -308                         | -243          |
| Émission                            | -1 627                       | -1 740        |
| Accords transactionnels             | 2 657                        | 3 488         |
| Transferts au niveau 3              | -153                         | -312          |
| Transferts depuis le niveau 3       | 733                          | 1 101         |
| <b>Solde de clôture</b>             | <b>-8 667</b>                | <b>-6 867</b> |

Dans le tableau ci-dessus :

- Si un actif ou un passif financier a été transféré au niveau 3 au cours d'une période de reporting, l'intégralité de son gain ou de sa perte pour la période est classée au niveau 3. Pour les actifs financiers de niveau 3, les augmentations sont présentées sous forme de montants positifs, tandis que les diminutions sont présentées sous forme de montants négatifs. Pour les passifs financiers de niveau 3, les augmentations sont présentées sous forme de montants négatifs, tandis que les diminutions sont présentées sous forme de montants positifs.
- Les transferts entre niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont comptabilisés au début de la période de reporting au cours de laquelle ils interviennent. En conséquence, les tableaux n'incluent pas les gains ou pertes relatifs aux actifs et passifs financiers de niveau 3 ayant été transférés hors du niveau 3 avant la fin de la période.
- Les actifs et passifs financiers de niveau 3 font fréquemment l'objet d'une couverture économique au moyen d'actifs et passifs financiers de niveau 1 et de niveau 2. En conséquence, les gains ou pertes de niveau 3 comptabilisés pour une catégorie donnée d'actif ou de passif financier peuvent être partiellement compensés par des gains ou pertes attribuables au niveau 1 ou au niveau 2 au sein de la même catégorie d'actif ou de passif financier, ou par des gains ou pertes attribuables au niveau 1, au niveau 2 ou au niveau 3 au sein d'une autre catégorie d'actif ou de passif financier. En conséquence, les gains ou pertes inclus dans le tableau des variations de niveau 3 ne représentent pas nécessairement l'incidence globale sur les résultats d'exploitation, la liquidité ou les ressources en capital de la Société.
- Les gains/(pertes) sont majoritairement attribuables aux variations des gains ou pertes latents relatifs aux actifs et passifs financiers de niveau 3.
- Les gains/(pertes) nets sur les actifs financiers de niveau 3, tant pour 2025 que pour 2024, sont comptabilisés dans les « Produits nets » du compte de résultat.
- Les pertes nettes sur les passifs financiers de niveau 3, s'élevant à 3,11 milliards de dollars pour 2025, comprenaient des pertes de 3,06 milliards de dollars comptabilisées dans les « Produits nets » du compte de résultat et des pertes de 49 millions de dollars comptabilisées au titre de l'« Ajustement de valorisation au titre du risque de crédit propre » dans l'état du résultat global. Les pertes nettes sur les passifs financiers de niveau 3, s'élevant à 669 millions de dollars pour 2024, comprenaient des pertes de 648 millions de dollars comptabilisées dans les « Produits nets » du compte de

résultat et des pertes de 21 millions de dollars comptabilisées au titre de l'« Ajustement de valorisation au titre du risque de crédit propre » dans l'état du résultat global.

Le tableau ci-dessous ventile, par poste du bilan, les informations relatives aux actifs financiers de la Société incluses dans le tableau de synthèse ci-dessus.

| (En millions de dollars)      | Exercice clos le 31 décembre |              |
|-------------------------------|------------------------------|--------------|
|                               | 2025                         | 2024         |
| <b>Accords garantis</b>       |                              |              |
| Solde d'ouverture             | —                            | 112          |
| Transferts depuis le niveau 3 |                              | -112         |
| <b>Solde de clôture</b>       | <b>—</b>                     | <b>—</b>     |
| <b>Actifs de transaction</b>  |                              |              |
| Solde d'ouverture             | 3 579                        | 4 730        |
| Gains/(pertes)                | 1 088                        | 661          |
| Achats                        | 702                          | 370          |
| Sales                         | -123                         | -246         |
| Accords transactionnels       | -1 100                       | -1 305       |
| Transferts au niveau 3        | 374                          | 134          |
| Transferts depuis le niveau 3 | -157                         | -765         |
| <b>Solde de clôture</b>       | <b>4 363</b>                 | <b>3 579</b> |
| <b>Autres actifs</b>          |                              |              |
| Solde d'ouverture             | 61                           | 103          |
| Gains/(pertes)                | -3                           | 8            |
| Achats                        | 2                            | 1            |
| Sales                         | -1                           | -52          |
| Accords transactionnels       | -8                           | -1           |
| Transferts au niveau 3        | 7                            | 2            |
| <b>Solde de clôture</b>       | <b>58</b>                    | <b>61</b>    |

Le tableau ci-dessous ventile, par poste du bilan, les informations relatives aux passifs financiers de la Société incluses dans le tableau de synthèse ci-dessus.

| (En millions de dollars)      | Exercice clos le 31 décembre |               |
|-------------------------------|------------------------------|---------------|
|                               | 2025                         | 2024          |
| <b>Financements garantis</b>  |                              |               |
| Solde d'ouverture             | -445                         | -489          |
| Gains/(pertes)                | -25                          | 4             |
| Émission                      | -75                          | -58           |
| Accords transactionnels       | 10                           | 141           |
| Transferts au niveau 3        |                              | -43           |
| Transferts depuis le niveau 3 | 45                           |               |
| <b>Solde de clôture</b>       | <b>-490</b>                  | <b>-445</b>   |
| <b>Passifs de transaction</b> |                              |               |
| Solde d'ouverture             | -2 296                       | -2 351        |
| Gains/(pertes)                | -2 615                       | -768          |
| Achats                        | 8                            | 11            |
| Sales                         | -308                         | -243          |
| Accords transactionnels       | 957                          | 841           |
| Transferts au niveau 3        | -95                          | -85           |
| Transferts depuis le niveau 3 | 147                          | 299           |
| <b>Solde de clôture</b>       | <b>-4 202</b>                | <b>-2 296</b> |
| <b>Emprunts non garantis</b>  |                              |               |
| Solde d'ouverture             | -4 126                       | -5 663        |
| Gains/(pertes)                | -470                         | 95            |
| Émission                      | -1 552                       | -1 682        |
| Accords transactionnels       | 1 690                        | 2 506         |
| Transferts au niveau 3        | -58                          | -184          |
| Transferts depuis le niveau 3 | 541                          | 802           |
| <b>Solde de clôture</b>       | <b>-3 975</b>                | <b>-4 126</b> |

#### Transferts entre le niveau 2 et le niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs

Les transferts entre le niveau 2 et le niveau 3 résultent généralement de variations de la transparence des données d'entrée de niveau 3. Un manque d'éléments de marché entraîne une transparence réduite, tandis qu'une disponibilité accrue d'éléments de marché entraîne une transparence accrue.

#### Actifs financiers

##### Exercice clos en décembre 2025

— **Actifs de transaction.** Les transferts vers le niveau 3 des actifs de transaction résultaient principalement de transferts de certains dérivés de crédit depuis le niveau 2, en raison principalement d'une transparence réduite de certaines données de spread de crédit, de transferts de certains dérivés sur actions depuis le niveau 2, en raison principalement d'une transparence réduite de certaines données de volatilité et de corrélation, de transferts de certains dérivés de taux d'intérêt depuis le niveau 2, en raison principalement d'une transparence réduite de certains taux swap, ainsi que de transferts de certains instruments au comptant depuis le niveau 2, en raison principalement d'une transparence réduite de certaines données de rendement.

Les transferts hors du niveau 3 des actifs de transaction résultaient principalement de transferts de certains dérivés sur actions vers le niveau 2, en raison principalement d'une transparence accrue de certaines données de volatilité et de corrélation, de transferts de certains dérivés de crédit vers le niveau 2, en raison principalement d'une transparence accrue de certaines données de spread de crédit, ainsi que de transferts de certains instruments au comptant vers le niveau 2, en raison principalement d'une transparence accrue de certaines données de rendement.

##### Exercice clos en décembre 2024

— **Actifs de transaction.** Les transferts vers le niveau 3 des actifs de transaction résultaient principalement de transferts de certains dérivés de crédit depuis le niveau 2, en raison principalement d'une transparence réduite de certaines données de spread de crédit, ainsi que de transferts de certains instruments au comptant depuis le niveau 2, en raison principalement d'une transparence réduite de certaines données de rendement.

Les transferts hors du niveau 3 des actifs de transaction résultaient principalement de transferts de certains dérivés sur actions vers le niveau 2, en raison principalement d'une transparence accrue de certaines données de volatilité et de corrélation, de transferts de certains dérivés de crédit vers le niveau 2, en raison principalement d'une transparence accrue de certaines données de rendement.

de spread de crédit, ainsi que de transferts de certains instruments au comptant vers le niveau 2, en raison principalement d'une transparence accrue de certaines données de rendement.

Passifs financiers

Exercice clos en décembre 2025

— **Passifs de transaction.** Les transferts vers le niveau 3 des passifs de transaction résultaient principalement de transferts de certains dérivés sur actions depuis le niveau 2, en raison principalement d'une transparence réduite de certaines données de volatilité et de corrélation, de transferts de certains dérivés de taux d'intérêt depuis le niveau 2, en raison principalement d'une transparence réduite de certains taux swap, ainsi que de transferts de certains dérivés de crédit depuis le niveau 2, en raison principalement d'une transparence réduite de certaines données de spread de crédit.

Les transferts hors du niveau 3 des passifs de transaction résultaient principalement de transferts de certains dérivés sur actions vers le niveau 2, en raison principalement d'une transparence accrue de certaines données de volatilité et de corrélation, ainsi que de transferts de certains dérivés de crédit vers le niveau 2, en raison principalement d'une transparence accrue de certaines données de spread de crédit.

— **Emprunts non garantis** Les transferts vers le niveau 3 des emprunts non garantis résultaient principalement de transferts de certains instruments financiers hybrides depuis le niveau 2, en raison principalement d'une transparence réduite de certaines données de volatilité.

Les transferts hors du niveau 3 des emprunts non garantis résultaient principalement de transferts de certains instruments financiers hybrides vers le niveau 2, en raison principalement d'une transparence accrue de certaines données de volatilité et de corrélation.

Exercice clos en décembre 2024

— **Passifs de transaction.** Les transferts vers le niveau 3 des passifs de transaction résultaient principalement de transferts de certains dérivés de crédit depuis le niveau 2, en raison principalement d'une transparence réduite de certaines données de spread de crédit.

Les transferts hors du niveau 3 des passifs de transaction résultaient principalement de transferts de certains dérivés sur actions vers le niveau 2, en raison principalement d'une transparence accrue de certaines données de volatilité et de corrélation, ainsi que de transferts de certains dérivés de taux d'intérêt vers le niveau 2, en raison principalement d'une transparence accrue de certains taux swap.

— **Emprunts non garantis** Les transferts vers le niveau 3 des emprunts non garantis résultaient principalement de transferts de certains instruments financiers hybrides depuis le niveau 2, en raison principalement d'une transparence réduite de certaines données de volatilité.

Les transferts hors du niveau 3 des emprunts non garantis résultaient principalement de transferts de certains instruments financiers hybrides vers le niveau 2, en raison principalement d'une transparence accrue de certaines données de volatilité et de corrélation.

Juste valeur des actifs et passifs financiers non évalués à la juste valeur

La Société détenait des actifs financiers de 283,09 milliards de dollars au 31 décembre 2025 et de 233,34 milliards de dollars au 31 décembre 2024, non évalués à la juste valeur. Les montants des périodes antérieures ont été retraités afin d'être conformes à la présentation actuelle. Voir la Note 28 pour de plus amples informations. Étant donné que la quasi-totalité de ces soldes présentent un caractère à court terme, leur valeur comptable au bilan constitue une approximation raisonnable de la juste valeur.

Le tableau ci-dessous présente les passifs financiers de la Société non évalués à la juste valeur, par échéance attendue.

| En millions de dollars | En décembre |         |
|------------------------|-------------|---------|
|                        | 2025        | 2024    |
| Courants               | 164 921     | 154 410 |
| Non courants           | 85 327      | 73 373  |
| Total                  | 250 248     | 227 783 |

Dans le tableau ci-dessus :

- Les passifs financiers courants présentent un caractère à court terme et, en conséquence, leur valeur comptable au bilan constitue une approximation raisonnable de la juste valeur.
- Les passifs financiers non courants se rapportent principalement à des prêts intragroupe à long terme et à des conventions de mise en pension. Les taux d'intérêt de ces instruments sont de nature variable et se rapprochent des taux d'intérêt de marché en vigueur pour des instruments présentant des modalités et caractéristiques similaires. En conséquence, leur valeur comptable au bilan constitue une approximation raisonnable de la juste valeur.

**Note 30. – Gestion des risques financiers et gestion du capital**

Certaines informations relatives à la gestion des risques financiers et à la gestion du capital de la Société ont été présentées, avec d'autres informations relatives à la gestion des risques et à la réglementation, dans la Partie I du présent rapport annuel, et sont, le cas échéant, identifiées comme ayant fait l'objet d'un audit.

**Échéances des actifs financiers, passifs financiers et engagements**

Le tableau ci-dessous présente une analyse des flux de trésorerie des actifs financiers, passifs financiers et engagements de la Société par échéance contractuelle, à l'exception des actifs et passifs de transaction détenus à des fins de transaction, classés en « transaction/à vue », reflétant le rôle de teneur de marché de la Société.

| (En millions de dollars)                | Négociation / à vue | Moins de 1 mois | 1 à 3 mois    | 3 mois - 1 an | 1 à 5 ans      | Plus de 5 ans | Total            |
|-----------------------------------------|---------------------|-----------------|---------------|---------------|----------------|---------------|------------------|
| <b>En décembre 2025</b>                 |                     |                 |               |               |                |               |                  |
| <b>Actifs financiers :</b>              |                     |                 |               |               |                |               |                  |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 7 714               | —               | —             | —             | —              | —             | 7 714            |
| Accords garantis                        | 80 247              | 130 065         | 11 333        | 8 430         | 1 472          |               | 231 547          |
| Créances clients et autres créances     | 94 292              |                 |               |               |                |               | 94 292           |
| Actifs de transaction                   | 854 072             |                 |               |               |                |               | 854 072          |
| Autres actifs                           | 1 686               | 38              | 3 881         | 130           | 419            | 866           | 7 020            |
| <b>Total</b>                            | <b>1 038 011</b>    | <b>130 103</b>  | <b>15 214</b> | <b>8,560</b>  | <b>1,891</b>   | <b>866</b>    | <b>1 194 645</b> |
| <b>Passifs financiers :</b>             |                     |                 |               |               |                |               |                  |
| Financements garantis                   | 17 833              | 51 611          | 11 582        | 28,446        | 97,727         | 1,182         | 208 381          |
| Dettes clients et autres dettes         | 109 484             |                 |               |               |                |               | 109 484          |
| Passifs de transaction                  | 745 389             |                 |               |               |                |               | 745 389          |
| Emprunts non garantis                   | 1 444               | 1 306           | 3 633         | 11 749        | 65 488         | 17 873        | 101 493          |
| Autre passif                            | 1 588               | 2 336           | 5             | 19            | 1 643          | 28            | 5 619            |
| <b>Total</b>                            | <b>875 738</b>      | <b>55 253</b>   | <b>15 220</b> | <b>40 214</b> | <b>164 858</b> | <b>19 083</b> | <b>1 170 366</b> |
| <b>Engagement :</b>                     |                     |                 |               |               |                |               |                  |
| Accords garantis                        | 30 201              | 100 474         | —             | —             | —              | —             | 130 675          |
| Financements garantis                   | 21 399              | 45 850          |               |               |                |               | 67 249           |
| Autres                                  | 3 198               |                 |               |               |                |               | 3 198            |
| <b>Total</b>                            | <b>54 798</b>       | <b>146 324</b>  | <b>—</b>      | <b>—</b>      | <b>—</b>       | <b>—</b>      | <b>201 122</b>   |
| <b>En décembre 2024</b>                 |                     |                 |               |               |                |               |                  |
| <b>Actifs financiers :</b>              |                     |                 |               |               |                |               |                  |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 11 601              | —               | —             | —             | —              | —             | 11 601           |
| Accords garantis                        | 65 332              | 112 744         | 7 643         | 5 914         | 893            | 20            | 192 546          |
| Créances clients et autres créances     | 76 886              |                 |               |               |                |               | 76 886           |
| Actifs de transaction                   | 826 082             |                 |               |               |                |               | 826 082          |
| Autres actifs                           | 1 581               | 185             | 4             | 16            | 230            | 1 024         | 3 040            |
| <b>Total</b>                            | <b>981 482</b>      | <b>112 929</b>  | <b>7 647</b>  | <b>5,930</b>  | <b>1,123</b>   | <b>1,044</b>  | <b>1 110 155</b> |
| <b>Passifs financiers :</b>             |                     |                 |               |               |                |               |                  |
| Financements garantis                   | 14 336              | 47 166          | 16 722        | 20 097        | 70 811         | 956           | 170 088          |
| Dettes clients et autres dettes         | 107 164             |                 |               |               |                |               | 107 164          |
| Passifs de transaction                  | 711 221             |                 |               |               |                |               | 711 221          |
| Emprunts non garantis                   | 1 528               | 3 233           | 4 419         | 11 242        | 32 927         | 36 969        | 90 318           |
| Autre passif                            | 1 890               | 1 433           | 7             | 6             | 1 480          | 17            | 4 833            |
| <b>Total</b>                            | <b>836 139</b>      | <b>51 832</b>   | <b>21 148</b> | <b>31 345</b> | <b>105 218</b> | <b>37,942</b> | <b>1 083 624</b> |
| <b>Engagement :</b>                     |                     |                 |               |               |                |               |                  |
| Accords garantis                        | 1 040               | 118 682         | 508           | 2 140         | —              | —             | 122 370          |
| Financements garantis                   | 8                   | 66 388          | 2 107         | 837           |                |               | 69 340           |
| Autres                                  | 2 758               |                 |               | 1             |                |               | 2 759            |
| <b>Total</b>                            | <b>3 806</b>        | <b>185 070</b>  | <b>2 615</b>  | <b>2,978</b>  | <b>—</b>       | <b>—</b>      | <b>194 469</b>   |

Dans le tableau ci-dessus :

- Les flux de trésorerie par échéance contractuelle comprennent les intérêts qui courent sur les prêts intragroupe (inclus dans les autres actifs, les financements garantis et les emprunts non garantis), ainsi que sur les titres de créance émis évalués au coût amorti (inclus dans les emprunts non garantis). Tous les autres actifs et passifs financiers, principalement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, ont été présentés à leur valeur comptable, conformément aux valeurs utilisées dans le cadre de la gestion du risque de liquidité de ces instruments.
- Les garanties en espèces reçues et versées ont été classées en « transaction/à vue », conformément aux instruments dérivés auxquels elles se rapportent principalement.
- Le risque de liquidité sur les instruments dérivés est atténué au moyen de conventions-cadres de compensation et de dispositifs de garantie en espèces.
- Les emprunts non garantis comprennent certains titres de créance émis comportant des événements déclencheurs échappant au contrôle de la Société et susceptibles d'être remboursés avant leur échéance contractuelle.

La Société gère le risque de liquidité selon trois principes : (i) détenir un excédent de liquidité suffisant, sous forme de GCLA, pour couvrir les sorties de trésorerie pendant une période de tension ; (ii) maintenir une gestion actif-passif appropriée ; et (iii) maintenir un plan de financement d'urgence viable. Voir « Gestion du risque de liquidité — Principes de gestion du risque de liquidité » dans la Partie I du présent rapport annuel pour de plus amples informations.

### Note 31. – Actifs transférés

**Actifs continuant à être comptabilisés intégralement.** Au cours des exercices 2025 et 2024, la Société a transféré certains actifs financiers pour lesquels les transferts ne remplissaient pas les conditions de décomptabilisation prévues par IFRS 9, et en conséquence desquels la Société continue de comptabiliser ces actifs intégralement au bilan

La Société transfère, dans le cours normal de son activité, des actifs dont elle est propriétaire à des contreparties, afin de garantir des conventions de mise en pension et d'autres transactions de prêt de titres. Dans le cadre de ces transactions, les actifs transférés continuent d'être comptabilisés par la Société à des fins comptables, car ces transactions imposent le rachat des instruments financiers à l'échéance de la convention, et la Société demeure exposée au risque de prix, de crédit et de taux d'intérêt de ces instruments. Lorsque la Société reçoit une contrepartie en espèces au titre du transfert de l'actif, un passif financier est comptabilisé au titre de la contrepartie reçue et enregistré dans les financements garantis. Lorsque la Société reçoit une garantie autre qu'en espèces (sous forme de titres), aucun passif n'est initialement comptabilisé. Si la garantie reçue est ultérieurement cédée, l'obligation de restituer cette garantie est comptabilisée en tant que passif au sein des passifs de transaction.

Outre les conventions de mise en pension et les conventions de prêt de titres, la Société obtient un financement par le recours à d'autres montages ne remplissant pas les conditions de décomptabilisation. Par exemple, des cessions de titres assorties d'instruments dérivés associés, tels que des swaps de rendement total, par le biais desquels la Société conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents aux actifs transférés. Un passif financier est comptabilisé, dans ces cas, au titre de la contrepartie reçue.

Les autres actifs financiers transférés continuant d'être comptabilisés au bilan à des fins comptables se rapportent à des titres remis en garantie, principalement au titre de transactions sur instruments dérivés. Les obligations afférentes à ces instruments dérivés sont enregistrées dans les passifs de transaction.

Le tableau ci-dessous présente les actifs financiers de la Société qui ont été transférés mais qui demeurent comptabilisés au bilan à des fins comptables.

| (En millions de dollars)                                            | En décembre    |                |
|---------------------------------------------------------------------|----------------|----------------|
|                                                                     | 2025           | 2024           |
| Titres d'État et d'agences                                          | 52 551         | 38 112         |
| Prêts et titres hypothécaires et autres titres adossés à des actifs | 298            | 168            |
| Instruments de créance d'entreprises                                | 14 450         | 10 339         |
| Titres de participation                                             | 68 807         | 52 539         |
| <b>Total des instruments de trésorerie de transaction</b>           | <b>136 106</b> | <b>101 158</b> |

La valeur comptable des passifs financiers associés se rapproche généralement de la valeur comptable des actifs transférés.

**Actifs décomptabilisés comportant une exposition résiduelle.** La Société conserve une implication continue, sous forme de transactions sur instruments dérivés et de garanties, avec certaines entités structurées non consolidées auxquelles elle a transféré des actifs financiers. Ces instruments dérivés peuvent être adossés au risque de crédit de l'actif transféré et avoir pour effet que la Société conserve des risques spécifiques sur l'actif transféré, ou qu'elle soit tenue d'effectuer des paiements à l'entité structurée afin de compenser les pertes sur l'actif en cas de survenance de certains événements conditionnels.

Par ailleurs, la Société transfère des actifs financiers à des véhicules de titrisation. La Société reçoit généralement des espèces en contrepartie des actifs transférés, mais peut conserver une implication continue à l'égard des actifs transférés, y compris la détention de droits économiques dans les actifs financiers titrisés, principalement sous forme d'instruments de créance. La Société peut également acquérir des titres de premier rang ou subordonnés émis par des véhicules de titrisation, dans le cadre de ses activités secondaires de tenue de marché.

Lorsque l'implication continue de la Société dans les actifs transférés prend la forme d'instruments dérivés ou de garanties, l'exposition maximale à la perte correspond aux montants notionnels de l'instrument dérivé ou de la garantie. S'agissant des intérêts conservés ou acquis dans des actifs titrisés, le risque de perte de la Société est limité à la juste valeur de ces intérêts.

Dans tous les cas, ces intérêts conservés sont comptabilisés à la juste valeur.

La Société comptabilise à la juste valeur les actifs en cours de cession, et ne comptabilise donc généralement pas de gains ou pertes significatifs lors du transfert des actifs. La Société n'a pas d'implication continue susceptible de l'obliger à racheter des actifs financiers décomptabilisés.

Les tableaux ci-dessous présentent des informations sur l'exposition de la Société résultant de son implication continue, ainsi que sur les gains ou pertes relatifs à ces transactions.

| (En millions de dollars)                 | Valeur comptable | Exposition maximale à la perte |
|------------------------------------------|------------------|--------------------------------|
| <b>En décembre 2025</b>                  |                  |                                |
| <b>Actif :</b>                           |                  |                                |
| Instruments de trésorerie de transaction | —                | —                              |
| Instruments dérivés                      | 615              | 1 737                          |
| Actifs de transaction                    | 615              | 1 737                          |
| <b>Total</b>                             | <b>615</b>       | <b>1 737</b>                   |
| <b>Passif :</b>                          |                  |                                |
| Instruments de trésorerie de transaction | —                | —                              |
| Instruments dérivés                      | -110             | 771                            |
| Passifs de transaction                   | -110             | 771                            |
| <b>Total</b>                             | <b>-110</b>      | <b>771</b>                     |
| <b>En décembre 2024 :</b>                |                  |                                |
| <b>Actif</b>                             |                  |                                |
| Instruments de trésorerie de transaction | —                | —                              |
| Instruments dérivés                      | 404              | 1 181                          |
| Actifs de transaction                    | 404              | 1 181                          |
| <b>Total</b>                             | <b>404</b>       | <b>1 181</b>                   |
| <b>Passif</b>                            |                  |                                |
| Instruments de trésorerie de transaction | —                | —                              |
| Instruments dérivés                      | -60              | -708                           |
| Passifs de transaction                   | -60              | 708                            |
| <b>Total</b>                             | <b>-60</b>       | <b>708</b>                     |

| (En millions de dollars)                 | Produits /<br>Produits<br>(charges)<br>cumulés /<br>Produits<br>(charges) de<br>l'exercice | Produits /<br>Produits<br>(charges)<br>cumulés /<br>Produits<br>(charges) de<br>l'exercice |
|------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>En décembre 2025 :</b>                |                                                                                            |                                                                                            |
| <b>Actif :</b>                           |                                                                                            |                                                                                            |
| Instruments de trésorerie de transaction | —                                                                                          | 133                                                                                        |
| Instruments dérivés                      | -89                                                                                        | 289                                                                                        |
| Actifs de transaction                    | -89 422                                                                                    | 422                                                                                        |
| <b>Total</b>                             | <b>-89</b>                                                                                 | <b>422</b>                                                                                 |
| <b>Passif :</b>                          |                                                                                            |                                                                                            |
| Instruments de trésorerie de transaction | —                                                                                          | 1                                                                                          |
| Instruments dérivés                      | -72                                                                                        | -123                                                                                       |
| Passifs de transaction                   | -72                                                                                        | -122                                                                                       |
| Dettes clients et autres dettes          |                                                                                            | -1                                                                                         |
| <b>Total</b>                             | <b>-72 123</b>                                                                             | <b>-123</b>                                                                                |
| <b>En décembre 2024 :</b>                |                                                                                            |                                                                                            |
| <b>Actif :</b>                           |                                                                                            |                                                                                            |
| Instruments de trésorerie de transaction | —                                                                                          | 133                                                                                        |
| Instruments dérivés                      | 85                                                                                         | 378                                                                                        |
| Actifs de transaction                    | 85                                                                                         | 511                                                                                        |
| <b>Total</b>                             | <b>85</b>                                                                                  | <b>511</b>                                                                                 |
| <b>Passif :</b>                          |                                                                                            |                                                                                            |
| Instruments de trésorerie de transaction | —                                                                                          | 1                                                                                          |
| Instruments dérivés                      | -40                                                                                        | -51                                                                                        |
| Passifs de transaction                   | -40                                                                                        | -50                                                                                        |
| Dettes clients et autres dettes          |                                                                                            | -1                                                                                         |
| <b>Total</b>                             | <b>-40</b>                                                                                 | <b>-51</b>                                                                                 |

## VII. — Rapport sur l'audit des états financiers

### Opinion

À notre avis, les états financiers de Goldman Sachs International :

- donnent une image fidèle de la situation de la Société au 31 décembre 2025, ainsi que de son résultat et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ;
  - ont été correctement établis conformément aux normes comptables internationales adoptées au Royaume-Uni ; et
  - ont été établis conformément aux exigences du Companies Act 2006.
- Nous avons audité les états financiers inclus dans le rapport annuel, qui comprennent :
- le bilan au 31 décembre 2025 ;
  - le compte de résultat de l'exercice clos à cette date ;
  - l'état du résultat global de l'exercice clos à cette date ;
  - l'état de variation des capitaux propres de l'exercice clos à cette date ;
  - le tableau des flux de trésorerie de l'exercice clos à cette date ; et
  - les notes annexes aux états financiers, comprenant les informations relatives aux méthodes comptables significatives et d'autres informations explicatives.

### Opinion distincte relative aux normes internationales d'information financière adoptées en application du règlement (CE) n° 1606/2002 tel qu'applicable dans l'Union européenne.

Comme indiqué dans la Note 2 « Base d'établissement » des états financiers, la Société, outre l'application des normes comptables internationales adoptées au Royaume-Uni, a également appliqué les normes internationales d'information financière adoptées en application du règlement (CE) n° 1606/2002 tel qu'applicable dans l'Union européenne.

À notre avis, les états financiers de la Société ont été correctement établis conformément aux normes internationales d'information financière adoptées en application du règlement (CE) n° 1606/2002 tel qu'applicable dans l'Union européenne.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes internationales d'audit (UK) (les « ISA (UK) »), aux normes internationales d'audit publiées par l'International Auditing and Assurance Standards Board (les « ISA ») et au droit applicable. Nos responsabilités au titre des ISA (UK) et des ISA sont exposées plus en détail dans la section « Responsabilités des auditeurs relatives à l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis

sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### **Indépendance**

Nous sommes restés indépendants de la Société conformément aux exigences déontologiques applicables à notre audit des états financiers au Royaume-Uni, lesquelles comprennent la norme d'éthique du FRC (Ethical Standard), applicable aux autres entités cotées d'intérêt public, ainsi que le Code international de déontologie des professionnels comptables (y compris les normes internationales d'indépendance) publié par l'International Ethics Standards Board for Accountants (le « Code IESBA »), et nous avons rempli nos autres obligations déontologiques conformément à ces exigences.

À notre connaissance et selon notre conviction, nous déclarons ne pas avoir fourni de services autres que d'audit qui pourraient faire objet d'interdiction par la norme d'éthique du FRC ou par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

**À l'exception de ceux mentionnés dans la Note 6 des états financiers « Charges d'exploitation nettes », nous n'avons fourni aucun service autre que d'audit à la Société ou à ses entités contrôlées au cours de la période auditée.**  
**Notre approche d'audit**

### **Aperçu**

#### **Périmètre d'audit**

- Nous réalisons un audit à périmètre complet des états financiers de la Société, celle-ci étant considérée dans son ensemble comme une composante unique. Le périmètre de l'audit, ainsi que la nature, le calendrier et l'étendue des procédures d'audit, ont été déterminés en fonction de notre évaluation des risques, de l'importance financière des postes des états financiers et de facteurs qualitatifs (y compris les antécédents d'anomalies résultant de fraudes ou d'erreurs). Nous avons notamment examiné les domaines dans lesquels les administrateurs ont exercé des jugements subjectifs, par exemple s'agissant des estimations comptables critiques impliquant la formulation d'hypothèses et la prise en compte d'événements futurs intrinsèquement incertains.

#### **Points clés de l'audit**

- Évaluation des actifs et passifs financiers détenus à la juste valeur.

#### **Seuil de signification**

- Seuil de signification global : 381 millions de dollars (2024 : 378 millions de dollars) basé sur environ 1 % du total des fonds propres de catégorie .
- Performance du seuil de signification : 285 millions de dollars (2024 : 283 millions de dollars).

### **Le périmètre de notre audit**

Dans le cadre de la conception de notre audit, nous avons déterminé le seuil de signification et évalué les risques d'anomalies significatives dans les états financiers.

### **Points clés de l'audit**

Les points clés de l'audit sont les points qui, selon le jugement professionnel des auditeurs, ont revêtu le plus d'importance dans l'audit des états financiers de la période considérée, et comprennent les risques d'anomalies significatives les plus importants (qu'ils résultent ou non de fraudes) identifiés par les auditeurs, y compris ceux ayant eu l'incidence la plus significative sur : la stratégie d'audit globale ; l'allocation des ressources dans le cadre de l'audit ; et l'orientation des travaux de l'équipe de mission. Ces points, ainsi que les commentaires que nous formulons sur les résultats des procédures y afférentes, ont été traités dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble, et aux fins de la formation de notre opinion sur ces états, et nous ne formulons pas d'opinion distincte sur ces points.

Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive de l'ensemble des risques identifiés dans le cadre de notre audit.

Le point clé de l'audit présenté ci-dessous est identique à celui de l'exercice précédent.

### **Point clé de l'audit**

#### **Évaluation des actifs et passifs financiers détenus à la juste valeur**

#### **Voir la Note 29 « Évaluation à la juste valeur » des états financiers.**

Conformément aux méthodes comptables exposées dans la Note 3 « Méthodes comptables significatives » des états financiers, la majorité des actifs et passifs financiers sont comptabilisés au bilan à la juste valeur, et les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les produits nets. Le total des actifs et des passifs financiers à la juste valeur s'élevait respectivement à 910,87 milliards de dollars et 902,34 milliards de dollars au 31 décembre 2025. L'audit de l'évaluation des actifs et passifs financiers a nécessité des ressources d'audit importantes et constitue un domaine d'incertitude d'estimation, ce qui en fait un point clé de l'audit.

Les justes valeurs de la quasi-totalité des actifs et passifs financiers de la Société évalués à la juste valeur, détaillés dans la Note 29 « Évaluation à la juste valeur », reposent sur des prix et des données observables, et sont classées aux niveaux 1 et 2 de la hiérarchie des justes valeurs. Les valorisations des instruments financiers dérivés sont calculées au moyen de modèles financiers utilisant diverses données d'entrée.

La Société conclut également des instruments financiers au comptant et dérivés complexes et moins liquides, pour lesquels il n'existe qu'un marché actif limité, voire aucun marché actif. Dans ces cas, les éléments observables permettant d'étayer les valorisations sont moins nombreux, d'où une incertitude d'estimation plus importante. Lorsqu'une ou plusieurs données d'entrée utilisées pour la valorisation sont inobservables et significatives, l'instrument financier est classé au niveau 3 de la hiérarchie des valorisations.

Nous avons procédé à une évaluation des risques liés aux instruments financiers détenus par la Société, en nous appuyant sur notre expérience sectorielle et notre connaissance de l'activité de la Société. Nous avons utilisé cette analyse afin d'identifier les

domaines nécessitant un jugement plus important et de concentrer nos travaux de vérification. Nous avons conclu que les risques d'anomalies significatives évalués comme les plus élevés concernaient la valorisation des notes structurées sensibles aux données de corrélation et de volatilité des actions.

#### **Comment nous avons traité ce point clé de l'audit**

Nous avons pris connaissance et évalué la conception et la mise en œuvre des contrôles clés relatifs à l'évaluation des actifs et passifs financiers. Ces contrôles comprenaient notamment :

- la validation des modèles nouveaux et existants par une équipe spécialisée au sein de la fonction Risques, ainsi que des contrôles d'accès et de gestion des changements applicables aux modèles utilisés ;
- le processus de vérification des prix (IPV) réalisé par la fonction Contrôle des produits (Product Control), au moyen de prix et de données de modèle obtenus auprès de tiers ; et
- le calcul et l'approbation des ajustements de valorisation.

Nous avons testé l'efficacité opérationnelle de ces contrôles et avons conclu que nous pouvions nous y fier aux fins de notre audit.

Par ailleurs, nous avons mis en œuvre les contrôles de substance décrits ci-dessous.

Nous avons testé la valorisation d'un échantillon d'instruments au comptant par rapprochement avec des sources tierces.

Nous avons fait appel à nos experts internes en valorisation afin de réévaluer un échantillon d'instruments financiers dérivés et au comptant, y compris des instruments de niveau 3, à l'aide de modèles et de données indépendants, dans la mesure où ceux-ci étaient disponibles. Lorsque nous avons utilisé les données de la direction pour réévaluer les instruments, nous avons apprécié le caractère raisonnable des données utilisées.

Par ailleurs, nous avons réévalué un échantillon élargi de notes structurées sensibles aux données de corrélation et de volatilité des actions, à l'aide de nos propres modèles et, dans la mesure du possible, de données obtenues de manière indépendante. Pour les échantillons pour lesquels nous avons utilisé les données de la direction afin de réévaluer les instruments, nous avons apprécié le caractère raisonnable des données utilisées.

Nous avons évalué la méthodologie et les hypothèses sous-jacentes utilisées pour déterminer les ajustements de valorisation. Nous avons testé un échantillon d'ajustements de valorisation à la date de clôture de la période.

Nous avons pris connaissance et apprécié les informations fournies dans la Note 29 « Évaluation à la juste valeur » concernant les données d'entrée inobservables significatives et la hiérarchie des justes valeurs.

#### **Comment nous avons adapté le périmètre de l'audit**

Nous avons adapté le périmètre de notre audit afin de garantir la réalisation de travaux suffisants pour nous permettre de formuler une opinion sur les états financiers pris dans leur ensemble, en tenant compte de la structure de la Société, de ses processus et contrôles comptables, ainsi que du secteur dans lequel elle exerce ses activités.

La Société fournit des services financiers à des clients dans le monde entier. Elle exploite également un certain nombre de succursales en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique afin de fournir des services financiers aux clients de ces régions. Nous considérons que la Société et ses succursales constituent une composante d'audit unique. Des négociateurs basés dans des implantations du groupe à l'étranger concluent des transactions pour le compte de la Société. Dans ces conditions, certains contrôles internes pertinents pour l'information financière sont mis en œuvre dans ces implantations. Par ailleurs, il existe un certain nombre de fonctions centralisées, exercées par la société mère ultime, The Goldman Sachs Group, Inc. (« Group Inc. »), aux États-Unis ou dans des bureaux du groupe situés dans d'autres implantations, qui sont pertinentes pour l'audit de la Société. Nous avons déterminé l'étendue des travaux requis dans chacune de ces implantations et avons transmis des instructions aux cabinets membres du réseau PwC network firms. Nous avons échangé régulièrement avec les cabinets chargés des travaux tout au long de l'audit. Cela a notamment consisté à effectuer des visites auprès de certains cabinets membres du réseau PwC network firms situés à l'étranger, à examiner les documents de travail clés, ainsi qu'à discuter et à remettre en question les résultats des travaux réalisés dans les domaines de l'audit présentant un risque plus élevé. Nous avons conclu que les procédures mises en œuvre pour notre compte étaient suffisantes aux fins de la formulation de notre opinion.

#### **Incidence du risque climatique sur notre audit**

Dans le cadre de notre audit, nous avons interrogé la direction afin de comprendre l'ampleur de l'incidence potentielle du risque climatique sur les états financiers de la Société, et sommes demeurés attentifs, lors de la mise en œuvre de nos procédures d'audit, à tout indice de l'incidence du risque climatique. Nos procédures n'ont mis en évidence aucune incidence significative résultant du risque climatique sur les états financiers de la Société.

#### **Seuil de signification**

Le périmètre de notre audit a été déterminé, entre autres, par l'application du seuil de signification. Nous avons fixé certains seuils quantitatifs de signification. Ceux-ci, associés à des considérations qualitatives, nous ont permis de déterminer le périmètre de notre audit ainsi que la nature, le calendrier et l'étendue de nos procédures d'audit portant sur les différents postes et informations des états financiers, et d'évaluer l'incidence des anomalies, tant individuellement que collectivement, sur les états financiers pris dans leur ensemble.

Sur la base de notre jugement professionnel, nous avons déterminé le seuil de signification applicable aux états financiers pris dans leur ensemble comme suit :

|                                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|----------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Seuil de signification global de la Société</b> | <b>381 millions de dollars (2024 : 378 millions de dollars).</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| Méthode de détermination                           | Environ 1 % du total des fonds propres de catégorie 1 (Tier 1).                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| Justification du critère retenu                    | La Société est une filiale détenue à 100 % par Group Inc. Nous considérons que les principaux utilisateurs des états financiers sont Group Inc., les régulateurs et les contreparties de marché, dont l'attention porte principalement sur la question de savoir si la Société dispose de fonds propres suffisants pour satisfaire aux exigences réglementaires minimales, honorer ses futures obligations de marché et absorber toute perte future susceptible de survenir. Le seuil de signification global s'élève à 381 millions de dollars, soit environ 1 % du total des fonds propres de catégorie 1. |

Nous utilisons le seuil de signification pour les travaux afin de ramener à un niveau suffisamment faible la probabilité que le cumul des anomalies non corrigées et non détectées excède le seuil de signification global. Plus précisément, nous recourons au seuil de signification pour les travaux afin de déterminer le périmètre de notre audit ainsi que la nature et l'étendue de nos travaux de vérification portant sur les soldes de comptes, les catégories de transactions et les informations fournies, par exemple pour la détermination de la taille des échantillons. Notre seuil de signification pour les travaux s'établissait à 75 % (2024 : 75 %) du seuil de signification global, soit 285 millions de dollars (2024 : 283 millions de dollars) pour les états financiers de la Société.

Pour déterminer le seuil de signification pour les travaux, nous avons pris en compte plusieurs facteurs, soit l'historique des anomalies, l'évaluation des risques et le risque d'agrégation, ainsi que l'efficacité des contrôles, et avons conclu qu'un montant se situant dans la partie supérieure de notre fourchette habituelle était approprié.

**Nous sommes convenus avec le GSI Board Audit Committee de lui signaler les anomalies identifiées au cours de notre audit d'un montant supérieur à 38 millions de dollars (2024 : 38 millions de dollars), ainsi que les anomalies d'un montant inférieur qui, selon nous, justifiaient d'être signalées pour des raisons qualitatives. Conclusions relatives à la continuité d'exploitation**

Notre évaluation de l'appréciation, par les administrateurs, de la capacité de la Société à poursuivre l'application du principe de continuité d'exploitation a notamment consisté à :

- réaliser une évaluation des risques afin d'identifier les facteurs susceptibles d'affecter le principe de continuité d'exploitation ;
- évaluer la situation financière actuelle de la Société ainsi que ses prévisions financières, y compris la justification des ressources financières dont elle dispose à la date de clôture du bilan ;
- comprendre et évaluer la situation actuelle de la Société en matière de capital et de liquidité, et examiner les résultats des tests de résistance réalisés par la direction, tant en matière de liquidité que de fonds propres réglementaires, y compris en appréciant la sévérité des scénarios de tension utilisés ;
- prendre en compte les résultats des procédures mises en œuvre par l'auditeur du groupe à l'appui de l'évaluation de la continuité d'exploitation de Group Inc. et de ses filiales consolidées ; et
- évaluer le caractère adéquat des informations fournies dans les états financiers au titre de la continuité d'exploitation.

Sur la base des travaux que nous avons mis en œuvre, nous n'avons identifié aucune incertitude significative relative à des événements ou à des circonstances susceptibles, individuellement ou collectivement, de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation pendant au moins les douze mois suivant la date d'autorisation de publication des états financiers.

Dans le cadre de notre audit des états financiers, nous avons conclu que l'utilisation par les administrateurs du principe de continuité d'exploitation pour l'établissement des états financiers était appropriée.

Toutefois, dans la mesure où l'ensemble des événements ou circonstances futurs ne peuvent être prédits, cette conclusion ne constitue pas une garantie quant à la capacité de la Société à poursuivre son exploitation.

Nos responsabilités et celles des administrateurs en matière de continuité d'exploitation sont décrites dans les sections correspondantes du présent rapport.

#### **Autres informations**

Les autres informations comprennent l'ensemble des informations figurant dans le rapport annuel, à l'exception des états financiers et de notre rapport d'audit y afférent. Les administrateurs sont responsables des autres informations. Notre opinion sur les états financiers ne couvre pas les autres informations et, par conséquent, nous n'exprimons ni opinion d'audit ni, sauf mention contraire explicite dans le présent rapport, aucune forme d'assurance à leur égard.

Dans le cadre de notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à examiner si celles-ci présentent une incohérence significative avec les états financiers ou avec la connaissance que nous en avons acquise au cours de l'audit, ou paraissent autrement comporter une anomalie significative. Si nous identifions une incohérence significative apparente ou une anomalie significative apparente, nous sommes tenus de mettre en œuvre des procédures afin de déterminer s'il existe une anomalie significative dans les états financiers ou une anomalie significative dans les autres informations. Si, sur la base des travaux que nous avons mis en œuvre, nous concluons à l'existence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus d'en faire état. Nous n'avons rien à signaler à ce titre.

S'agissant du rapport stratégique et du rapport des administrateurs, nous avons également examiné si les informations requises par le Companies Act 2006 y figuraient.

Sur la base des travaux que nous avons réalisés au cours de l'audit, le Companies Act 2006 nous impose également de formuler certaines opinions et observations, décrites ci-dessous.

#### **Rapport stratégique et rapport des administrateurs**

À notre avis, sur la base des travaux réalisés au cours de l'audit, les informations fournies dans le rapport stratégique et le rapport des administrateurs pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 sont cohérentes avec les états financiers et ont été établies conformément aux exigences légales applicables.

**Compte tenu de la connaissance et de la compréhension de la Société et de son environnement acquises au cours de l'audit, nous n'avons identifié aucune anomalie significative dans le rapport stratégique et le rapport des administrateurs.**

#### **Responsabilités relatives aux états financiers et à l'audit**

##### **Responsabilités des administrateurs relatives aux états financiers**

Comme indiqué de manière plus détaillée dans la Déclaration de responsabilité des administrateurs relative aux états financiers, les administrateurs sont responsables de l'établissement des états financiers conformément au référentiel applicable et doivent s'assurer que ceux-ci donnent une image fidèle. Les administrateurs sont également responsables du contrôle interne qu'ils jugent nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, qu'elles résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers, il incombe aux administrateurs d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si les administrateurs ont soit l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Les administrateurs sont responsables de la présentation des états financiers conformément aux exigences énoncées dans le règlement délégué (UE) 2019/815 relatif au format électronique unique européen (règlement ESEF).

##### **Responsabilités des auditeurs relatives à l'audit des comptes annuels**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA (UK) permettra toujours de détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Les irrégularités, y compris les fraudes, constituent des cas de non-conformité aux lois et règlements. Nous concevons nos procédures conformément à nos responsabilités décrites ci-dessus, afin de détecter les anomalies significatives résultant d'irrégularités, y compris de fraudes. La mesure dans laquelle nos procédures sont susceptibles de détecter des irrégularités, y compris des fraudes, est précisée ci-dessous.

Sur la base de notre connaissance de la Société et du secteur, nous avons identifié que les principaux risques de non-conformité aux lois et règlements concernant les règles de la Financial Conduct Authority (« FCA ») et de la Prudential Regulation Authority (« PRA »), et nous avons apprécié dans quelle mesure une telle non-conformité pourrait avoir une incidence significative sur les états financiers. Nous avons également pris en compte les lois et règlements ayant une incidence directe sur les états financiers, tels que le Companies Act 2006 et la législation fiscale applicable aux sociétés. Nous avons évalué les incitations et les opportunités dont pourrait disposer la direction pour procéder à une manipulation frauduleuse des états financiers (y compris le risque de contournement des contrôles par la direction), et avons déterminé que les principaux risques concernaient la comptabilisation d'écritures inappropriées et les biais de la direction dans les estimations comptables, notamment celles relatives à la valorisation des instruments financiers détenus à la juste valeur. Les procédures d'audit mises en œuvre par l'équipe de mission ont notamment comporté :

- des échanges avec la direction, y compris l'Audit interne, ainsi qu'avec les personnes constituant le gouvernement d'entreprise, concernant les cas connus ou suspectés de non-conformité aux lois et règlements et de fraude ;
- l'évaluation et les tests de l'efficacité opérationnelle des contrôles mis en place par la direction pour prévenir et détecter la fraude dans l'information financière ;
- l'examen des signalements reçus via le dispositif d'alerte de la Société, ainsi que des résultats des investigations menées par la direction sur ces signalements ;
- l'examen de la correspondance clé échangée avec les autorités de réglementation (la FCA et la PRA) ;
- l'identification et le contrôle d'un échantillon d'écritures comptables, en particulier de toute écriture comptabilisée par la direction générale, les responsables de comptes, ainsi que les combinaisons de comptes inhabituelles présentant une contrepartie créditrice en produits nets ;
- la remise en question des hypothèses et jugements formulés par la direction dans ses estimations comptables critiques, en particulier s'agissant de la valorisation des actifs et passifs financiers détenus à la juste valeur ; et
- l'introduction d'un facteur d'imprévisibilité dans la nature, le calendrier et/ou l'étendue de nos travaux de vérification.

Les procédures d'audit décrites ci-dessus comportent des limites inhérentes. Nous sommes moins susceptibles de prendre connaissance de cas de non-conformité aux lois et règlements qui ne sont pas étroitement liés à des événements et transactions reflétés dans les états financiers. Par ailleurs, le risque de ne pas détecter une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui de ne pas détecter une anomalie résultant d'une erreur, la fraude pouvant impliquer une dissimulation délibérée, par exemple au moyen de falsifications ou de déclarations intentionnellement erronées, ou par collusion.

Nos travaux d'audit peuvent inclure le contrôle de populations complètes de certaines transactions et de certains soldes, le cas échéant à l'aide de techniques d'audit fondées sur les données. Toutefois, ils consistent généralement à sélectionner un nombre

limité d'éléments à contrôler, plutôt qu'à contrôler des populations complètes. Nous cherchons souvent à cibler certains éléments particuliers en vue de leur contrôle, en fonction de leur importance ou de leurs caractéristiques de risque. Dans d'autres cas, nous recourons à l'échantillonnage d'audit afin de pouvoir tirer une conclusion sur la population dont l'échantillon est extrait.

Une description plus détaillée de nos responsabilités relatives à l'audit des états financiers, conformément aux ISA (UK), figure sur le site internet du FRC, à l'adresse suivante : [www.frc.org.uk/auditorsresponsibilities](http://www.frc.org.uk/auditorsresponsibilities). Cette description fait partie intégrante de notre rapport d'audit.

Il nous incombe également d'apprécier si les états financiers ont été établis, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux exigences énoncées dans le règlement ESEF.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de l'audit. Par ailleurs :

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction ;
- Nous concluons sur le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport de l'auditeur indépendant sur les informations relatives dans les comptes financiers ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur indépendant. Toutefois, des événements ou des circonstances futurs pourraient amener le Groupe à cesser ses activités.
- Nous évaluons la présentation générale, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies, et déterminons si les comptes financiers reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants concernant les informations financières des entités ou des activités commerciales au sein de la société afin d'exprimer une opinion sur les comptes financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit de la Société. Nous demeurons seuls responsables de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux personnes constituant le gouvernement d'entreprise, entre autres, le périmètre et le calendrier prévus de l'audit, ainsi que les constatations d'audit significatives, y compris toute faiblesse significative du contrôle interne que nous identifions au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux personnes constituant le gouvernement d'entreprise une déclaration attestant que nous avons respecté les exigences déontologiques pertinentes en matière d'indépendance, et leur communiquons l'ensemble des relations et autres éléments susceptibles, de manière raisonnable, d'avoir une incidence sur notre indépendance, ainsi que, le cas échéant, les mesures prises pour éliminer les menaces identifiées ou les sauvegardes mises en œuvre.

Parmi les éléments communiqués aux personnes constituant le gouvernement d'entreprise, nous déterminons ceux qui ont revêtu le plus d'importance dans l'audit des états financiers de la période considérée, et qui constituent, à ce titre, les points clés de l'audit. Nous décrivons ces points dans notre rapport d'audit, sauf lorsqu'une loi ou une réglementation en interdit la publication, ou lorsque, dans des circonstances extrêmement rares, nous estimons qu'un point ne doit pas être communiqué dans notre rapport parce que l'on pourrait raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes d'une telle communication l'emportent sur les avantages qu'elle présenterait pour l'intérêt public.

#### **Utilisation du présent rapport**

Le présent rapport, y compris les opinions qu'il contient, a été établi exclusivement à l'attention de l'actionnaire de la Société, en cette qualité, conformément au chapitre 3 de la partie 16 du Companies Act 2006, et à aucune autre fin. En formulant ces opinions, nous n'acceptons ni n'assumons aucune responsabilité à l'égard de toute autre fin, ni envers toute autre personne à laquelle ce rapport serait montré ou entre les mains de laquelle il pourrait parvenir, sauf accord exprès et préalable et écrit de notre part.

#### **Autres obligations de reporting**

##### **Obligations de signalement par exception au titre du Companies Act 2006**

En vertu du Companies Act 2006, nous sommes tenus de vous signaler si, à notre avis :

- nous n'avons pas obtenu toutes les informations et explications requises pour notre audit ; ou
- des documents comptables adéquats n'ont pas été tenus par la Société, ou des états adéquats aux fins de notre audit ne nous ont pas été communiqués par des succursales que nous n'avons pas visitées ; ou
- certaines informations relatives à la rémunération des administrateurs, requises par la loi, n'ont pas été fournies ; ou
- les états financiers ne concordent pas avec les documents et états comptables.

Nous n'avons aucune exception à signaler au titre de cette responsabilité.

##### **Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires**

Nous avons vérifié la conformité des états financiers de la Société au 31 décembre 2025 avec les exigences légales pertinentes

énoncées dans le règlement ESEF, applicables aux états financiers. Autrement dit, s'agissant de la Société :

- les états financiers sont établis dans un format xHTML valide.

À notre avis, les états financiers de la Société au 31 décembre 2025, identifiés sous le nom « gsinternational-12-31-25-financial-statements.xhtml », ont été établis, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux exigences énoncées dans le règlement ESEF.

#### **Autres éléments**

En cas de divergence entre la version anglaise du présent rapport et sa traduction dans une langue autre que l'anglais, la version anglaise prévaudra.

Nick Morrison (Auditeur statutaire principal)  
pour le compte de PricewaterhouseCoopers LLP  
**Experts Comptables & Auditeurs statutaires**  
Londres  
13 mars 2026

#### **VIII. — Rapport de gestion**

Le rapport des administrateurs est tenu à la disposition du public à l'adresse de la succursale au 85 Avenue Marceau 75116 PARIS.